

Université de Montréal

*La construction sociale de l'altérité
Soi et les Autres en milieu rural*

Par
Frédéric Parent

Département de sociologie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
En vue de l'obtention du grade de maître
En sociologie

Août, 2004

© Frédéric Parent, 2004



HM

15

U54

2005

v.003

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

IDENTIFICATION DU JURY

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

*La construction sociale de l'altérité
Soi et les Autres en milieu rural*

présenté par :

Frédéric Parent

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Camille Legendre
président-rapporteur

Gilles Houle
directeur de recherche

Paul Sabourin
co-directeur

Bruno Jean
membre du jury

RÉSUMÉ

Depuis les débats entourant l'existence ou non d'une folk-société au Québec dans les années 50, à sa mort annoncée dans les années 60, le milieu rural s'est transformé radicalement, comme pourrait le démontrer l'analyse des différentes problématiques théoriques tentant d'en rendre compte. Aujourd'hui, s'il y a retour à la sociologie rurale, surtout dans l'est du Québec, la définition de ce que serait la particularité de ce milieu pose énormément de difficulté. Dans ce travail, nous tenterons d'apporter des réponses à cette difficulté par le biais d'une théorie de l'altérité. Nous poserons alors que la connaissance de l'Autre est relative à l'espace-temps des relations sociales. Nous chercherons par la suite à dégager ce que seraient les fondements sociaux de cette connaissance. Par quoi et comment les Autres sont-ils définis? Notre analyse débutera par la description d'histoires de vie dont le statut du sens commun sera défini comme forme de connaissance et comme une construction sociale de la réalité. Et puis finalement nous proposerons une première analyse de cette construction sociale de l'altérité, tout en y dégageant les limites, ce qui nous amènera à formuler de nouvelles hypothèses.

Mots-clés : altérité, ruralité, sociologie de la connaissance, sens commun, autrui, Québec

ABSTRACT

Since the debates on whether a folk society existed or not during the nineteen fifties in Quebec, until the proclaimed death of rural society, the definition of rural environment have posed many problems. In this work, we will explore how to solve this problem with the otherness theory.

Keywords: otherness, rural life, sociology of knowledge, other, common sense, Quebec

TABLE DES MATIÈRES

Résumé en français et en anglais	i
Table des matières	ii
Liste des tableaux	iv
Liste des photos	v
Re-connaissance	vi
Introduction	1
1) Cadre général de la recherche : de notre sujet à la recherche d'hypothèses	5
• La mobilité et l'immobilité : pertinence du sujet interrogé	6
• La folk-société et l' « homogénéité » ou la difficulté de définir le milieu rural	8
2) Problématique théorique : la question de l'altérité	12
3) Problématique méthodologique : matériau et objet	18
• Le sens commun. De la culture à la connaissance, choix et définition du matériau	20
• Représentativité sociologique	28
4) Portrait de Saint-Alexandre	31
• Le peuplement et la population	34
• Contacts avec l'extérieur : les transports et les communications	39
• Le territoire politique	40
• L'agriculture et les autres occupations	43
• La famille	46
5) Analyse	
a) Description des entretiens : l'espace-temps des relations vécues	48
• Les relations familiales	50
• Les relations d'amitié	57
• Les relations de voisinage	58
• Les relations aux immigrants	62
• Le politique	66
• Économie et pratiques agricoles	77
• Les relations aux urbains	103
• Les relations au sein d'associations	109
• Les relations villageoises	115
• Le religieux	124

b) Construction sociale de l'altérité : une première analyse et formulation de nouvelles hypothèses	128
6) Conclusion	142
Appendice:	
• Brève genèse de l'industrie laitière	145
• Grilles d'entretien	155
7) Bibliographie	158

LISTE DES TABLEAUX

1) Production laitière 2002-2003 selon les régions administratives	32
2) Carte 1.0 : Situation géographique de Saint-Alexandre	37
3) Population de Saint-Alexandre	38
4) Carte 1.1 : Municipalités environnantes	41
5) Carte 1.2 : Municipalité de Saint-Alexandre	44
6) Carte 1.3 : Localisation des syndicats de base de la Fédération régionale de l'UPA de Saint-Hyacinthe	110

LISTE DES PHOTOS

- | | |
|------------------------------------|----|
| 1) Gare de Saint-Alexandre en 1896 | 40 |
| 2) Magasin général en 1906 | 46 |
| 3) Famille agricole | 47 |

MA RE-CONNAISSANCE

De cela à peine un peu plus de deux ans, j'ai tant pensé pour ne point oublier. Pour ne point oublier toutes ces personnes qui meublent agréablement les histoires de ma vie. Et me voilà ne plus savoir comment vous les présenter. D'abord, à toutes ces personnes qui me confient leurs souvenirs, qui acceptent de m'accueillir dans leur histoire de vie, afin de m'immiscer doucement, je l'espère, avec mon (in)expérience, à la rencontre de l'autre : MERCI. Merci à l'agriculteur ainsi qu'à sa famille qui m'ont accueilli chaleureusement dans les champs de campagne, où semble-t-il, on en revient parfumé! Merci à ma grand-maman qui par le temps qui passe continue d'appriivoiser la vieillesse d'une élégance qui me dépasse. Merci pour ces précieux souvenirs d'une époque qui me rappelle qu'elle n'est pas si lointaine. Merci à ma famille et à mes parents, qui sans trop savoir ce que je fais, continuent d'être non loin de moi. Merci à M. Houle pour ces simples mots : C'est bien! C'est bien! Continuez!!! Merci surtout de m'avoir transmis le goût de quelque chose, la curiosité de chercher. « Vous êtes des chercheurs et non des trouveurs », m'a déjà dit un ami. Et enfin merci pour toutes ces discussions toujours très sérieuses, vous en conviendrez. Merci à M. Sabourin de sa présence. En terminant, merci à toutes ces personnes qui ont été intéressées par mon travail et qui m'ont écouté tout en me faisant partager leurs commentaires, que je n'acceptais pas toujours avec joie. Il faut pourtant se préparer!!! Merci spécial à Mélou pour son temps et ses encouragements. Enfin, et c'est la fin, merci à Beaulieu-Paul pour tous ces endroits sur le Mont-Royal.

INTRODUCTION:

Autrefois, la campagne était le milieu de vie de la majorité de la population canadienne et québécoise. On parlait alors de « miracle canadien », de ces « véritables sauveurs de la langue et de la culture française¹ », qui, par delà la Conquête et le départ de ses « élites » vers des cieux meilleurs, restaient en Nouvelle-France. Désormais enracinés dans la terre, et ce n'est pas une mauvaise figure de style, ils travaillaient avec acharnement sans toutefois obtenir les récoltes désirées même avec les plus belles prières. Ils étaient ignorants. Ils produisaient peu mais ils étaient heureux! Il fallait les voir les dimanche, réunis sur le perron de l'église au sortir de la messe avec leurs plus beaux habits. Ah oui! Ils étaient heureux! Une juxtaposition de familles à esprit communautaire solidement enracinées dans un territoire divin: la paroisse. Enveloppée en permanence dans un monde où les symboles prennent sens avant la naissance. On sait d'où on vient. On sait où on va.

L'agronome Albert Rioux écrira dans un article des années 50, pendant que le Québec continuait sa route vers les chemins de l'industrialisation – article d'ailleurs intéressant à lire, puisque s'y trouvent révélées les grandes dimensions du Québec d'alors qui disparaissait graduellement sous ses yeux comme en témoigne son titre sous forme interrogative – alors voici ce qu'il écrivait :

Cette révolution [l'industrialisation], la plus radicale qu'ait connue l'humanité depuis sa naissance, va-t-elle détruire l'ordre rural chrétien de nos ancêtres? Notre civilisation rurale est devant un dilemme qui engage tout notre avenir national: ou disparaître ou s'adapter aux conditions nouvelles en gardant les valeurs spirituelles et humaines qui ont assuré notre durée triomphante. C'est à ce prix que le « miracle » canadien-français se continuera.²

Toujours dans sa quête de sauver la civilisation rurale de la disparition, il renchérit et affirmera : « Pour conserver ces valeurs spirituelles dans la transformation radicale qu'il subit, le monde rural a besoin d'une formation religieuse beaucoup plus solide qu'autrefois »³. Non décidément, il n'a pas dû être écouté! Non pas que le milieu

¹ Albert Rioux, « Notre civilisation rurale est-elle en péril? », Culture, vol. 13, septembre 1952, p.248-265.

² *Ibid.*, p. 249.

³ *Ibid.*, p. 250.

rural soit disparu, mais cette formation ne fut pas d'ordre religieux, mais plutôt pratique, non pas que la religion ne le soit pas... Si le milieu rural n'a pas disparu, plus jamais nous ne pourrions parler de « civilisation rurale », et même parfois, nous hésitons à ne pas placer celui-ci entre des guillemets. Ne serait-ce pas la *fin d'un règne* selon l'expression consacrée au début des années 70 par Gérard Fortin? Pourquoi aujourd'hui avoir tant de difficulté à définir ce que serait ce milieu? Est-ce une question de diversité? Est-ce un regard qui une fois débarrassé de ses lentilles religieuses, ne trouve plus de lunettes lui permettant de se voir? Alors ne serait-ce qu'un problème de science? Un problème d'optométrie? Ou peut-être est-ce davantage complexe et ce problème relèverait d'une physique renouvelée? Ou ne serait-ce pas plutôt un regard fuyant, vers le passé peut-être, qui cherche encore les points de repère de cette réalité qui s'est transformée de façon considérable, pour ne pas dire radicale, et, de ce point de vue, nous ne pouvons qu'être en accord avec Albert Rioux? Voici d'ailleurs le regard de Jean-Charles Falardeau, qui écrivait ceci, en 1985 pour l'édition française de la monographie d'Horace Miner sur Saint-Denis-de-Kamouraska :

*Ne sommes-nous pas toujours, peut-être plus que jamais, greffées par les plus profondes fibres de notre être sur les poignants destins des protagonistes de Ringuet, sur nos grands-parents, et, par eux, sur tous ceux qui ont incarné notre continuité dans le temps et dans l'espace?*⁴

Remarquez toute la sensibilité des paroles de Falardeau décrivant encore une fois ce « miracle » canadien-français. Ne le devons-nous pas à ces fiers agriculteurs et colonisateurs? Que sont ces « plus profondes fibres » et pourquoi d'ailleurs en serions-nous « plus que jamais greffées »? Qu'écririons-nous aujourd'hui en 2003-2004? Voici ce que pourrait être un article de journal de cette époque :

Lac-Saint-Jean, octobre 2003. Une vache fut tuée par mesure d'indignation ou plutôt par protestation. Depuis quelques temps, en fait depuis l'épisode de la « vache folle », les producteurs bovins n'ont plus qu'un seul abattoir pour envoyer leurs vaches, et ce, à un prix frôlant le ridicule. L'alarme est sonnée! Le peuple s'indigne, alerté par les médias. Que faisaient-ils là accompagnés de leurs beaux et gros tracteurs? À quoi avaient-ils pensé? Pourquoi tuer une pauvre bête innocente? Pourquoi un geste aussi « sauvage »? Les producteurs, eux, n'avaient pas imaginé la portée de ce geste, et ne s'attendaient pas à une aussi grande attention. Celle-ci

⁴ Horace Miner, Saint-Denis : un village québécois, Éditions HMH, Montréal, 1985, p. 2-3.

n'étant pas ou plutôt n'étant plus coutume. Tuer une vache est pour eux un acte banal, sinon habituel. Nous vous présentons quelques commentaires recueillis peu après l'événement. Débutons avec un agriculteur. « Des fois, pour être entendu, il faut que tu fasses des coups d'éclat. Tant qu'à donner nos vaches, on va les tuer et les enterrer. Ça fait le tour des médias, les agriculteurs étaient des criminels! Ça fait un émoi épouvantable. Par contre, tu vas voir un reportage sur la chasse, un gars tue un chevreuil, c'est un héros! Nous autres, on a tué une vache. Une vache c'est une vache! C'est des affaires de même! Il n'y a pas de place pour les choses roses dans notre métier. C'est normal de tuer un animal, c'est une entreprise. Le monde veut avoir des assiettes bien pleines, mais il n'aime pas nos moyens de faire pour leur emplir. » Voici maintenant les commentaires d'un fournisseur de produits de laiterie : « Tu regardes ça, les agriculteurs avaient de beaux tracteurs... Ça aurait paru mieux s'ils étaient venus avec de moins beaux tracteurs. Y'auraient paru plus avoir besoin de manifester. »

De sauveurs de la culture, les agriculteurs se muent en criminels de la nature. Les problèmes ne sont plus de l'ordre du spirituel, de cette culture élevée à qui l'on doit notre survivance, mais plutôt de l'ordre d'ici bas, de cette culture terrienne. Les forces divines se sont affaiblies pour ne pas dire disparues, et elles furent remplacées par les forces économiques, ces forces humaines. Portrait impressionniste quoique court et quelque peu simpliste, vous en conviendrez.

Dans notre mémoire, le sujet d'étude sera principalement un questionnement sur le rapport à autrui en milieu rural québécois. De celui-ci, nous voudrions apporter une modeste contribution à l'élaboration d'une définition sociologique de la « ruralité ». Nous expliciterons, dans un premier temps, ce qu'est notre sujet de recherche, et les raisons qui peuvent justifier une telle étude et ce en regard de l'individu interrogé et de la sociologie québécoise. Permettons-nous une brève parenthèse. Dans le cadre de ce travail, il aurait été intéressant d'aborder le phénomène de la solitude dans la mesure où l'on considère qu'il pourrait être un nouveau mode d'être et de vivre en société, l'agriculteur étant souvent seul dans son travail, travail qui occupe la majorité de son temps. Celui-ci serait en quelque sorte un symbole puissant des solitaires et de ceux qui aspirent à l'autosuffisance et à un repli hors des enjeux politiques et de la dépendance. Ce qui est

bien sûr un mythe.⁵ Dans un deuxième temps, en compagnie de G.H. Mead et de R.D. Laing nous définirons notre problématique théorique. Nous chercherons notamment à différencier l'identité de l'altérité. Dans un troisième temps, nous préciserons notre démarche méthodologique, notre façon de procéder en abordant le statut des histoires de vie ainsi que la représentativité sociologique de notre étude. Dans un quatrième temps, nous décrirons le milieu dans lequel vit l'agriculteur avec lequel nous nous sommes entretenu. Notre travail d'analyse débutera dans un cinquième temps par la description de nos entretiens. Pour ce faire, nous nous appuierons sur les diverses monographies réalisées sur le milieu rural. Et enfin, à cette suite, nous ferons une analyse plus explicite de notre matériau en y dégagent la construction sociale de l'altérité, et nous proposerons de nouvelles hypothèses pour un prochain travail.

⁵ Selon un reportage. « Le bonheur est-il dans le pré? », dans le cadre de l'émission Enjeux du 2004-04-06 diffusé à Radio-Canada, un agriculteur sur 5 est célibataire. Cette réalité est d'autant plus surprenante, si, d'une part, nous considérons toujours l'agriculture comme étant essentiellement une activité familiale, et si d'autre part, d'ici quelques années plus de la moitié des agriculteurs canadiens auront 65 ans et plus.

CHAPITRE 1 : CADRE GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE: DE NOTRE SUJET À LA RECHERCHE D'HYPOTHÈSES

Nous voudrions, par l'approche biographique – histoire de vie – montrer comment s'élabore la connaissance d'autrui en milieu rural québécois, et plus précisément d'un individu vivant de l'agriculture, et du même coup, dégager ce que serait devenu le milieu rural. Pourquoi entreprendre un travail sur le milieu rural? Question de nostalgie? Le milieu agricole québécois, pour ainsi dire, serait expressif de ce qu'est devenu cette dite société qui fut par le passé, rappelons-le, une société majoritairement agricole. À ce propos Everett-C. Hughes écrivait dans les années 1940 :

À tout prendre cependant, la société canadienne-française urbaine ne peut être comprise sans la connaissance de cette connexion historique et toujours vivante, entre, d'une part, la famille et la paroisse, et d'autre part, la paroisse et la société entière, par l'intermédiaire des collèges, des hôpitaux, des monastères, des couvents et des séminaires⁶.

Hughes réaffirmait l'importance de la famille et de la paroisse pour la connaissance du Canada français qui devenait sous ses yeux, une société urbaine. Bien avant lui, Gauldrée-Boileau, Léon Gérin, Horace Miner⁷ ainsi que d'autres un peu plus tard, N.W Taylor, Marcel Rioux, Vincent Lemieux et Gilles Houle, pour ne nommer que ceux là, ont fait de même pour des sujets aussi divers que l'économie, la culture, le politique et la connaissance. Tous ces auteurs, malgré des perspectives différentes, avaient comme volonté de comprendre et d'expliquer ce qu'était et ce qu'était devenue la société canadienne-française aujourd'hui devenue la société québécoise, et aussi ce que d'aucuns pouvaient parfois appeler une société « urbaine ».

⁶ Everett C. Hughes, Rencontre de deux mondes, Éditions Lucien Parizeau, Montréal, 1944, p. 36.

⁷ On peut certes critiquer ces différents travaux en reprochant à ces auteurs leur manque d'« ouverture ». et d'avoir « tourné le dos à la problématique de la frontière », mais on semble oublier que ces travaux se veulent essentiellement des monographies, et en ce sens, ils nous laissent des observations précieuses sur ce qu'était la vie rurale d'autrefois et ce pour des milieux diversifiés. Cette pertinence n'est pas de l'ordre d'une « problématique » ou d'une théorie de la survivance ou encore du « miracle canadien », mais bien d'un cumul sociographique, de l'ordre d'une « réalité concrète », de relations sociales « concrètes ». Notre travail s'inscrit dans cette perspective, c'est-à-dire à décrire les relations concrètes dans ce milieu, cette base étant la possibilité même d'un travail sociologique ou autre, par la suite. Toutefois, notre travail est loin d'être comparable à ces monographies qui ont décrit l'ensemble d'un milieu, d'une paroisse. Pour ainsi dire, notre objet n'est pas le même. Voir en particulier, Gérard Bouchard, « L'historiographie du

Notre travail s'inscrit, bien modestement, dans la lignée de ces travaux que vous aurez l'occasion de connaître un peu plus par la suite, nous l'espérons. Si nous avons à fournir une justification ultime à ce travail, hormis les transformations sociales et en particulier les transformations du milieu rural, nous dirions ceci : bien que cette étude soit pertinente pour les gens du milieu rural, puisqu'elle en est l'étude, elle l'est tout autant pour le « milieu sociologique », puisqu'elle se veut une contribution à la cumulativité sociographique depuis Léon Gérin⁸. La sociographie québécoise cumule en effet de nombreuses observations du milieu rural depuis déjà plus de deux siècles. En fait, étudier le milieu rural d'aujourd'hui est en quelque sorte étudier les transformations de la société québécoise et plus particulièrement la transition d'un milieu agricole dominant à un milieu rural où l'agriculture n'occupe plus une position dominante... si ce n'est, peut-être, que dans l'imaginaire. Ce que certains appelleraient un processus d'urbanisation.

Ainsi, les transformations du milieu rural ne pourraient-elles pas être l'expression de ce qu'est et de ce qu'est devenue la société québécoise, si nous admettons bien sûr son existence? Hormis cette pertinence un peu plus générale, l'étude d'un agriculteur en particulier est intéressante, puisque le sujet choisi est pour ainsi dire, cloué au sol. Ce qui signifie qu'il est relativement plus facile de re-constituer l'univers des relations de celui-ci. L'intérêt de ce double sujet - sujet de recherche et sujet interrogé - sera explicité davantage dans ce qui suit.

La mobilité et l'immobilité: pertinence du sujet interrogé⁹

N'entendons-nous pas souvent que la particularité de l'« homme moderne » est d'être constamment en mouvement et que son devoir est de s'adapter aux changements? Guy Rocher écrira qu'à son avis : « la plus grande mutation du vingtième siècle, c'est peut-être que l'homme moderne perçoive et juge les réalités sous l'angle du

Québec rural et la problématique nord-américaine avant la révolution tranquille, Étude d'un refus », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no 1, été 1990, p. 199-222.

⁸ En particulier, *L'habitant de Saint-Justin*, PUM, Montréal, 1968.

⁹ Nous spécifierons davantage dans notre partie décrivant la méthodologie privilégiée. Nous répondrons du choix de l'agriculteur en particulier et du milieu de vie de celui-ci, ainsi que du matériau et de la méthode choisie. Cette partie vise plutôt à insérer notre problématique dans un « univers de pertinence » que cet univers soit « social » ou « intellectuel ». Elle vise également à définir progressivement notre objet et nos

changement »¹⁰. Et G.H. Mead d'ajouter que : « ...la conception du monde de la culture moderne est essentiellement dynamique; c'est une conception qui permet et même souligne, la réalité d'une évolution et d'un changement créateur authentiques »¹¹. L'agriculteur représenterait, dans cette perspective, l'antinomie de l' « homme moderne » qui lui serait urbain. Il est attaché à sa terre et doit y travailler sept jours sur sept¹². Nous sommes bien loin d'une société de loisirs! La modernisation du Québec, généralement située dans les années cinquante et soixante, n'était-elle pas associée à l'accélération de son industrialisation et de son urbanisation? Pendant cette modernisation, le milieu rural s'est-il mué en milieu urbain? Que pense un agriculteur né à la fin des années quarante et qui a vécu les transformations du milieu rural, ce milieu qui aujourd'hui donne tant de maux de tête aux intellectuels qui tentent de le définir? Qu'en est-il des relations aux autres que noue un individu attaché à sa terre? Comment les appréhende-t-il? Et surtout, pourquoi cette étude nous permettrait de définir sociologiquement le milieu rural?

La pertinence, ci-dessus présentée, renvoie à des relations concrètes entre soi et les autres. Entre d'une part, un individu « immobile »¹³ et des autres « mobiles ». Pour imaginer, c'est la connaissance d'une personne qui regarde les autres défiler devant sa fenêtre. Bien plus, c'est le regard d'un « minoritaire » - anciennement « majoritaire » dans la mesure où l'agriculture était l'activité principale – vers les « majoritaires » que nous pourrions largement et confusément nommer « urbains ». Nous développerons davantage, soyez sans crainte.

Enfin, nous pouvons, sans trop de difficulté, envisager que l'individu vivant en milieu rural, et plus particulièrement, vivant de l'agriculture, et qui ne vend pas lui-même ses produits au marché public, « côtoie » davantage la nature que des humains. Pour ainsi dire, et cela selon le type de production et/ou de distribution de ses produits,

hypothèses de travail. Notre chemin sera ainsi de notre objet vers notre problématique théorique et méthodologique.

¹⁰ Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Éditions HMH, Montréal, 1973, p. 209.

¹¹ George Herbert Mead, *L'esprit, le soi et la société*, PUF, Paris, 1963, p. 249.

¹² « Des vacances, lâché complètement, on peut pas, on peut pas fermer la porte, y'a quelqu'un en dedans ». (Citation de mon premier entretien exploratoire, p. 1.6)

¹³ L'agriculteur interrogé est né et a vécu la majeure partie de sa vie dans le même rang si ce n'est que quelques épisodes où il a vécu au village, à la ville la plus proche, ainsi qu'à Saint-Liboire.

l'agriculteur est cloué au sol. Par ce fait même, l'agriculteur rencontrerait davantage des gens de son milieu, mis à part peut-être des touristes et des personnes vivant en milieu rural et travaillant à l'extérieur de celui-ci. Ou encore peut-être des personnes reliées à l'agriculture (agronomes, vétérinaires, etc.). Autrement dit, l'agriculteur vivrait dans un univers restreint, en termes d'Autres, et ces Autres risqueraient fort bien d'être « semblables », ou plus particulièrement d'avoir un lien quelconque avec son mode de vie.¹⁴ Qui sont alors ces Autres?

La folk-société et « l'homogénéité » ou la difficulté de définir le milieu rural

L'agriculteur, nous l'avons vu serait un homme d'un autre temps, voire d'un autre espace. Il représenterait le « Québec profond », le gardien des traditions, le folklore, le « Québécois de souche ». « Les agriculteurs ont la terre, la tradition, l'enracinement; les autres ont la mobilité, une information plus diversifiée qui leur permet souvent de conquérir la mairie. »¹⁵ Selon Marcel Rioux, la société canadienne-française après la Conquête de 1759, deviendrait une société « folk », c'est-à-dire une société archaïque et paysanne. Ce serait le début d'un *nouveau Moyen-Âge*¹⁶ :

[L]a société québécoise, loin de continuer à se développer comme les autres sociétés occidentales de l'époque en s'industrialisant, s'urbanisant et en se sécularisant, se recueille au contraire sur ses éléments populaires et ruraux et qu'au lieu d'aller en s'urbanisant, elle se folklorise davantage »¹⁷.

Pour clarifier davantage, faisons un bref retour sur les débats concernant la folk-société dans les années cinquante au Québec, entre notamment Philippe Garigue et Marcel Rioux.¹⁸

¹⁴ Selon Statistique Canada, le milieu étudié, qui se situe pourtant en périphérie de la région métropolitaine, compte 2 395 habitants dont 85 sont nés à l'étranger, soit environ 3.5% de la population. Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2001, p. 2.

¹⁵ Maryvonne Bodiguel, *Le rural en question*, Éditions l'Harmattan, Paris, 1986, p. 156.

¹⁶ Marcel Rioux, *La question du Québec*, Éditions Seghers, Paris, 1971, p. 52.

¹⁷ *Ibid.*, p. 49.

¹⁸ Pour de plus amples précisions, voir entre autre Philippe Garigue, « Mythes et réalités dans l'étude du Canada français », *Contributions à l'étude des sciences de l'homme*, no 3, 1956, Marcel Rioux, « Remarques sur les concepts de folk-société et de société paysanne », *Anthropologica*, 5, 1957, p. 147-162 et l'anthologie sur la société canadienne-française, Yves Martin et Marcel Rioux, *La société canadienne-française*, Éditions HMH, Montréal, 1971, 404 pp., et en particulier l'article d'Hubert Guindon.

Pour l'un, la société québécoise fut depuis toujours une société industrielle, et pour l'autre, cette dite société fut à un moment donné de son histoire une société *folk* (*nouveau Moyen-Âge*), une société agraire et paysanne. Garigue interprétera l'évolution et la continuité de la société rurale canadienne-française par l'analyse des diverses institutions, ou des structures sociales (rang, seigneurie, village, paroisse, etc.) de ce milieu, et par leur intégration au niveau provincial et national. Il conclura que : « ...les communautés rurales du Canada français n'ont jamais formé d'entités autonomes ou fonctionnellement intégrées au niveau de la communauté »¹⁹. En fait, elles ne seraient que le prolongement des villes, « la société rurale canadienne-française a emprunté des villes sa culture, de même que ses institutions; elle a peu créé par elle-même »²⁰. Comme anthropologue, Rioux écrira : « ...il ne faut pas, je crois, interpréter l'absence d'institutions paroissiales, municipales ou administratives, comme si elle signifiait que les gens avaient attendu ces divisions pour se grouper et se reconnaître en des communautés primaires »²¹. Ainsi, Rioux affirme que ce n'est pas parce que le milieu rural possède des institutions semblables au milieu urbain, que la culture n'est pas pour autant différente, elle se différencie à la mesure des relations sociales : « Règle générale, le rural entre en contact avec moins de personnes, s'associe avec des gens d'une aire géographique et sociale moins étendue; la plus grande partie de ses relations primaires (*face to face*) et ses relations avec certaines personnes sont de plus longue durée.²² »

Ce débat autour de l'existence ou non d'une folk-société illustre bien que depuis longtemps, en sociologie du moins, il est difficile de définir ce que serait la « ruralité », et ce, même lorsque l'agriculture était l'activité de l'ensemble de la population. Est-ce une question de culture ou de structure? Est-ce d'abord une question de concept? Si depuis quelques années, il y a un regain d'intérêt pour l'étude du milieu rural, probablement favorisée par des préoccupations environnementales, par l'arrivée de « néo-ruraux » ou tout simplement par le développement touristique régional dans des régions

¹⁹ Philippe Garigue, « Évolution et continuité dans la société rurale canadienne-française », La société canadienne-française, Éditions HMH, Montréal, 1971, p. 145.

²⁰ *Ibid.*, p. 145.

²¹ Marcel Rioux, « Notes sur le développement socio-culturel du Canada français », La société canadienne-française, Éditions HMH, Montréal, 1971, p. 178.

²² *Ibid.*, p. 176.

« marginales », la difficulté est toujours présente²³. Or, il est significatif de noter l'absence, à notre connaissance, de travaux portant spécifiquement sur le rapport à l'Autre en milieu rural, comme si l'étude de l'altérité était spécifiquement du ressort de ceux qui s'intéressent aux relations ethniques ou aux contrées lointaines. Et pourtant, la sociologie rurale semble noter ce malaise, cette difficulté de définir l'Autre, ici en occurrence le « rural ».²⁴ En parcourant les livres actuels portant sur la sociologie rurale du Québec, nous avons l'impression que cette spécialité est surtout orientée vers le développement rural que sur la connaissance de ce que serait cette ruralité. Ce qui est pleinement légitime. Pour appuyer nos impressions, nous ne connaissons aucune monographie portant sur le Québec rural actuel, sachant pourtant que la sociologie québécoise s'est développée dans ce milieu et sachant également la difficulté énoncée précédemment. La dernière monographie en date, à notre connaissance, est celle de Marc Lesage décrivant les transformations d'un milieu urbain.²⁵

De toute façon, le « rural » ne serait-il pas un homme solitaire et isolé sur ses terres? Qui, de Garigue ou de Rioux, a raison, ou a tort? Existe-t-il un monde que nous pourrions qualifier de « rural »? Nul n'a besoin de faire un procès qui a déjà eu lieu et qui a impliqué également un historien²⁶, cela nous amènerait vers des questions complexes autour du rapport de l'histoire et de la sociologie, et ce n'est pas ici notre propos. Peut-on concilier ces deux approches qui portent respectivement sur l'analyse des structures sociales et de la culture²⁷? Depuis longtemps déjà, les sociologues s'intéressent à ces deux niveaux d'analyse : morphologie/représentations, objet/sujet, etc. Sommes-nous en présence d'une « homogénéisation » structurelle ou d'une

²³ Voir en particulier l'introduction ainsi que le chapitre premier du livre de Bruno Jean, Territoires d'avenir, Pour une sociologie de la ruralité, PUQ, 1997.

²⁴ La définition faite par la négative, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas urbain est rural, amène plusieurs sociologues (Bernard Kayser, Bruno Jean, entre autre) à s'interroger sur la particularité de ce « monde ». En fait, c'est comme si le rural apparaissait en même temps que sa disparition annoncée dans les années cinquante par Gérald Fortin, qui peut être vu comme l'« ennemi » des sociologues de la ruralité, mais aussi comme le « stimulus » favorisant la réflexion.

²⁵ Marc Lesage, Microcité, Enquête sur l'amour, le travail et le sens de la vie dans une petite ville d'Amérique, Éditions Fides, Québec, 1997, 243pp.

²⁶ Voir Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France, L'historiographie au tournant des années 1960, La réaction à Guy Frégault et à l'École de Montréal, La voie des sociologues, Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 30, no 3, décembre 1976, p. 323-362.

« homogénéisation » culturelle? Peut-on, par l'analyse des relations sociales, définir ce que pourrait être la particularité d'un monde rural? Notre hypothèse première, si voulez, serait de penser que l'étude des relations sociales concrètes en Soi et les Autres, permettrait de « fonder » le rapport à l'Autre. D'une façon un peu plus élégante, les relations sociales définiraient les fondements empiriques de la conscience de l'Autre. Aidons-nous, pour ce faire, de la théorie des interactions de George Herbert Mead pour définir théoriquement notre objet.

²⁷ Pour le déclin de l'usage du concept de culture dans la mouvance du « marxisme » des années 60 à 80 au Québec, voir Marcel Rioux, Un peuple dans le siècle, Les Éditions du Boréal, Montréal, 1990, 448pp.

CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE THÉORIQUE : LA QUESTION DE L'ALTÉRITÉ

« Je ne suis pas ce qu'on dit que je suis, ni ce que je dis que je suis. »²⁸

La relation entre « soi » et les autres constitue notre objet réel, ce qui est à expliquer et c'est par une théorie de l'interaction - du soi comme résultat des rapports sociaux - élaborée par George Herbert Mead et R.D Laing que nous allons définir théoriquement ce que nous allons chercher, ou plutôt ce que nous allons décrire (théorie descriptive). Qu'est-ce qu'un « soi »? Il n'est pas facile de distinguer ce que serait un soi dans la mesure où il ne peut qu'exister en relation.

Les soi ne peuvent exister qu'en relation à d'autres soi. On ne peut distinguer nettement entre nos propres soi et ceux des autres, puisque les nôtres n'existent et n'entrent dans notre expérience que dans la mesure où ceux des autres existent et où, eux aussi, entrent comme tels dans notre expérience.²⁹

Ou encore écrira R.D. Laing : « Il est difficile de comprendre l'être-soi de l'autre. Je ne peux pas en faire l'expérience directe. Je dois m'en rapporter à l'action de l'autre et à son témoignage »³⁰. Le soi n'existe qu'en relation à d'autres soi, c'est bien une particularité le définissant, et nous comprenons avec Laing et Mead, que nous ne pouvons pas en faire l' « expérience directe », puisque nous faisons l' « expérience » de l'autre par l'expérience que nous avons de l'autre. L'expérience « indirecte », si vous voulez, serait l' « action » et le témoignage de l'autre. Ces « expériences indirectes » peuvent être alors définies comme étant des médiations entre d'une part, la réalité de soi et de l'autre – la réalité de la relation - et d'autre part, l'action et le témoignage dont le langage en serait la principale composante et non la seule. Comme nous le verrons plus loin, nous travaillerons sur le langage de sens commun qui est une de ces médiations.

Nous l'avons vu, le soi se constitue dans l'expérience sociale, dans l'interaction, mais il existe des « cas limites » où le soi ne pourra jamais apparaître. En psychanalyse, nous parlerions de processus de projection ou d'introjection. Dans le premier cas, l'autre

²⁸ R.D. Laing, *Soi et les autres*, Éditions Gallimard, 1971, Paris, p. 119.

²⁹ George Herbert Mead, *op. cit.*, p. 139.

³⁰ R.D. Laing, *op. cit.*, p. 39-40.

n'existe que par les catégories que je fixe à priori, et dans le deuxième, je n'existe que par le regard de l'autre. L'altérité implique la reconnaissance de l'autre dans sa relation à moi, puisque la « non-reconnaissance » conduirait à nier notre « sujet », ou à le penser comme « inconscient », ce qui revient au même.

Mais si nous sommes d'accord sur le fait que vous ne faites pas l'expérience de mon expérience, nous convenons de ce que nous comptons sur nos communications pour nous renseigner sur ce que nous pensons, sentons, imaginons, rêvons, etc., et sur la façon dont nous le faisons. Les choses vont se compliquer si vous me dites que je vis quelque chose que je ne vis pas. Si c'est là, du moins, ce que vous entendez par expérience consciente.³¹

Voilà réaffirmer l'importance du langage et du statut attribué à l'Autre. Au départ, nous ne savions pas si nous devons aborder le statut du « sujet » dans notre partie théorique ou méthodologique. Cette hésitation marque en effet la difficulté de séparer la théorie de la méthode. Si le statut du « sujet » est une question théorique relevant d'une théorie du sujet, cette définition aura des implications méthodologiques définissant les règles (théoriques) permettant de repérer notre objet empirique. Autrement dit, définir théoriquement l'Autre comme un sujet « conscient » ou « connaissant » n'indique pas comment faire « empiriquement » dans notre travail, ou tout simplement dans nos relations, pour qu'il en soit réellement ainsi. Prenons le cas concret des relations d'entretien dont nous avons d'ailleurs fait l'expérience pour ce travail et nous reviendrons peu après sur les règles de construction de notre objet en définissant théoriquement le statut du matériau utilisé, à savoir les histoires de vie, ou plus généralement le langage.

Bien que cela peut sembler une évidence, l'intervention sociologique, quelle que soit sa forme, dans notre cas la relation d'entretien, est toujours une affaire de relations sociales³², ou comme le dirait Nicole Ramognino, une expérience sociale³³. Ces relations sociales prendront une forme particulière selon notre conception de l'Autre. Si nous concevons l'Autre comme un individu qui veut devenir « sujet » de sa propre histoire,

³¹ *Ibid.*, p. 29.

³² Maurice Catani cité par Nicole Gagnon, « Données autobiographiques et praxis culturelle », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. LXIX, 1980, p. 294.

³³ Nicole Ramognino, « L'observation, un résumé de la « réalité » : De quelques problèmes épistémologiques du recueil et du traitement des données », *Current Sociology*, 40, 1, 1992, p. 55.

cela est tout à fait différent, que de considérer l'Autre comme déjà « sujet »³⁴. En supposant que l'Autre tente de devenir sujet, nous induisons dès lors qu'il est objet lorsqu'il nous parle, ou plus précisément objet qui tente de devenir sujet, par notre intervention.³⁵ Autrement dit, il serait un « sujet » qui tente de devenir encore plus « sujet ». Laissons à ce propos la parole à deux auteurs différents qui expriment le rapport à l'Autre sous deux formes distinctes. Todorov dira qu'une nouvelle façon de vivre l'altérité serait peut-être d'affirmer « l'extériorité de l'autre qui va de pair avec sa reconnaissance en tant que sujet »³⁶. Vincent de Gaulejac dira : « Celui qui aide est en position dominante, il y trouve une satisfaction narcissique intense, une réassurance par rapport à ses propres vulnérabilités et un moyen de gérer le sentiment d'infériorité qui l'habite »³⁷. Une relation d' « aide » ne peut-elle pas favoriser le sentiment de honte?

Nous retrouvons par ce détour, la difficulté soulevée précédemment dans la description des débats autour de la folk-société. De Gaulejac passe par une théorie psychanalytique ou psycho-sociologique du sujet; Rioux par une théorie de la culture; et Garigue par une théorie de la structure. Comment en effet distinguer ce que de Gaulejac dira au sujet du sentiment de honte d'un individu, « où il n'est pas à l'origine de ce qui lui fait honte et là où il a été acteur dans ce processus »³⁸. C'est aussi la difficulté que nous pouvons rencontrer à vouloir définir une identité, parce qu'elle est toujours en relation à quelqu'un ou à quelque chose, avons-nous déjà dit. Par exemple, ce que nous sommes en train d'écrire est-il une « création » ou tout simplement un ramassis d' « influences »? Pour nous, l'individu est déjà « sujet », si vous voulez. Par notre « intervention », la relation d'entretien, nous ne cherchons pas à découvrir le sens caché des actions de l'interviewé, mais plutôt permettre « à ses interlocuteurs d'accoucher de ce qu'ils savent »³⁹. Ce à quoi nous nous intéressons, c'est à la connaissance (non pas nécessairement à la culture, aux structures et à la psyché) que l'individu, l'agriculteur, a

³⁴ De Gaulejac dira que : « Le dispositif mis en place vise à analyser les individus comme le produit d'une histoire dont ils cherchent à devenir sujet », *La névrose de classe, op. cit.*, p. 271.

³⁵ Nicole Ramognino dirait que l'interprétation remplace le contenu par un processus de réification, « Pour une approche dialectique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, p. 89-90.

³⁶ Tzvetan Todorov, *La conquête de l'Amérique, la question de l'autre*, Éditions du Seuil, Paris, 1982, p. 311.

³⁷ Vincent de Gaulejac, *Les sources de la honte*, p. 295.

³⁸ *Ibid.*, p. 221-222.

de son milieu, milieu qu'il définira lui-même. Nous admettons que les paroles recueillies sont le point de vue de la personne interviewée et que celui-ci vaut. Ne pas reconnaître notre « sujet », nous amènerait à détruire notre « objet ».

N'empêche, nous ne pouvons pas contourner cette question : quelle serait cette « part » de l'autre en nous? Peut-on distinguer ce qui est de l'ordre individuel et de l'ordre social et en définitive objet de la sociologie? « Ce caractère de l'autre qui entre dans une personnalité est, dans l'individu, la réaction que son geste provoque dans cet autre.⁴⁰ » En ce sens, considérer l'Autre, comme objet est également une réaction par rapport à autrui, réaction qui définit ce qu'il est, et ce dans une relation. Ainsi, ce n'est que par nos relations à autrui que nous pouvons prendre conscience de soi - l'organisation de nos expériences par le biais de la mémoire - par la réaction que notre geste produit sur un autre individu et qui construit la signification de ce geste même. Ce serait donc dans et par la relation à autrui qu'« émerge » la conscience de soi, et la possibilité de se prendre comme « objet ». Dans la relation d'entretien et non dans une relation d'aide, si ce n'est que d'aider autrui à accoucher de ce qu'il sait, la signification, le sens de ses expériences « apparaîtra » dans cette relation, par cette appropriation des attitudes d'autrui (« le scientifique »), en regard même des questions qui lui seront posées, qui sont elles-mêmes des réactions à ces attitudes ou à ses expériences. La relation d'entretien est une expérience sociale et non-scientifique, ce qui veut dire que nous ne pouvons pas contrôler entièrement nos attitudes, ce qui n'est pas un problème en soi. Définies de cette façon, les questions et les réponses construisent le sens et, ce faisant, cette relation d'altérité dont nous nous donnons comme projet de l'étudier. Autrement dit, il est tout à fait impossible de s'ériger au-dessus de notre corps et de s'observer agir, ce n'est que par nos relations à autrui que nous pouvons savoir ce que nous disons et ce que nous faisons ou plus précisément le sens de ce que nous disons et faisons. Il n'y a de « sens commun » que s'il est partagé. En ce sens, « je ne suis pas ce qu'on dit que je suis, ni ce que je dis que je suis », signifie que l'« identité » n'est possible que dans la rencontre, elle est altérité. Ou encore, dira Laing, « L'« espace » où quelqu'un a le sentiment de

³⁹ Gilles Ferreros, *op. cit.*, p. 109.

⁴⁰ G.H. Mead, *op. cit.*, p. 137.

pouvoir bouger librement est à la mesure de l'espace qu'il s'accorde et de celui que lui accordent les autres »⁴¹.

Dans notre cas, nous étudierons la constitution de ce soi dans la relation particulière d'entretien. Ce soi ainsi défini est d'abord social, et aussi d'ordre cognitif ou si vous voulez de l'ordre de l'appropriation d'une réalité sociale vécue, cet « espace » dont parle Laing. « L'essence du soi, comme nous l'avons dit, est d'ordre cognitif; elle réside dans la conversation par gestes intériorisés qui constitue la pensée, ou à partir de laquelle procèdent la pensée et la réflexion. En conséquence, l'origine et les fondements du soi, comme ceux de la pensée, sont sociaux.⁴² » L'identité est alors altérité, et cette connaissance de soi et des autres serait à la mesure des relations sociales concrètes. Voilà en quoi notre objet, dans ces dimensions privilégiées, est un « problème » d'ordre sociologique et plus précisément un « problème » de l'ordre d'une sociologie de la connaissance; ce que nous préciserons par la suite.

Dans un premier temps, dans notre mémoire, il s'agira de décrire cette constitution de ce soi, constitution élaborée par le biais de l'entretien ou si vous voulez d'une expérience sociale, d'une relation à autrui. En définissant cette constitution comme étant un processus de connaissance et non de méconnaissance, d'idéologie ou d'inconscience, nous serons amenés à dégager ce que seraient les fondements sociaux de cette connaissance constitutive du rapport à autrui. « L'analyse sociologique des irréductibilités de la connaissance serait donc la clé pour circonscrire les formes sociales, dans la mesure où l'on considère que ces dernières sont des traces de l'organisation même de l'expérience dans l'expérience ».⁴³ Par quoi ou comment l'agriculteur définit-il les autres? Et quelles sont leurs relations?

Toutefois, cette description, ou plus précisément la re-construction empirique de notre objet posera inévitablement le problème de la représentativité ou de la validité de

⁴¹ R.D. Laing, *op. cit.*, p. 169.

⁴² *Ibid.*, p. 147.

⁴³ Paul Sabourin, « La régionalisation du social : une approche de l'étude de cas en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, 2, 1993, p. 72.

cette construction dans la mesure où la constitution du soi n'est que la constitution d'un soi « partiel », ou si vous voulez, d'un point de vue socialement différencié. À bien y penser, existe-t-il un soi « général », un soi qui engloberait en quelque sorte tous les soi? Trouverions-nous des réponses dans ce que Mead définit comme « l'autrui généralisé »?

On peut appeler la communauté organisée ou le groupe social qui donnent à l'individu l'unité du soi « l'autrui-généralisé ». L'attitude de l'autre-généralisé est celle de toute la communauté... Ces attitudes sociales s'introduisent dans le champ de l'expérience directe de l'individu, et sont comprises, comme éléments, dans la structure ou constitution du soi de la même façon que les simples attitudes d'autrui »⁴⁴.

Si communauté ou société existe (autrui généralisé), c'est par le caractère commun de partage de symboles signifiants construits dans la communication par geste (langage, geste primordial). Par la relation d'entretien, par exemple, l'agriculteur nous dira, en même temps qu'il se le dit, le milieu dans lequel il vit : « ...répondre à la question du qui suis-je? implique, pour telle ou telle personne, qu'elle réponde en même temps à la question : quel est ce milieu dans lequel je vis et surtout quelle relation ai-je avec ce milieu? »⁴⁵. Tout simplement, en définissant les autres, il se définit lui-même. Dans cette perspective, l'autre généralisé serait ce que la pensée – celle-ci permettant la genèse et le développement du soi, selon Mead - présuppose comme contexte. Ainsi, le soi serait une abstraction dont les fondements seraient empiriques, c'est-à-dire dans et par nos relations. Autrement dit, en définissant les autres, l'individu se définit et définit du même coup son milieu; l'autre généralisé comme processus de symbolisation, ou encore d'une construction sociale, qui serait « la résultante d'un état donné des rapports sociaux »⁴⁶. Cet « état donné des rapports sociaux » sera dans un premier temps ce qu'il faudra décrire, c'est-à-dire l'espace-temps des relations entre soi et les autres construisant cet autrui généralisé dont parle Mead. Nous y reviendrons davantage et plus clairement dans la partie suivante.

⁴⁴ George Herbert Mead, *op. cit.*, p. 131-134.

⁴⁵ Robert Sévigny, Le Québec en héritage, La vie de trois familles montréalaises, Editions Albert Saint-Martin, Montréal, 1979, p. 245.

⁴⁶ Gilles Houle, « Le bon sens des sociologues. Quelques éléments pour une théorie de l'altérité », Sociologie du Sud-est, 1989, p. 59.

CHAPITRE 3 : PROBLÉMATIQUE MÉTHODOLOGIQUE : MATÉRIAU ET OBJET

« Il ne faut pas traiter les « personnes » comme des « animaux » ou comme des « choses » (...) Il est extrêmement difficile de ne pas mutiler, sans nous en rendre compte, notre réalité humaine en l'assimilant à des concepts, au point que l'original disparaît dans le processus »⁴⁷

Avec l'aide du spécialiste de la sociologie rurale au Québec, Bruno Jean, nous expliciterons notre projet et la façon dont nous le mènerons à terme. Voici ce que devraient être les études de sociologie rurale, ou à tout le moins ce que devraient être les intentions de ceux qui s'intéressent à la « ruralité », selon cet auteur :

Notre intention est de sortir de la vision négative de la ruralité, qui s'est imposée avec les statistiques, comme ce qui est non urbain. C'est probablement dans l'intelligence du lien au lieu, et qui prend ici la forme d'un lien social spécifique, que se trouvent les fondements d'une définition objective de cette ruralité si difficilement saisissable, mais si présente sous le regard.⁴⁸

Une « définition objective de la ruralité » serait dans « l'intelligence du lien au lieu ». « L'intelligence du lien au lieu »? Pourrions-nous dire, sans nous tromper, que les relations sociales sont ces « liens », qui en définitive constituent ce milieu, ce « lieu »? Et l'« intelligence » ne serait-elle pas la logique d'organisation de ces relations dans et par nos expériences? Il y a bien sûr, l'intelligence de l'agriculteur et l'intelligence du chercheur, comme il y a l'expérience de l'agriculteur et celle du chercheur. Il faut les distinguer, puisque ce qu'on tente de re-construire, ce n'est pas la théorie choisie, mais plutôt l'expérience de notre agriculteur. Par quoi et comment notre agriculteur, par exemple, s'approprie cette réalité dite rurale. Vouloir saisir les formes que prennent ces relations demanderait d'abord que nous les décrivions. La spécificité de ces formes serait relative à ces relations qui fonderaient une définition « objective », c'est-à-dire à la mesure même de ces relations. Cette « intention » fonde ainsi le choix de notre matériau et définit notre objet. Ce choix est à la mesure de notre objet si vous voulez. Notre matériau principal sera l'histoire de vie, et notre objet réel ou empirique sera cette relation entre « soi » et les « autres », la réalité de la relation, que nous avons définie théoriquement comme altérité. Si les statistiques ont « imposé » une « vision négative de la ruralité », « comme ce qui est non urbain », nous comprenons dès lors, qu'une vision

⁴⁷ R. D. Laing, *op. cit.*, p. 98.

⁴⁸ Bruno Jean, *op. cit.*, p. 5.

« positive » de la ruralité peut se construire avec, notamment, des histoires de vie. Autrement dit, le(s) « sens » de la réalité rurale est construit socialement par des individus en relation, pensons à l'autrui généralisé de Mead, et les formes que prennent ces relations permettraient de définir ce que Bruno Jean appelle « les fondements d'une définition objective » à la mesure même, ajouterions-nous, de ces relations et saisissables dans le discours de sens commun, puisqu'il en serait la première construction. L'identité est altérité, c'est-à-dire la rencontre du « sujet » et du « chercheur », dont les fondements seraient cette fois-ci explicites. Notre hypothèse théorique sera donc la suivante : la connaissance de l'Autre est relative à l'espace-temps construit dans et par les relations sociales, et cette construction est à la mesure du développement de cette société, ou, si vous préférez, de la production même de ces relations.

L'autre point fondamental dans cette volonté de sortir d'une définition négative de la ruralité est présenté dans le choix même du sujet. Pourquoi en effet choisir un agriculteur pour tenter de définir ce que serait le milieu rural en sachant fort bien qu'il n'est plus l'individu « majoritaire » et qu'il y a diversité dans la composition de cet espace? Nous pensons justement que ce passage de « majoritaire » à « minoritaire » ne peut guère être explicité longuement que par un agriculteur. N'oublions pas non plus, que par sa pratique, l'agriculteur est cloué au sol, ce qui lui permet d'observer son milieu sur une plus longue durée et de mieux y constater les transformations de celui-ci. Nous cherchons à définir ce que serait la « ruralité » d'aujourd'hui et nous pensons n'avoir d'autre choix que d'écouter ceux qui vivent quotidiennement dans ce milieu et ainsi le savoir des agriculteurs semble être les données à privilégier. Avec Bruno Jean, nous dirions ceci :

Souvent né sur la terre qu'il cultive aujourd'hui, issu d'une famille qui depuis des générations, habite la même paroisse, l'agriculteur se situe ainsi dans un type de rapport à la terre, basé sur des valeurs patrimoniales, sur la permanence dans le temps, sur une connaissance intime des lieux, toutes choses qui définissent une territorialité rurale ou agraire et qui trouvent ainsi un terrain solide pour se manifester et induire des visions du monde et des pratiques sociales⁴⁹

⁴⁹ Bruno Jean, Territoires d'avenir, Pour une sociologie de la ruralité, *op. cit.*, p. 159.

Ce choix fut donc déterminant de cette « connaissance intime des lieux » et des personnes les constituant. Dans ce qui suit, nous consacrerons nos énergies à définir le statut de notre matériau, les histoires de vie. La définition théorique du sujet, implique également la nécessité de définir théoriquement le statut des histoires de vie et plus particulièrement celui du langage de « sens commun » comme connaissance.

Le sens commun. De la culture à une connaissance, choix et définition du matériau

Nous rencontrons sur notre chemin des termes variés utilisés dans la définition de ce que seraient les données autobiographiques. De l'histoire de vie au récit de pratique en passant par le récit de vie, la confusion règne en maître. De plus, tout dépendant de notre objet, relatif à la discipline, le matériel autobiographique ne sera pas utilisé dans une même visée.⁵⁰ L'historien partira à la recherche de faits historiques, d'événements qui pourraient être inconnus de la tradition. Dans ce cas-ci, les données biographiques ne seraient qu'un matériau parmi d'autres, qu'une façon de connaître ce qui est inconnu par la tradition historique instituée. Les biographies seraient ici utilisées comme source d'information. Didier Le Gall dira qu'il ne s'agit que « d'un mode d'investigation utilisé de manière complémentaire »⁵¹, le but visé étant bien sûr une meilleure connaissance des faits historiques et la construction possible d'un récit (histoire de paroisse, de village, etc.).

Nous pourrions continuer pour d'autres disciplines⁵², mais qu'en est-il de l'usage fait par les sociologues? Il y aurait, nous semble-t-il, au moins deux façons d'utiliser les données biographiques. Dans l'un des cas, les données seraient le résultat d'une démarche scientifique. Possédant à priori une théorie particulière (théorie sociologique des classes sociales, par exemple), le chercheur sait d'avance où chercher pour illustrer -

⁵⁰ En sociologie par exemple, les histoires de vie peuvent servir d'« outil » thérapeutique comme c'est le cas de la sociologie clinique de Vincent de Gaulejac, ou encore d'outil d'analyse du « vécu », comme nous le verrons dans ce qui suit.

⁵¹ Didier Le Gall, « Les récits de vie : approcher le social par la pratique », dans Jean-Pierre Desaulniers (dir.), La recherche qualitative : résurgence et convergences, coll. Renouveau méthodologie, Chicoutimi, 1985, p. 49.

valider ou invalider - celle-ci. Dans l'autre cas, le sociologue tente de saisir l'expérience sociale par la façon dont la personne la conçoit. Qu'il s'agisse d'histoire de vie, de récit de pratique ou de récit de vie utilisés selon ces deux perspectives, ces matériaux seraient la redécouverte du sens commun.⁵³ Cette redécouverte serait, en quelque sorte, ce que Bruno Jean exprimait un peu plus tôt comme étant une volonté de sortir des définitions faites par la négative. La définition de l'Autre ne serait pas un processus idéologique, un processus de méconnaissance ou d'ignorance, et un processus inconscient, mais bien un processus de connaissance. L'idéologie, que l'on pourrait définir sommairement avec Fernand Dumont comme étant la pensée de l'Autre⁵⁴, devient une forme de connaissance, celle du sens commun. Si nous définissions l'idéologie comme étant la pensée de l'Autre, comment pourrait-on alors « sortir » de celle-ci, puisque l'Autre est aussi soi? Laing dira fort justement :

On ne saurait abstraire complètement l'identité « propre » de quelqu'un de son identité pour autrui. Son identité-pour-soi; l'identité que d'autres lui attribuent; les identités qu'il leur attribue; l'identité ou les identités qu'il croit qu'il lui attribuent, ce qu'il croit qu'ils croient qu'il croit qu'ils croient...⁵⁵

Cette suite est sans fin représente le cercle des herméneutes. Peut-on arrêter de s'étourdir et de se rendre malade parce que l'Autre vous le confirme? Certains pensent que oui, dont M. Laing. Selon lui, les sciences humaines, dont la sociologie fait partie quoique nous pouvions en penser, et c'est l'avertissement que Laing nous donnait au début de cette partie : « Il ne faut pas traiter les « personnes » comme des « animaux » ou comme des « choses ». Si nous voulons en sortir, nous n'avons pas tellement d'alternatives. Si l'idéologie est la pensée de l'Autre et que l'Autre est également soi, il faut admettre que nous sommes tous « pris » dans l'idéologie. Et si nous sommes tous « pris » dans l'idéologie, nous pourrions ainsi renverser la perspective et dire que tous nous connaissons. Quelle serait alors la différence entre l'interprétant et l'interprété?

⁵² Pour une courte rétrospective en anthropologie et en sociologie, complétée par une bibliographie, le lecteur peut se référer à la première partie du livre de Louis Morin, La méthodologie de l'histoire de vie (1^{re} partie), Institut Supérieur des Sciences humaines, Qc, 1973, p. 1-18.

⁵³ Gilles Houle, « Histoires et récits de vie : la redécouverte obligée du sens commun », Les récits de vie, théorie, méthode et trajectoires types, Danielle Desmarais et Paul Grell (sous la dir. de), Éditions Saint-Martin, Montréal, 1986, p. 35-51.

⁵⁴ Fernand Dumont, Les idéologies, PUF, Paris, 1974, p. 6.

⁵⁵ R.D. Laing, *op. cit.*, p. 104.

L'un tente dans le meilleur des cas de construire des concepts et l'autre de donner du sens à ses expériences. L'idéologie devient ainsi un « sens commun » par différenciation à un sens scientifique (les concepts). Alors, qu'est-ce que le sens commun?

Dans le cas particulier des histoires de vie, le sens commun peut être considéré comme une forme de connaissance; il nous semble être, en tant que forme spécifique de connaissance, l'objet virtuel de la théorie de la connaissance recherchée dans les règles implicites et les catégories cognitives (qui sont une construction sociale de la réalité). Il s'agit là d'une construction « empirique » dont les propriétés, règles ou catégories, sont l'objet d'une telle théorie, et dont la construction explique les modalités suivant lesquelles cette réalité sociale est construite dans la conscience, par et dans le langage.⁵⁶

Les « règles implicites » ne signifient pas inconscientes, puisque nous n'avons pas à demander à notre agriculteur de dégager les fondements de sa pratique, c'est notre travail. Nous lui demandons de nous parler de sa réalité, de ses expériences et de ses relations. Pour lui ces expériences font sens, et pour nous elles devront faire sens. Le sens commun est d'abord une construction « empirique ». Ce mot est écrit entre guillemet, pour souligner la différenciation d'avec le « sens scientifique », mais aussi parce qu'il est une construction, tout comme le soi d'ailleurs, abstraite, une première abstraction si voulez, faite dans et par le langage. Et dire que l'objet de la théorie de cette connaissance, cette première abstraction, est « virtuel », c'est pour souligner qu'il est à repérer par ses « traces ». Et enfin, celles-ci sont une construction sociale de la réalité dont leurs règles ou leur logique est à chercher.

Que serait alors la connaissance de sens commun par différenciation à la connaissance scientifique? Définissons d'abord plus explicitement ce qu'est la connaissance. Cette dernière peut se définir comme la mise en forme d'une expérience selon des règles et des usages diversifiés du langage. Notre travail est donc la construction de deux mises en forme, la mise en forme de sens commun et la mise en forme de « sens scientifique » ou encore la connaissance de sens commun et la connaissance scientifique. Le « modèle concret » de connaissance est en quelque sorte cette première construction qu'est le sens commun. Si celui-ci est un « modèle », c'est bien parce qu'il s'agit d'une mise en forme selon des règles. Et enfin, il est un « modèle

concret » dira Granger, puisque « les éléments sont de même nature que ce qu'ils représentent : ils appartiennent au vécu »⁵⁷. Autrement dit, celui-ci est la mise en forme d'une expérience – expérience agricole – selon des règles repérables dans son discours, ayant pour visée de donner sens à celle-ci. Par différenciation à ce modèle concret de connaissance, le sociologue construit, sur cette base, un modèle abstrait ayant pour but, l'explication. Ces deux savoirs sont à la mesure de l'identité respective des deux partenaires (agriculteur et sociologue), et plus particulièrement de leur rencontre, de l'altérité, dont l'objet de cette rencontre n'est pas le même. L'un cherche à donner sens à ses expériences et l'autre à l'expliquer. Gilles Houle dira fort justement qu'« inférer que le sujet racontant sa vie est sociologue ou qu'il fait de la sociologie sans le savoir, c'est nier à proprement parler son identité aussi bien que celle du sociologue qui a bien mal pris la mesure de son travail »⁵⁸. Pour ainsi dire, l'identité serait somme toute relative à cette relation dont le projet n'est pas le même.

Illustrons rapidement, peut-être trop, notre propos par un exemple concret, ce qui nous permettra par la suite de proposer une hypothèse méthodologique qui orientera notre démarche d'analyse. Gilles Houle a montré ce qu'était le modèle concret de connaissance des Québécois d'avant les années 1950-60. Ce modèle était constitué des relations familiales. Pour ainsi dire, ce « rapport au monde », cette « vision du monde », cette première construction que Rioux définissait par une théorie de la culture est définie par une théorie de la connaissance dont la famille en serait le fondement. En somme les « règles implicites » ou les catégories cognitives, dont nous avons discuté avec G. Houle, étaient des règles familiales ou encore une logique familiale. Si nous suivons Mead, « [O]n peut appeler la communauté organisée ou le groupe social qui donne à l'individu l'unité du soi « l'autrui-généralisé », nous concluons que pour l'individu, faire partie d'une « grande famille » - les relations de parenté et d'alliance - était cet « autrui généralisé » pour le Québec « traditionnel », c'est-à-dire le groupe social qui donnait

⁵⁶ Gilles Houle, « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », *Sociologie et sociétés*, vol. XIX, no 2, octobre 1987, p. 83.

⁵⁷ G.G. Granger cité par Gilles Houle, *L'idéologie : un mode de connaissance*, *op. cit.*, p. 125.

⁵⁸ Gilles Houle, « La sociologie comme science du vivant : l'approche biographique », Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pirès, *Recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaétan Morin Éditeur, 1997, p. 278.

l'unité du soi. Nous pourrions dire que tout ce qui était « extérieur » à cet espace n'existait que par les informations ou la connaissance que permettaient ces relations. En fait, ce qui était « extérieur » à la famille et à ses alliances était à la limite, des familles rivales. Pour tout dire, l'Autre était d'abord connu comme faisant partie d'une famille. Cette hypothèse fut d'ailleurs confirmée dans les années ultérieures. Cette généralisation, qui permettait de conclure que la famille était au principe de structuration de la « société traditionnelle », fut effectuée sur la base des diverses monographies⁵⁹, et donc des divers milieux de la société québécoise, ainsi que par la diversité des matériaux utilisés couvrant une longue période historique (fin du XIX^e siècle jusqu'aux années 1980). Mentionnons les correspondances amoureuses⁶⁰, les histoires de vie⁶¹, les autobiographies⁶² et les entrevues⁶³. Mentionnons également l'étude d'anthropologie politique faite à l'Île d'Orléans par Vincent Lemieux⁶⁴ et les études en sociologie de l'économie sur l'expérience de Forano⁶⁵. Aujourd'hui quel serait cet autrui généralisé?

Répetons brièvement ce qui nous intéresse dans le cadre de cette étude : Comment s'élabore la connaissance d'autrui dans le discours d'un individu⁶⁶ provenant et vivant dans une région rurale du Québec?

La perception d'autrui ou plutôt la connaissance d'autrui serait-elle à la mesure des rapports sociaux? Celle-ci serait-elle marquée de ruptures, de modifications ou de continuités? Par exemple, nous pouvons faire l'hypothèse que si le milieu rural est caractérisé par des rapports sociaux entre « semblables » comme nous l'avons vu

⁵⁹ Voir Léon Gérin, Horace Miner, E.C. Hughes et Marcel Rioux, *op. cit.*.

⁶⁰ Roch Hurtubise, L'amour, le soi et la société. Sociologie de la connaissance amoureuse dans les correspondances québécoises, Université de Montréal, Montréal, 1989, 350pp.

⁶¹ Gilles Houle, « L'idéologie comme mode de connaissance », *op. cit.*

⁶² Denise Lemieux et Lucie Mercier, Les femmes au tournant du siècle, IQRC, Québec, 1985, 389pp.

⁶³ Robert Sévigny, *op. cit.*

⁶⁴ Vincent Lemieux, Parenté et politique; l'organisation sociale dans l'Île d'Orléans, PUL, Québec, 1971, 250pp.

⁶⁵ Jacques Hamel, Gilles Houle et Paul Sabourin, « Stratégies économiques et développement industriel : l'émergence de Forano », Recherches sociographiques, XXV, p.189-211

⁶⁶ Cet agriculteur est né et vit toujours dans la même municipalité. Celle-ci est située à proximité de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et près de la région métropolitaine à environ 50 kilomètres. Il ne vit donc pas dans ce que nous avons coutume de nommer « région éloignée ». La question de la représentativité sociologique d'une histoire de vie sera élaborée également dans la partie suivante. Nous verrons, de plus, les principales caractéristiques du milieu étudié.

précédemment, ce qui impliquerait que tout le monde ou presque se connaît; les gens seraient alors qualifiés « par leur lieu d'origine, l'endroit où ils habitent dans la commune, leurs traits psychologiques et leur caractère de conformité aux normes »⁶⁷ (hypothèse de la société traditionnelle ou de la folk-société pour le Québec). « Par contre, nous pensons que dans l'état présent et au cours d'une évolution future, les sociétés rurales se caractérisent et se caractériseront de façon croissante, du point de vue de leurs représentations, par une différenciation grandissante dans leurs jugements sociaux »⁶⁸ (« société moderne »). Ainsi, et toujours selon le même auteur, nous passerions d'un jugement sur autrui, ici d'une connaissance, relatif à l'espace (lieux d'origine, lieu d'habitation, etc.) à un jugement relatif au temps (avant/après). Autrement dit, ce serait le passage d'un espace-temps absolu (société traditionnelle) à un espace-temps relatif (société moderne). Dans cette optique, la connaissance de l'autre ne serait pas seulement relative à des sentiments psychologiques, comme *l'inquiétude* ou la *crainte de l'autre*⁶⁹, mais aussi à l'histoire et aux transformations sociales. Pour expliciter, reprenons les dires d'un Marcel Rioux qui affirmait que : « ...ces nous fondés sur la proximité physique ne cèdent pas facilement la place à un nous élargi que l'église et le village auront pour fonction de faire naître et de faire fortifier »⁷⁰. N'avons-nous pas affirmé que jadis, la famille fût au principe même de la structuration de la société québécoise? Si nous sommes bien loin de l'habitant de la folk-société, l'agriculture « moderne » reste-t-elle encore familiale? Quelle est cette famille? Quel est son espace? Son temps? Auparavant, la société québécoise était rurale, et son principe organisateur était la famille, maintenant, elle est « urbaine ». Est-ce que la famille, qui « était au fondement de cette société tant du point de vue des idées que des faits, de la réalité sociale vécue au cours de cette histoire »⁷¹, l'est encore dans ce cas particulier? Les relations entre soi et les membres de la famille, beaucoup plus élargie qu'aujourd'hui,

⁶⁷ Jacques Maho, *L'image des autres chez les paysans*, Éditions Champ du Possible, Paris, 1974, p. 9.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 9.

⁶⁹ Gérard Bouchard dira, dans *Le Devoir* du jeudi 30 janvier 2003 ceci : « La lutte des minorités pour sauvegarder leur culture est un phénomène planétaire. Procédant d'une grande inquiétude, elle incite les petites populations au durcissement identitaire. À la longue, elle risque d'inculquer la crainte de l'autre, de freiner les élans de débordement, d'induire un face-à-face douloureux, inhibiteur avec soi. C'est le lot de toutes les petites nations ».

⁷⁰ Marcel Rioux, « Notes sur le développement socio-culturel du Canada français ». *La société canadienne-française*, op. cit., p. 179.

⁷¹ *Ibid.*, p. 53.

étaient primordiales. Ici particulièrement, la connaissance des autres est à la mesure de quoi, de qui? Est-ce que la logique familiale serait encore aujourd'hui la logique sociale dominante dans ce milieu et est-ce qu'elle serait au fondement du rapport à autrui? Ou encore, ne serait-elle, parmi d'autres, qu'une logique possible suite à une différenciation des relations sociales.

Nous terminerons cette partie en citant Maryvonne Bodiguel qui nous propose une piste possible à ces questions.⁷² Nous définirons, par le fait même, notre hypothèse méthodologique.

L'essor rapide de la modernisation agricole concomitante à celui des moyens de communication a suscité en même temps celui de la diversification et de la personnalisation des rapports sociaux professionnels. Dans les années soixante, l'accent est mis sur la spécialisation des exploitations agricoles en vue de débouchés spécifiques nationaux et régionaux; ceci implique de la part de l'agriculteur un surcroît d'informations et donc de contacts avec l'encadrement professionnel technique (...) L'exploitant se trouve confronté avec de multiples personnes d'horizons différents au niveau d'une petite région, ce qui l'amène à se déplacer toujours plus et à s'ouvrir à différents discours.⁷³

Mme Bodiguel affirme qu'il y a diversification des rapports sociaux. Aujourd'hui, « l'exploitant se trouve confronté avec de multiples personnes d'horizons différents » et il s'« ouvre à différents discours ». Qui sont ces « multiples personnes » et quels sont ces « horizons différents »? Et enfin, quelle est cette « ouverture », et comment elle s'effectue? Pour reprendre ces termes, notre travail serait d'étudier cette « ouverture » et, surtout, comment elle se fait du point de vue de l'agriculteur interrogé, ou encore, comment fait-il l'expérience de cette « ouverture », de ce « déplacement ». Si nous précisons cette « ouverture », pour le Québec, quoique nous n'utiliserons plus ce terme plutôt imprécis, nous parlerions d'« ouverture familiale ». Précisons :

⁷² Nous avons déjà fait l'an passé un premier entretien exploratoire où l'agriculteur nous avait davantage parlé de sa pratique agricole. Notre deuxième entretien a été réalisé et a porté spécifiquement sur les autres en milieu rural. Vous trouverez d'ailleurs, en appendice, les grilles d'entretien que nous avons construites. Toutefois, il faut savoir qu'elles sont un guide et non pas une recette miracle pour orienter les entretiens. Le but d'un entretien n'est pas de répondre explicitement à toutes les questions, mais plutôt de faire parler le plus possible l'interviewé. À la limite, un bon interviewer utilisera cette grille, seulement s'il y a de longs silences. L'important, si vous voulez, ce n'est pas tant le contenu de cette grille que la relation sociale d'entretien.

⁷³ Maryvonne Bodiguel, *op. cit.*, p.165.

D'une société fondée sur des rapports de parenté et d'alliance, nous voyions émerger des relations sociales de plus en plus différenciées où la vie de l'individu, du couple, de la famille et du travail notamment sont autant de catégories qui viennent construire de nouvelles pratiques sociales, ou encore de nouvelles formes de vie sociale. Économiques, politiques et culturelles, celles-ci sont la mesure de la transformation des rapports sociaux au Québec. L'espace-temps de la société s'est différencié, il est désormais pluriel; sa relativité est celle des nouveaux rapports sociaux dont les propriétés peuvent paraître illimitées tellement leur variété est fluide dans l'éclatement successif de modèles anciens : de la structuration à la déstructuration d'une société, la limite est pourtant là où une nouvelle vie doit prendre forme dans la construction d'une logique sociale, d'un temps social, qui ne sont plus donnés mais acquis.⁷⁴

Par cette citation, nous sommes en mesure de spécifier notre hypothèse méthodologique. Notre objet tel que définit théoriquement est construit dans notre matériau, et cette construction est repérable par les catégories cognitives, ou tout simplement les unités lexicales qui sont la mesure empirique de cette construction. S'il y a différenciation des relations sociales, il y aura dans le même temps, autant de catégories cognitives permettant d'en rendre compte. Notre objet d'analyse ne peut donc être défini à priori, mais bien par le dégagement des propriétés empiriques qui fondent cette construction, c'est-à-dire les catégories cognitives ou les unités lexicales. Nous voici maintenant doté d'un projet et bien plus, d'un objet. Nous voulons, dans notre mémoire, expliquer la relation entre un agriculteur et les Autres, cette dernière pouvant être défini théoriquement par une théorie de l'altérité. Tout comme l'affirme Bodiguel pour la France, le Québec des années 60 s'est transformé radicalement. Ce fut l'époque de la Révolution tranquille. Pour notre mémoire, nous avons choisi un sujet né en 1948. Il a donc connu le Québec d'avant cette Révolution. Il était bien jeune pourriez-vous dire. Est-ce un témoin crédible de cette période, pourriez-vous ajouter? Une chose est certaine, notre agriculteur a connu une autre façon de vivre en milieu rural et surtout, il a été éduqué par des gens ayant vécu dans l'avant Révolution tranquille. L'année est somme toute arbitraire. Rien ne peut indiquer qu'advient un changement brusque dans la façon de concevoir autrui même si le Québec est en période de changements. Rien ne dit également, qu'après les années 1960, on ne vivait plus de façon « traditionnelle », malgré les changements politiques, économiques et autres. Ainsi, la question de la « crédibilité » ne se pose pas à priori. Et au fait, qu'est-ce qu'un témoin crédible? Nous supposons donc, jusqu'à preuve du contraire, que ce choix est pertinent puisque

⁷⁴ Gilles Houle et Roch Hurtubise, « Parler de faire des enfants, une question vitale », Recherches sociographiques, XXXII, 3, 1991, p. 411-412.

l'agriculteur pourra amplement nous parler de cette transition d'un monde dominé à un monde participant de l'économie dominante. Si, dans le Québec d'autrefois, les relations sociales dominantes étaient les relations familiales, et qu'après ces années, il y aura diversification de ces relations, l'agriculteur nous parlera de ces transformations. Ainsi, il est fort plausible que son discours s'articule selon ces deux temps, à savoir, le temps de sa jeunesse et l'âge adulte, puisqu'apparaîtront des changements majeurs. Et encore plus, ce sera la naissance d'un Autre : un autre temps et un autre espace.

Représentativité sociologique :

La généralité n'est pas construite à priori, mais serait plutôt dans la construction même de notre objet à repérer dans la description de ses propriétés empiriques. Pourquoi? Tout simplement parce qu'« aucun individu n'intériorise la totalité de ce qui est objectivé en tant que réalité dans sa société, même si la société et son monde sont relativement simples »⁷⁵.

La généralité d'une forme ne peut-être que relative aux relations sociales qui la constituent. Nous pourrions à cet égard, adopter une typologie de l'espace rural québécois⁷⁶. Par exemple, l'agriculteur interrogé vit dans un milieu près d'un grand centre urbain, et d'une ville, mais nous croyons, pour le moment, qu'il n'est pas nécessaire d'adopter une telle perspective en regard même de notre objet. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'expérience d'un agriculteur sera similaire, en regard de notre objet, et cela peu importe où il se trouve. Ce constat étant à la mesure même de l'activité dominante de son expérience qui l'oblige à être cloué au sol, ou si vous voulez à être « immobile ». Bien sûr, tout dépend de ce type d'activité dominante, mais ici, son travail – production laitière - l'oblige à être à la maison, c'est-à-dire à la ferme, sept jours sur sept. D'autres types de pratiques agricoles nécessitent sûrement de vivre dans de telles conditions. Ceci dit, il n'est pas question de représentativité statistique, dans la mesure où nous n'affirmons pas que le cas étudié soit représentatif de tous les autres, mais plutôt de représentativité sociologique où la pertinence est relative à l'objet même de notre

⁷⁵ *Ibid.*, p. 183.

⁷⁶ Voir notamment Bruno Jean, *op. cit.*, et Bernard Kayser, La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental, Éditions Armand Colin, Paris, 1990, 316p.

étude. D'autres études pourraient confirmer ou introduire de nouvelles dimensions à privilégier, ce qui n'invaliderait pas pour autant celle-ci. Peut-être que ces quelques faits pourraient en rassurer quelques-uns. Au Québec, l'industrie laitière est la première industrie agricole. Encore plus, selon une étude menée par un groupe de l'Université Laval et soulignée par le Devoir, « plus de 60 000 personnes au Québec tirent leurs revenus directement ou indirectement de la production laitière », et 30 000 sont des propriétaires exploitants ou de la main-d'œuvre familiale.⁷⁷ Alors, combien faut-il de producteurs laitiers pour qu'ils deviennent représentatifs du milieu rural? Répétons-le, ce à quoi nous nous intéressons, relève d'une sociologie de la connaissance, c'est-à-dire l'étude de ses *irréductibilités sociales*, alors, nous voulons dégager la construction sociale de l'Autre tant au niveau temporel que spatial. « [...] [L]e temps et l'espace sont conceptualisés en tant que propriétés de l'objet, et deviennent ainsi des référents internes à cet objet...⁷⁸ ». Pour le moment, il serait donc vain d'utiliser une quelconque typologie spatiale à priori.

Enfin, dans un premier temps, nous avons vu la pertinence de notre sujet de recherche, tant au niveau de la personne interrogée que de notre objet. Depuis longtemps en sociologie, définir le « milieu rural » est l'objet de nombreux débats. D'une définition culturelle à une définition structurelle, nous sommes loin d'un consensus. Par la suite nous avons défini théoriquement notre objet réel, la relation entre soi et autrui, par la théorie des interactions de G.H. Mead. À ce moment, nous avons dit que l'identité est altérité, et que notre hypothèse théorique était que cette connaissance de soi et des Autres serait à la mesure des relations sociales concrètes. Dans un troisième temps, nous nous sommes attardés à préciser notre problématique méthodologique qui est une sociologie de la connaissance par différenciation, par exemple, à une sociologie ou à une anthropologie de la culture de Marcel Rioux. D'une part, l'agriculteur n'est pas sociologue et ne tente pas de devenir « sujet ». Il est déjà « sujet » avons-nous déjà dit. Ses paroles valent et elles peuvent être définies comme une connaissance. D'autre part, celle-ci est une première construction sociale de la réalité (modèle concret), et elle est définie comme

⁷⁷ Étude réalisée par le Groupe de recherche en économie et politique agricoles (GREPA). voir *Le Devoir* du mercredi 21 avril 2004 à la page D6.

⁷⁸ Paul Sabourin, *op. cit.*, p. 71.

étant la mise en forme d'une expérience – expérience agricole – selon des règles repérables dans son discours, ayant pour visée de donner sens à la vie. Le sociologue tentera de la décrire pour finalement l'expliquer (modèle abstrait). De plus, notre hypothèse méthodologique était que notre objet théorique soit construit dans notre matériau, et que les catégories cognitives ou les unités lexicales définissent empiriquement cette construction théorique. Et enfin, nous avons abordé la question de la représentativité sociologique de notre étude et l'importance de l'industrie laitière dans la production agricole québécoise. Dans la prochaine partie de notre travail, nous passerons à l'analyse de notre matériau par sa description.

CHAPITRE 4 : PORTRAIT DE SAINT-ALEXANDRE

*Je garde souvenir
De champs immenses,
D'un jeune village
Encore en joie
De son enfance,
Je me souviens encore,
D'une chapelle
Et d'une rue qui a grandi
À côté d'elle
Ton cœur a bien grandi
À l'aube du millénaire
Nourri d'eau fraîche
Et du travail de la terre,
T'as résisté au temps
T'as grandi en sagesse
Malgré les ans
T'as su garder
Toute ta jeunesse⁷⁹*

⁷⁹ Extrait de la chanson thème de Saint-Alexandre intitulée « Je pense à toi, Saint-Alexandre », par Sylvie Legault, tirée du livre des 150 ans de Saint-Alexandre, Saint-Alexandre, 1850-2000, Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée, Québec, 2000, p.650.

Dressons un bref portrait de la collectivité de Saint-Alexandre. Saint-Alexandre est d'abord située près de la région métropolitaine, de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, et elle est adjacente aux Cantons de l'Est. Elle est intégrée à la municipalité régionale du comté du Haut-Richelieu qui regroupe les municipalités suivantes : Mont-Saint-Grégoire, Sainte-Brigide, Saint-Sébastien, Sainte-Anne-de-Sabrevois, Henryville, Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Lacolle, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Valentin, Saint-Blaise-sur-Richelieu et Saint-Jean-sur-Richelieu. Cette municipalité fait également partie de la région administrative de la Montérégie, qui a ses limites au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest l'Ontario, au sud l'État de New York et à l'est la Mauricie-Bois-Francs et l'Estrie. Glissons quelques mots sur cette région. Nul n'est nécessaire de faire une étude approfondie pour savoir que le milieu étudié, que nous appelons parfois la vallée du Saint-Laurent, possède des terres fertiles comparativement à des régions montagneuses. En effet, « c'est dans cette zone que se retrouvent les meilleurs sols du Québec. La qualité des sols et des conditions climatiques très favorables par rapport au reste du Québec, ont favorisé le développement d'un riche potentiel agricole »⁸⁰. Voici quelques chiffres relatifs à la production laitière selon les régions administratives du Québec.⁸¹

Production laitière 2002-2003, selon les régions administratives

Régions adm.	Nombre de producteurs laitiers en 2002	Nombre de producteurs laitiers en 2003	Régions adm.	Production totale '000 000 litres 2002	Production totale '000 000 litres 2003
Chaudière-Appalaches	1 752	1 653	Montérégie	45,3	44,1
Montérégie	1 647	1 550	Chaudière-Appalaches	42,5	42,0
Centre-du-Québec	1 254	1 173	Centre-du-Québec	36,7	36,1

⁸⁰ Yves Cartier, Les régions administratives du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 1990, p. 189.

⁸¹ Sources utilisées : Institut de la statistique du Québec et Fédération des producteurs de lait du Québec.

Bas-Saint-Laurent	976	925	Estrie	21,9	21,2
Estrie	726	671	Bas-Saint-Laurent	20,1	20,1
Saguenay Côte-Nord	469	439	Saguenay-Côte-Nord	11,8	11,4
Mauricie	444	413	Mauricie	10,2	10,1
Montréal-Laval-Lanaudière	385	352	Montréal-Laval-Lanaudière	8,1	7,8
Capitale nationale	332	310	Laurentides	7,5	7,3
Laurentides	291	278	Capitale nationale	7,3	7,1
Abitibi-Nord-du-Québec	202	185	Abitibi-Nord-du-Québec	4,2	3,9
Outaouais	126	111	Outaouais	2,6	2,3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	36	32	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,5	0,4

À la lecture de ce tableau, nous apercevons que la région de la Montérégie, dont fait partie la MRC du Haut-Richelieu, est en deuxième position et en première pour le nombre de producteurs laitiers et pour la production laitière. La Montérégie, pour la spécialisation laitière, est donc la plus productive à l'ensemble du Québec. Toutefois, à l'intérieur de cette région administrative, où se situe donc la MRC du Haut-Richelieu? Elle occupe le premier rang pour la production laitière en 2002-2003 avec 6,2 millions de litres et le deuxième rang en 2003 pour le nombre de producteurs laitiers avec 189 producteurs, soit 12,19% des producteurs de la MRC, derrière le Haut-Saint-Laurent avec ses 206 producteurs laitiers (13,29%). Malgré que ces observations soient de courte durée, il n'y a pas à en douter, la région et la MRC où notre agriculteur possède sa ferme laitière sont « prospères ». L'importance de la production laitière étant établie, continuons avec un bref historique de la région et de la création de la paroisse de Saint-

Alexandre, ensuite nous tracerons un portrait sommaire de la constitution de cette communauté.

Étant donné le *caractère ineffable* du contexte, les données présentées seront en partie arbitraires, mais tout de même en lien avec notre objet de recherche, c'est-à-dire que nous situerons historiquement et géographiquement le milieu étudié en regard des espaces extérieurs ou à proximité de celui-ci. Autrement dit, nous essaierons de tracer un bref portrait nous permettant de décrire les territoires de l'Autre ou tout simplement qui sont les Autres constitutifs du milieu étudié. En fait, il s'agit d'une première étape exploratoire pour la découverte de l'Autre. Ces derniers ont déjà existés, mais c'est une toute autre question de savoir s'ils existent encore. Ils représentent un univers de possibles, un espace et un temps, qui s'ils ne sont pas réappropriés ne font plus sens. À cet effet, un livre a été produit pour les 150 ans de la fondation de la paroisse de Saint-Alexandre, les faits et personnages marquants de cette histoire s'y trouvent révélés. Cette histoire fut le résultat du travail de gens faisant partie de cette communauté. C'est un exemple d'appropriation de l'histoire, d'un travail réalisé par un groupe particulier de personnes. Ce sera une source importante pour ce qui suit.

Le peuplement et la population:

La création de la paroisse de Saint-Alexandre remonte à l'année 1850. Bien avant, dès 1603, Champlain avait fait un premier voyage dans le Haut-Richelieu. Mais il faudra attendre vers 1660, sous Louis XIV, l'envoi du régiment de Carignan-Salières qui avait comme mission de fortifier la rivière Richelieu contre les attaques possibles des Iroquois et des Anglais et de protéger du coup le commerce des fourrures, pour qu'apparaisse un peu de mouvement dans la région.⁸² Toutefois, ce n'est qu'en 1733 que l'on concède officiellement le territoire au sieur Clément de Sabrevois de Fleury et à son frère Charles. Rien n'y fait, il faudra attendre l'arrivée du sieur Christie et de Moses Hazen en 1764 pour que la colonisation débute par la construction de deux moulins à scie. En 1815, le successeur de Gabriel Christie, son fils Edme Henry, fonde les

⁸² Voir le chapitre XII de Léon Gérin, Aux sources de notre histoire, Fides, Montréal, 1946, p. 192-211.

paroisses de Saint-Athanasse, de Napierville et de Henryville. Et c'est en 1850 que Saint-Alexandre fait son apparition :

Pour des raisons religieuses, on fonde la paroisse Saint-Alexandre en novembre 1850 suite à des plaintes de plusieurs personnes qui ne pouvaient parcourir la distance nécessaire pour exercer le culte religieux. Certaines parties des paroisses de Saint-Athanasse et de Saint-Georges d'Henryville formeront la paroisse initiale de Saint-Alexandre en 1850.⁸³

Il faut dire toutefois que, depuis les années 1830, les habitants de la Grand'Ligne, en particulier, avaient demandé à l'évêque de Québec pour se constituer en paroisse, distincte de Saint-Athanase. Ces requêtes furent rejetées jusqu'en 1850, sous prétexte, notamment, que le défrichement n'était pas encore assez considérable. Pour remédier à ce problème, les habitants construisirent un lieu de fortune pour exercer leur culte religieux.⁸⁴ À Saint-Denis-de-Kamouska dans les années trente, Horace Miner avait observé le même phénomène et avait ainsi défini la paroisse comme suit : « Tous ceux qui peuvent se rendre facilement à une même église qu'ils soutiennent financièrement constituent une paroisse. Si le territoire d'une paroisse est trop étendu, les gens les plus éloignés de l'église tenteront de former une autre paroisse »⁸⁵. Tel fut aussi le cas dans cette région. De plus, autant à Saint-Justin et à Saint-Denis, comme l'ont observé Gérin et Miner, Saint-Alexandre fut d'abord une paroisse religieuse, c'est-à-dire que l'érection canonique précéda l'érection civile.⁸⁶ C'est en 1851 que survient l'érection civile qui a fait de Saint-Alexandre une municipalité de paroisse.

Voici en 1851 ce qu'était la composition des 2 203 habitants de la paroisse : 12 Américains (Blakeley, Corey, Farrel, etc.), 95 Canadiens anglais, 29 Irlandais (Brady, Cutting, Harney, etc.), 11 Écossais (McKinsey, McSaggeh, Billing, etc.), 3 Français et 1

⁸³ Saint-Alexandre, 1850-2000, Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée, Québec, 2000, p. 22.

⁸⁴ Pour encore plus de détails intéressants, et également regarder la somptueuse église, rénovée en 1962 et 1989, en photo panoramique, voir le livre de Saint-Alexandre, *op. cit.*, p. 43-74. D'ailleurs, des personnes ont entrepris des démarches en 1989 jusqu'en 1995, pour que l'église soit reconnue comme bien historique auprès du Ministère des affaires culturelles.

⁸⁵ Horace Miner, Saint-Denis : un village québécois, Éditions HMH, Montréal, 1985, p. 81

⁸⁶ « Les francs-tenanciers résidents commencent par présenter une requête à l'évêque diocésain, lequel délimite le territoire et par décret en fait une paroisse canonique. Puis, sur rapport de trois commissaires de l'État, le lieutenant-gouverneur, par proclamation, reconnaît la paroisse pour des fins civiles: elle devient en alors même temps que paroisse religieuse, municipalité de paroisse », Léon Gérin. L'habitant de Saint-Justin, *op. cit.*, p. 121

Britannique, la majorité étant bien sûr Canadiens-français.⁸⁷ Cet « état de la population » s'explique aisément si l'on tient compte de la situation géographique de la paroisse. Saint-Alexandre fait en quelque sorte partie d'une région frontalière (**carte 1.0, à la page suivante**).

À l'est, nous apercevons les Cantons de l'Est où se sont réfugiés des Loyalistes ou encore des Américains pendant et après la guerre d'Indépendance américaine, ainsi que des Britanniques. Au sud, nous descendons la rivière Richelieu et nous arrivons au Lac Champlain qui chevauche le Canada et les États-Unis. « Sauf que peu à peu, les immigrants américains et anglais allaient quitter la paroisse pour aller s'établir ailleurs. »⁸⁸ En 1871, le recensement « indique la disparition quasi-totale des familles d'origine autre que française »⁸⁹. En cette année de 1851, 31% du territoire était cultivé et plusieurs habitants étaient autant agriculteurs que défricheurs. Les trente premières années de la paroisse furent celles dont le nombre de la population a été le plus élevé de toute l'histoire. Dans les années 1880, la population commence à chuter, passant de 3 262 habitants à 810 dans les années 1940. Plusieurs raisons sont alors évoquées : le départ de familles vers les manufactures américaines, le manque de terres, la superficie des terres trop petite pour la grosseur des familles, et enfin, la dépression des années 1930. Par la suite, la population augmente de nouveau pour revenir légèrement supérieure à son nombre d'origine soit de 2 395 habitants en 2001. On attribue cette hausse à l'ouverture du secteur sud (*Le Domaine Joyeux*) et à l'implantation d'un système d'égouts et d'aqueduc (*le projet du siècle*). Nous y reviendrons. Soyez sans crainte!

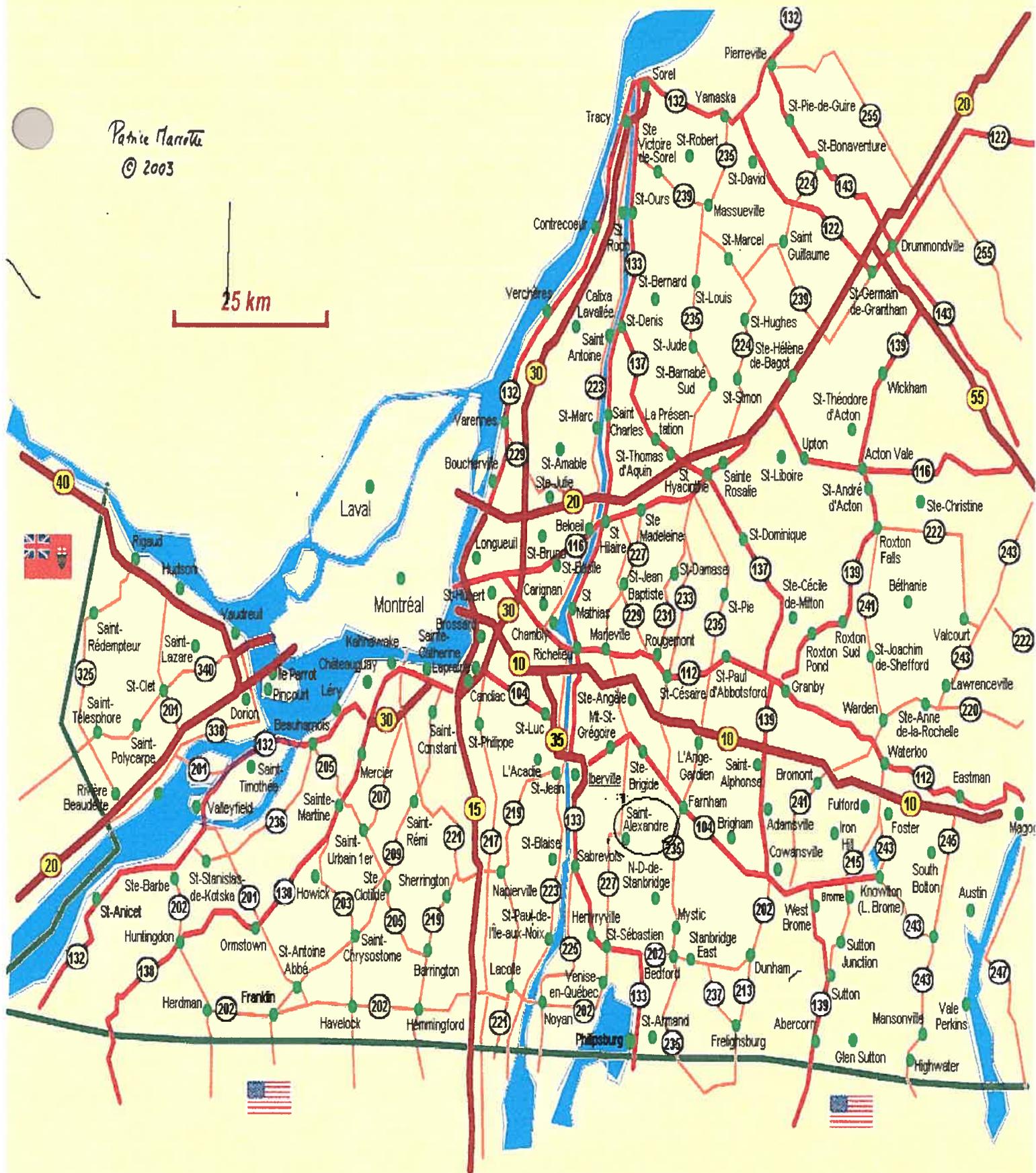
⁸⁷ *Ibid.*, p. 24.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 24. À ce sujet, Yvan Lamonde affirme que : « Ils sont de 100 000 entre 1860 et 1870, de 120 000 entre 1870 et 1880, de 150 000 entre 1880 et 1890 et de 140 000 entre 1890 et 1900 à quitter le Québec pour les filatures ou les briqueteries du New Hampshire ou du Massachusetts. », « L'ambivalence historique du Québec à l'égard de sa continentalité : circonstances, raisons et signification », Québécois et Américains : la culture québécoise au 19^e et 20^e siècles, Fides, Qc, 1995, p. 70.

⁸⁹ Saint-Alexandre, 1850-2000, op. cit., p.184.

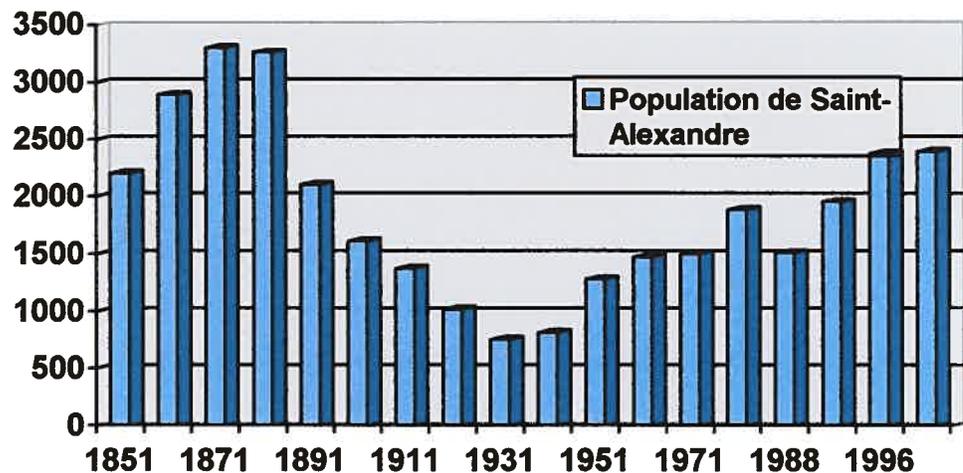
Patrice Marotte
© 2003

25 km



CARTE 1.0

Faute de données, il est difficile de décrire la composition de cette population comme en 1851. Nous savons, que 74% des gens vivaient à la même adresse 5 ans auparavant; que 3.5% sont nés à l'étranger; 75 immigrants sont arrivés avant 1991 et qu'il n'y a eu aucune immigration depuis 1991. Nous savons également que 10 personnes ont déclaré une identité autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit), et que 20 personnes appartiennent à des minorités visibles.⁹⁰ Enfin, 25 personnes parlent seulement anglais et 20 parlent une autre langue. Selon nos entretiens et le livre commémorant l'histoire de Saint-Alexandre, l'origine des immigrants serait : la Suisse, la Suisse allemande, l'Allemagne, la Belgique et la France. Plusieurs de ces immigrants seraient arrivés au pays entre les années cinquante et soixante-dix et certains seraient des producteurs agricoles. Ces données sont toutefois à utiliser avec précaution. Par exemple, les familles présentes dans le livre comptent pour environ 47% (326 familles pour 700) des familles présentes à Saint-Alexandre, et surtout, plusieurs situations conjugales ne sont pas représentées comme la monoparentalité et le célibat. Le voisin de notre agriculteur est justement un immigrant célibataire.



Source : Statistique Canada, Profil des communautés 2001

Des Irlandais furent également présents à Saint-Alexandre, comme en témoigna anciennement le Rang des Irlandais maintenant appelé le Rang Sainte-Marie.

⁹⁰ Statistique Canada donne cette définition : « Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi (1986), font partie des minorités visibles les personnes (autres que les Autochtones) qui ne sont pas de race blanche ou

Aujourd'hui il y a encore au moins une personne de descendance irlandaise, ses parents ayant déménagé d'Irlande vers Knowlton dans les Cantons de l'Est. « Toutefois, le nom de rang des Irlandais est encore fréquemment utilisé et viendrait probablement des premiers colons irlandais arrivés sur notre territoire. »⁹¹ En revanche, ces données nous permettent de prendre connaissance d'une réalité présente à Saint-Alexandre : l'immigration. Nous constatons également que si nous voulions retracer l'origine des premiers habitants de Saint-Alexandre, cela représenterait une tâche des plus complexe et voire même impossible. Lors de la description de nos entretiens, nous verrons très bien le phénomène de la migration, des raisons possibles de ces déplacements et de quelques-unes de ces conséquences. L'immigrant ne sera plus strictement une personne d'un autre pays.

Contacts avec l'extérieur : les transports et communications⁹²

Les années 1850-1860 sont marquées au Canada par le développement du réseau ferroviaire. En 1836, la première ligne ferroviaire du pays, la « Champlain and St. Lawrence Railroad », est inaugurée et elle reliait Laprairie à Saint-Jean-sur-Richelieu. Avec la Confédération de 1867, le réseau ferroviaire se développe avec plus d'intensité, semble-t-il que l'on veut créer un marché national d'est en ouest. C'est dans ces années, vers 1865, que fut construit le chemin de fer « Vermont Central », qui fut à « Saint-Alexandre une des premières manifestations du progrès »⁹³ et « représentait le principal moyen de communication avec l'extérieur »⁹⁴.

Le progrès n'était pas pour autant terminé. Vers 1915 et 1930, le téléphone et l'électricité vinrent également modifier le visage de la communauté. En 1953, la gare est fermée et l'automobile devient un des principaux moyens de transport. Fait intéressant, le Chemin de la Grande-Ligne, chemin de résidence de notre agriculteur, fut un des premiers chemins ouverts par le gouvernement à Saint-Alexandre en 1843.

qui n'ont pas la peau blanche, *op. cit.*

⁹¹ Saint-Alexandre, *op. cit.*, p. 144.

⁹² Cette partie s'appuie essentiellement sur les sources suivantes : Jean Hamelin et Yves Roby, Histoire économique du Québec, 1851-1896, Fides, 1976, 436p., François Lefebvre, Historique de Saint-Alexandre, La Société Historique de la Vallée du Richelieu, 1956, 19p. et Saint-Alexandre, *op. cit.*

⁹³ François Lefebvre, *op. cit.*, p. 6.



La gare de "St-Alexander Station" en 1896.⁹⁵

« Aussitôt, des centaines de colon s'achetèrent des lots à proximité de la route et en peu de temps la hache de ces hardis défricheurs libéra de l'emprise de la forêt de belles et fertiles prairies. »⁹⁶ Ce chemin traverse la paroisse, de l'est – Notre-Dame-de-Standbridge, comté de Brome-Missisquoi, ancien canton ayant appartenu au fondateur de l'université McGill, vers l'ouest – Saint-Athanase, paroisse faisant partie de la nouvelle ville fusionnée de Saint-Jean-sur-Richelieu en 2001⁹⁷ (voir carte 1.1 à la page suivante).

Le territoire politique :

Dans les sources utilisées, il y a peu de détails concernant le régime seigneurial puisque, semble-t-il, le peuplement de Saint-Alexandre s'est fait après l'érection canonique de la paroisse ou à tout le moins après la construction de chemins, chemin de la Grande-Ligne et le rang Kempt. Sachons tout de même que la paroisse de Saint-Alexandre aura été pour quelques temps seulement, sous le régime seigneurial aboli en 1854, et nous ne savons pas ce qu'a signifié cet événement pour la paroisse de Saint-Alexandre. Si nous voulons plus de détails, il faudrait sans doute consulter des sources qui décrivent l'histoire de la région de la Vallée du Richelieu ou l'histoire du Haut-Richelieu. Avançons tout de même.

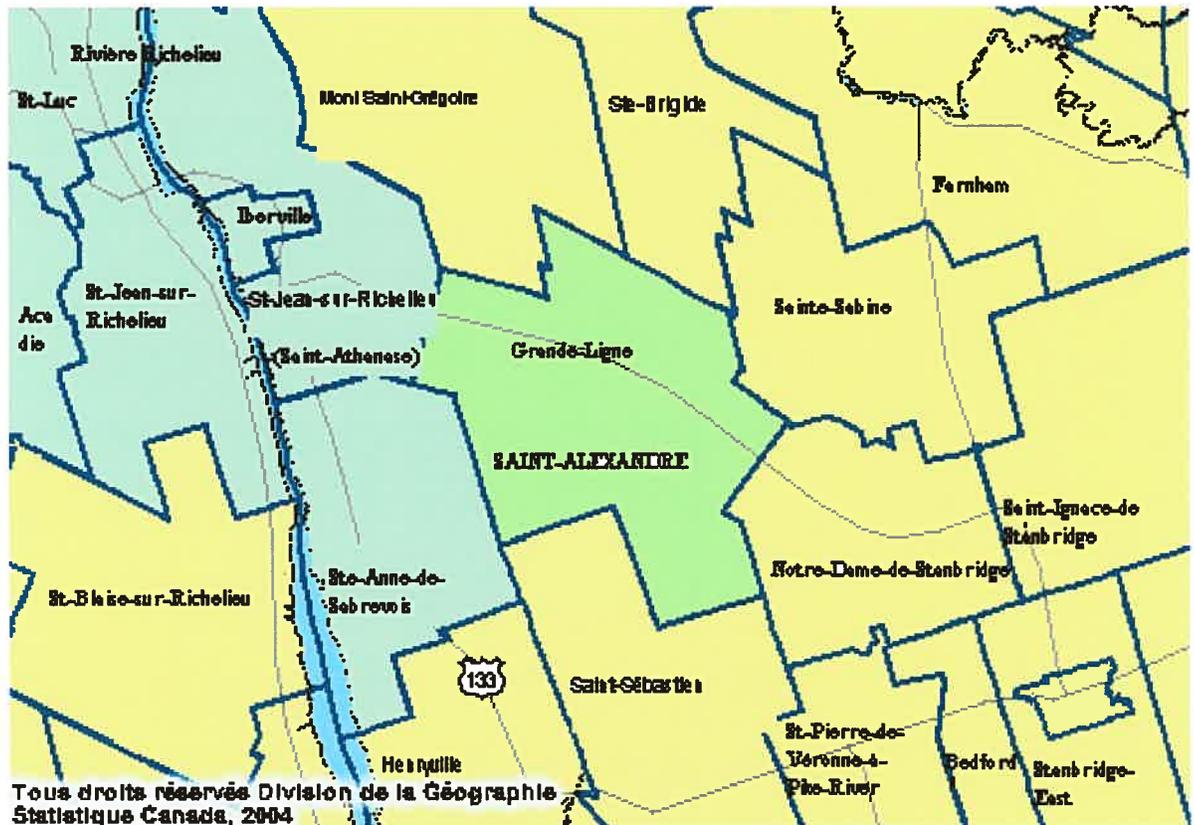
⁹⁴ Saint-Alexandre, *op. cit.*, p. 28.

⁹⁵ Toutes les photos sont tirées du livre de Saint-Alexandre, *op. cit.*.

⁹⁶ François Lefebvre, *op. cit.*, p. 7

⁹⁷ Au moment de réviser ces lignes, Saint-Athanase débutait un processus de défusion, mais le référendum fut perdu. Saint-Athanase fait donc encore partie de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

CARTE 1.1



Nb : Le territoire de couleur bleu représente la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, et le territoire de couleur vert celui de Saint-Alexandre.

Nonobstant la fondation de la paroisse et de la municipalité, on distingue généralement trois périodes dans la vie politique de cette municipalité. La première de 1855 - date marquant la fin des municipalités de comté (1847-1855) et le début des municipalités locales - à 1915 où Saint-Alexandre ne formait qu'une seule municipalité. Cette dernière faisant partie de la municipalité du comté d'Iberville (les municipalités à l'est de la rivière Richelieu : Christieville, Saint-Athanase, Saint-George de Henryville, Saint-Grégoire-Le-Grand, Saint-Alexandre et Sainte-Brigide de Monnoir) jusqu'en 1981 où Saint-Alexandre fera désormais partie de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Richelieu. Les années 1915 à 1988 marquèrent la scission de la paroisse en deux municipalités distinctes : la municipalité de paroisse et la municipalité du village.⁹⁸ Et

⁹⁸ La fondation religieuse précéda l'érection civile de Saint-Alexandre (voir également Gérin 1968). Dès les débuts, la structure religieuse se confondait ainsi avec la structure politique municipale. Ce qui adviendra en 1915 sera donc la division de cette structure en deux municipalités distinctes : le village et la paroisse. La paroisse de Saint-Alexandre sera alors composée de deux municipalités, avec deux maires

puis finalement, de 1988 à aujourd'hui, où Saint-Alexandre ne forme qu'une seule et unique municipalité comme à ses débuts.

Nous ne chercherons pas ici à détailler la constitution du pouvoir politique de la paroisse, mais plutôt à décrire les raisons que les gens donnent de cette séparation et de cette fusion. Pour ce faire nous ne parlerons pas de la première période, mais plutôt de la deuxième et de la troisième période de la vie municipale de Saint-Alexandre. « 1915, écrit François Lefebvre, est une date mémorable parce que c'est la date de l'érection du village en municipalité. »⁹⁹ Son propos est illustré par l'opposition des agriculteurs à la construction de trottoirs au village. « C'est alors que Me J.E. Boivin et M. le maire Ovila Fournier entreprirent des démarches pour obtenir l'érection du village en municipalité. »¹⁰⁰ Quant au comité d'histoire de Saint-Alexandre, il ne fournisse aucune indication pouvant expliquer le partage du pouvoir politique entre deux municipalités distinctes si ce n'est que ceci : « Certains projets n'ont pas toujours fait l'unanimité chez les citoyens de Saint-Alexandre, d'où, la division de la paroisse en deux administrations, celle du village et celle de la paroisse. À un moment donné de son histoire, les préoccupations des deux entités ne vont pas dans le même sens et la division semble être la seule solution viable ».¹⁰¹ Quels étaient ces projets? Quelles étaient ces préoccupations?

Malgré ces divisions internes, la paroisse et le village se réuniront à nouveau en 1988. Le projet est loin de faire l'unanimité : « En mars 1987, il ne semble pas y avoir unanimité sur le projet. Certains veulent laisser tomber et d'autres veulent cette fusion. Il y aura donc un vote de pris et comme il y a égalité, Gilles Bonneau, maire du village de Saint-Alexandre, choisit d'exercer son droit de vote en faveur de la fusion »¹⁰². Pourquoi cette fusion? Encore là, nous plongeons dans l'ignorance et nous pouvons à peine avancer quelques hypothèses qui resteraient à confirmer. La fusion des deux

(voir également Colette Moreux, *Douceville en Québec*, PUM, Montréal, 1982, 454pp.) Ceci veut également dire que les fêtes pour les 150 ans de Saint-Alexandre marquèrent les débuts de la paroisse et non de la municipalité.

⁹⁹ *Ibid.*, p.10.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 10.

¹⁰¹ *Saint-Alexandre, op.cit.*, p. 114.

municipalités est présentée comme le début de vastes travaux d'urbanisation : réseau d'égouts et d'aqueduc pour tout le secteur urbain, agrandissement de l'hôtel de ville, création d'un parc industriel, adoption d'un plan et de règlements d'urbanisme, etc. « La fusion des municipalités a été l'élément déclencheur de l'implantation de nouvelles infrastructures municipales, lesquelles sont présentées sous le titre *projet du siècle...* »¹⁰³. La fusion serait-elle le résultat d'intérêts strictement « villageois »? Avait-on planifié cette possibilité d'« urbaniser », d'améliorer les infrastructures avant cette fusion? « Il faut tout de même mentionner que depuis 1984, les conseils municipaux discutaient de l'implantation d'un nouveau service d'égouts et d'aqueducs. »¹⁰⁴ Considérant que le nouveau service d'égouts et d'aqueducs ne sera fonctionnel que pour le secteur villageois (urbain), pourquoi alors la municipalité de paroisse aurait-elle accepté cette fusion? Le poids politique des habitants de la paroisse a sans doute diminué, et une des raisons possibles serait la baisse du nombre de personnes travaillant dans le domaine agricole. Quoiqu'il en soit, aujourd'hui, l'agriculture n'est plus l'occupation principale du monde rural et particulièrement ici de Saint-Alexandre, bien que l'espace agricole occupe la majorité de la superficie totale du territoire (voir carte 1.2, à la page suivante).

L'agriculture et les autres occupations¹⁰⁵:

En 2001, selon Statistique Canada, 12% de la population active expérimentée¹⁰⁶ travaillaient dans l'agriculture et les autres industries axées sur les ressources, comparativement à 29% dans les industries de la fabrication et de la construction qui occupent le premier rang. Viennent ensuite les soins de santé et l'enseignement (14%) et les services commerciaux (13%). Au niveau de la profession, 11% de la population active (140/1220) occupent des professions propres au secteur primaire. Devant se

¹⁰² *Ibid.*, p. 131.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 132.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 156.

¹⁰⁵ Pour cette partie, nous avons utilisé les sources suivantes : Statistique Canada, Profil des communautés, 2001, le livre Saint-Alexandre, *op.cit.*, le bottin des entreprises et les photos de Saint-Alexandre disponibles sur le site Internet à l'adresse suivante : <http://www.ville.saint-alexandre.qc.ca/>, et enfin, le site du CLD du Haut-Richelieu : <http://www.haut-richelieu.qc.ca/cgi-bin/index.cgi>

¹⁰⁶ Voici la définition de Statistique Canada : « Personnes âgées de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel, qui étaient occupés ou en chômage pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement, et avaient travaillé pour la dernière fois contre rémunération ou à leur compte en 2000 ou 2001 ».

Sans une étude un peu plus approfondie, ces chiffres font difficilement sens. Il faudrait définir davantage le contenu précis de cette classification des industries et des professions. Toutefois, elle nous permet de constater que le domaine agricole n'est pas l'occupation principale des gens de Saint-Alexandre et qu'il y a diversification des emplois occupés.

Être agriculteur n'est donc qu'un métier parmi d'autres, et celui-ci n'occupe qu'une part relativement restreinte. Selon une informatrice, il y aurait environ 75 agriculteurs-proprétaires à Saint-Alexandre, ce qui représenterait pour l'année 2001, environ 3% de la population totale, ou encore 6% de la population active expérimentée. À l'ensemble du Québec, la population rurale agricole était inférieure à 15% de la population rurale totale vers le milieu des années 90.¹⁰⁷ Pour les industries, notons qu'il n'y a aucune « grosse » ou « moyenne » entreprise tels que des aciéries, alumineries et que la superficie totale du parc industriel, créé en 1989 (46 408.7 m²) est occupée à 13% (5 931.1 m²) par une seule entreprise spécialisée dans la restauration de véhicules. Saint-Alexandre n'est donc pas un milieu à industrie unique dont la majorité des habitants dépendraient, et l'agriculture n'est pas non plus ce genre d'industrie. Nous ne savons toutefois pas précisément si Saint-Alexandre est majoritairement un lieu de travail ou un lieu de résidence, puisque Statistique Canada ne fait pas la distinction entre les deux. Mais toujours selon cette même informatrice, mis à part ceux qui travaillent de la terre, les autres travailleraient davantage à Saint-Jean-sur-Richelieu.

De plus, si nous nous attardons quelque peu aux métiers et aux industries du passé en regard de ceux d'aujourd'hui, nous sommes surpris de constater qu'il n'existe plus tellement de comparaison possible. Citons quelques exemples de métiers disparus : le meunier, le forgeron, le tanneur, le marchand général, etc. D'autres existent encore ou se sont transformés : le menuisier-charpentier, l'hôtelier, le restaurateur, le boucher, la couturière, etc. Autre fait intéressant et qui est peut-être typique de ce genre de milieu, le domaine de la construction (plomberie, maçonnerie, électricité, entrepreneurs

¹⁰⁷ Bruno Jean, *Territoires d'avenir, Pour une sociologie de la ruralité*, op. cit. p.45

généraux, soudure, tirage de joints, excavation) constitue la majorité des industries avec dix-sept d'entre elles. Les industries liées au domaine agricole (achat et vente d'animaux, boucherie, équipements de ferme, production de fruits et légumes, battage et ensilage de grains et transport de grains)¹⁰⁸ sont au second rang avec douze industries. Le domaine automobile (débosselage, peinture, mécanique, fabrication de boîtes de camion) est au troisième rang avec huit industries. Enfin, et ce malgré le fait que le taux de natalité chute, un nouveau genre d'activité est apparu : les garderies, qui sont au nombre de quatre.



En 1906, le magasin général de Dieppe (rang Sainte-Marie). Propriété de M. Léon Bissonnette.

La famille :

En 2001, Statistique Canada recense 700 familles présentes à Saint-Alexandre. Trois cent soixante-dix de ces familles comptent un couple marié pour une proportion d'environ 53%. Deux cent vingt-cinq familles comptent un couple en union libre pour 32%, et puis finalement 95 familles sont monoparentales pour 13%. Par cette brève description, nous apercevons qu'il n'existe plus une seule façon d'être et de vivre en famille et que le couple marié ne représente plus que 53%. Il existera maintenant des familles avec des couples séparés ou divorcés, des familles monoparentales masculines et féminines, ainsi que des familles reconstituées. D'une forme unique, nous passons à une diversité de formes.

¹⁰⁸ Les propriétaires de ferme ne sont pas comptabilisés.



« Toute la famille mettait la main à la pâte »

CHAPITRE 5 : ANALYSE

A) DESCRIPTION DES ENTRETIENS : L'espace-temps des relations

vécues

Dans cette partie, nous décrirons « l'état des relations sociales », de leurs modifications ou non, et cela du point de vue même de l'agriculteur interrogé. L'objet de cette description est ainsi, non pas tant le rapport à autrui que la réalité vécue et construite dans et par le langage. C'est en ce sens qu'il faut comprendre « l'état des relations ». Autrement dit, ce à quoi nous nous intéressons dans ce qui suit, est la description du milieu dans lequel vit notre agriculteur, et ce, de son point de vue, par différenciation à la description historique élaborée précédemment. Notre objet est donc de re-construire l'espace-temps des relations sociales. Ou encore, de décrire « les trois éléments qui définissent la pratique dans son aspect concret ou vivant »¹⁰⁹, à savoir, toujours selon Ramognino, les corps, l'espace et le temps. N'oublions pas non plus que cette connaissance de l'Autre n'est pas tant idéologique qu'à la mesure du développement de cette société, ou plus précisément, de l'« état » des rapports sociaux constitutif du développement¹¹⁰ de cette dite société. Il faut donc s'intéresser en premier lieu à ces relations sociales. Par la suite, nous serons en mesure de rendre compte de la connaissance qu'il en a et d'entreprendre notre démarche explicative. Ce sera notre objet d'analyse et aussi l'objet d'une prochaine partie.

Ainsi, nous décrirons la réalité vécue par notre agriculteur tout en respectant la logique de son discours. Le découpage de nos entretiens fut élaboré en fonction de notre objet de recherche et plus précisément des relations sociales dont il était question dans

¹⁰⁹ Nicole Ramognino, « L'errance cognitive du sociologue, du sujet à l'objet : le cercle herméneutique, *Sociologie du Sud-est*, 1989, p. 112.

¹¹⁰ Soyons clairs. Nous ne faisons pas de sociologie du développement rural, c'est-à-dire que notre objet n'est pas de décrire et par la suite d'expliquer les actions d'individus ou de groupes (définisseurs de situation et intervenants) qui veulent construire un modèle de développement pour aider une collectivité. Pour tout dire, nous voulons décrire ce que serait en définitive le « milieu rural », ce qui n'empêche pas, par ailleurs, de développer une conception de ce que pourrait être une intervention, mais ce travail serait plutôt d'ordre politique que sociologique. Nous avons déjà développé indirectement cette idée, vous pouvez vous référer à notre partie portant sur le statut du sujet.

ceux-ci¹¹¹. Les catégories sont les suivantes : les relations familiales, les relations de voisinage, les relations d'amitié, les relations aux immigrants, le politique, l'économie et les pratiques agricoles, les relations aux urbains, les relations au sein d'associations, les relations villageoises et le religieux. Ce découpage sous forme de catégories, pourriez-vous dire, est arbitraire. Pourquoi ces catégories plutôt que d'autres? L'utilité des catégories, et donc du découpage, est de décrire au mieux les paroles de l'agriculteur afin de nous permette de re-constituer son univers symbolique. Bref, l'opération de découpage relève d'emblée d'un travail heuristique, c'est-à-dire, d'un travail de découverte et d'exploration plutôt que d'un travail proprement scientifique si nous pouvons dire. En ce sens, d'autres catégories auraient très bien pu faire l'affaire. Ce que nous cherchons à construire, ce ne sont pas tant les catégories que nous avons choisies que l'espace-temps construit dans et par les relations. Goffman a déjà écrit : « Les échafaudages, après tout, ne servent qu'à construire d'autres choses, et on ne devrait les dresser que dans l'intention de les démolir »¹¹². Ainsi, les catégories ne sont pas de l'ordre de l'explication, mais précisément de la découverte précédant cette explication.

¹¹¹ La retranscription des entretiens s'est faite dans le but d'assurer une meilleure compréhension pour le lecteur, sans toutefois dénaturer le sens des propos de l'agriculteur. Les numéros de page renvoient à la numérotation de nos deux entretiens.

¹¹² Erving Goffman, La mise en scène de la vie quotidienne, Les Éditions de Minuit, Paris, 1973, p. 240.

Les relations familiales :

La famille de l'Île-Verte, dont plusieurs des éléments composants se conforment à cet idéal, forme la base de la structure sociale. Les jeunes se marient aussitôt qu'ils le peuvent, l'autorité des parents demeure grande, l'indissolubilité du mariage reste sacrée et les mariages entre proches parents ont tendance à disparaître. (Marcel Rioux à l'Île-Verte en 1948)¹¹³

Dans l'temps, l'industrie laitière, les fermes, c'était une façon de vivre. Toute la famille mettait la main à la pâte sur la ferme. Comme moi, chez nous, tout était manuel et à six ou sept ans, on commençait à travailler. On était assez habitué de voir travailler le père et la mère sur la ferme – il n'y avait pas de garderie – alors ils nous amenaient sur les lieux de travail, dans l'étable, dans les champs. (1.3)

La famille, de ce point de vue, représentait autant un lieu de travail qu'un lieu d'apprentissage et de formation. La ferme était une affaire de famille, « c'était une façon de vivre ». C'était dans la famille, et grâce à elle, que le jeune enfant, jusqu'à six ou sept ans, débutait ses apprentissages. Comme nous le verrons un peu plus loin, le temps de formation dans cet espace, ou de socialisation, dirait le sociologue, se rétrécira. Les jeunes enfants faisaient partie de la ferme et leur éducation n'était pas reçue par l'extérieur. Les garderies n'existaient pas encore.

Tu as cinq-six ans, tu vois ton père, ta mère et ton frère plus vieux qui ramassent des roches dans les champs, tu veux faire pareil. Ça commence comme ça! C'est comme traire les vaches, tu demandes à quelqu'un qui a jamais trait les vaches de te traire une vache à 15 ou 18 ans, y va trouver que c'est une corvée. Mais un enfant de six ans, tu y demandes pas de traire la vache, y veut. « J'peux tu essayer papa? J'peux tu essayer? » Ça commence comme ça. Après avoir réussi, qui sait le tour, mais là y veut en faire d'autres. Il se rassoit, il en fait une et il veut en faire d'autres. Et là il vieillit...et c'est comme ça! Mais nous autres, c'était comme ça dans l'temps. (1.3)

Le « mais nous autres, c'était comme ça dans le temps » marque bien les modifications des relations familiales. Autrefois, l'enfant suivait les parents dans les champs et apprenaient par imitation, simplement à les observer. Aujourd'hui, nous le verrons dans une prochaine partie, on ne devient plus agriculteur en imitant ses parents, mais on doit également poursuivre des études. De plus, le temps des enfants à la maison est diminué et l'éducation est également reçue à l'extérieur de la famille.

Aujourd'hui, les fermes c'est bien moins familiales qu'avant, étant donné que c'est tellement gros. La plupart ont un employé au départ. Quand les enfants arrivent, c'est pareil comme les enfants de la ville ou les enfants de n'importe quels autres secteurs; ils ne font pas partie de la ferme, ils font

¹¹³ Marcel Rioux, Description de la culture de l'Île Verte, Ottawa, Musée national du Canada, 1954, p. 30.

partie de la famille. Ainsi, ce qui se passe dans la ferme, ils ne le savent même pas. Il ne sait pas ce que son père fait dans le bureau, il sait seulement que son père ramène de l'argent. C'est tout ce qu'il sait! (1.3)

Nous apercevons bien les modifications des relations parents-enfants de son point de vue. Par cette comparaison effectuée sur la base du temps, nous passons à : « Dans l'temps, l'agriculture était une « façon de vivre », les fermes étaient familiales, à « aujourd'hui » où les fermes sont « bien moins familiales ». Le statut de l'enfant se trouve du coup modifié. L'enfant faisant partie de la ferme devient l'enfant faisant partie de la famille. De ce changement, nous apercevons que la famille formait autrefois un espace indivisible¹¹⁴. Famille et ferme formaient un même espace. L'agriculteur compare également, dans l'espace, les relations qu'entretiennent les parents et les enfants. L'enfant de l'agriculteur est « pareil » à un enfant de la ville ou de n'importe quels autres secteurs, il est maintenant « séparé » de la ferme.

L'éducation des enfants telle qu'elle se fait aujourd'hui et les problèmes que cela peut comporter nous permettent de préciser davantage ce que sont devenues, pour notre agriculteur, les relations entre les parents et les enfants.

Je crois que cela va créer des problèmes dans quelques années. C'est à cause de la façon que les enfants sont élevés de nos jours. Je ne dis pas qu'ils sont tous mal élevés, mais je pense qu'un enfant que tu mets au monde, pis au bout de 6 mois, tu l'envoies à la garderie et que tu t'en occupes 4 heures par jour pendant la fin de semaine, je pense que ça va causer des problèmes un jour ou l'autre. (2.3)

Le rétrécissement du « temps éducatif » de la famille, et la prise en charge de cette formation par les garderies feront que l'enfant pourra être « mal élevé ». Si autrefois, les enfants suivaient les parents dans les champs; aujourd'hui ils suivent les gardiennes dans une garderie devenue maintenant un « Centre de la Petite Enfance ». En quelque sorte, les garderies symboliseraient le détachement de l'enfant à la terre, et plus précisément à la famille puisque la terre était une terre familiale. Et être « mal élevé » pourrait être la résultante d'une éducation reçue à l'extérieur de la famille. Sur ce point, notre agriculteur est très clair : « Aujourd'hui, le gouvernement a provoqué le retour sur

¹¹⁴ « Cette culture est familiale, c'est-à-dire que le travail se fait en famille, sous la direction du père. et que le personnel de l'exploitation se confond d'une manière presque absolue avec celui de la famille même. » Léon Gérin, *L'habitant de Saint-Justin*, *op. cit.*, p. 57.

le marché du travail des femmes, les femmes ont voulu et c'est bien. Il y en avait qui n'aimaient pas ça rester à la maison et il y avait des talents de perdu, parce que de la minute qu'elle avait des enfants, les compétences, ça ne servait plus. Mais d'un autre côté, c'est pas de même, ça ne se peut pas que ce soit à quelqu'un d'autre que toi d'élever tes enfants. » (2.4).

Notre agriculteur explicite davantage lorsqu'il nous parle de la transmission des terres de père en fils comme étant une « coutume ».

C'était dans les coutumes. Si tu regardes dans les alentours, monsieur Beaulieu¹¹⁵, c'est son fils qui a acheté. Monsieur Martin, c'est son fils qui a acheté. C'était toute comme ça, c'était une suite logique. (1.21) [...] Moi quand j'ai acheté ici, c'était un monsieur Campeau. Ça faisait cinq générations de Campeau qui avaient la ferme ici. Pis la façon qui fonctionnait, le père élevait sa famille, pis quand un de ses garçons voulait prendre la relève, et que ses enfants étaient tous partis, ils étaient tous vieux, il s'en allait dans la maison d'à côté pis il continuait à aider son garçon. (1.34-1.35)

Voilà le père qui, après avoir élevé sa famille, se recycle dans la formation continue et va habiter dans la maison attenante à la ferme. « Mon fils! De par la fenêtre je vous regarde »! Cette « suite » était « logique », parce que c'était la norme, c'est-à-dire ce qui se faisait habituellement, ce qui était normal, jusqu'à ce que les enfants ne fassent plus partie de la ferme, mais de la famille. Cette transition, étant entre autre, le résultat d'une formation reçue à l'extérieur et par le fait que les femmes travaillent bien souvent à l'extérieur de la famille. À l'espace de la famille s'ajoutent l'espace du marché du travail et l'espace de la garderie. Ce contact avec l'extérieur expliquera, pour notre agriculteur, la transmission ou non de la terre. Voici l'exemple de ses fils où il tente d'expliquer les motifs de leur décision de ne pas reprendre la terre familiale.

Non, je ne sais pas si ça aurait tenté à mon fils cadet, mais le remplacement aussi...vu qu'on est proche du village, de la ville, on est quand même pas bien loin, et puis ses amis avaient plus de facilité pour avoir des congés. L'exemple de cela, c'est très attrayant pour un jeune. Tu sais, le jeune son père le samedi matin, y travaille pas. [...] Il haït pas ça, mais je pense que c'est trop régulier pour qu'il aime ça. Mon aîné, lui il a jamais aimé ça. Mon plus vieux, quand il était jeune, pour se faire de l'argent de poche, je le faisais travailler, mais c'était bien juste pour la paye (1.26)

Celui qui travaillait avec son père, y travaillait pour son père. Il n'avait pas de salaire quasiment, mais quand il voulait prendre la relève, il avait un bon prix. (1.22)

¹¹⁵ Les noms ont été changés pour conserver l'anonymat des personnes.

Nous avons écrit précédemment sur la coutume de transmission des terres. Ici nous précisons davantage. Autrefois, le fils ne travaillait pas pour un salaire, comme son fils aîné par exemple, mais il « travaillait pour son père ». De plus, nous apercevons deux nouveaux espaces : le village et la ville. « L'exemple de cela » signifie-t-il la proximité du village et de la ville, ou encore, la facilité à obtenir des congés? Et en quoi ces deux exemples sont-ils reliés? Nous aurons l'occasion de revenir à propos des relations villageoises et urbaines et de leurs particularités, dans une prochaine partie. N'avancions pas trop vite et revenons à la transmission des terres. Si la norme était de transmettre la terre de père en fils, pouvait-il y avoir des écarts à celle-ci?

Ça dépendait des familles. Comme moi je la voulais [la terre de son père], mais ce n'est pas tout le monde, c'est pas nécessaire. La preuve est ici, j'aime le métier mais il n'y a pas personne qui prend la place. Dans ce temps-là, c'était pareil aussi. C'était moins fréquent qu'il n'y ait pas un membre de la famille qui la voulait, parce que les familles de deux-trois enfants, il n'y en avait pas, c'était sept-huit. Tu en avais toujours un qui avait des goûts bizarres de prendre la ferme. Bien aujourd'hui, c'est pas pareil! (1.36)

La probabilité de transmettre ou non la terre familiale, peut s'expliquer, de son point de vue, par la taille de la famille. Par cet exemple, nous précisons la constitution de l'espace familial. D'une famille de sept-huit enfants, nous passons à deux-trois. Ce qui fait qu'aujourd'hui, « c'est pas pareil », et qu'il sera plus fréquent qu'il n'y ait pas un membre de la famille qui voudra continuer la ferme familiale. Nous aurons l'occasion de revenir en profondeur sur le mode de transmission des terres dans la partie portant sur l'économie et la pratique agricole. Lorsque nous l'avons interrogé à propos du mariage, il nous précisera encore davantage ce qu'est devenue la famille.

Ça c'est sûr, on se retrouve plus dans ça...le mariage...ben... en tout cas, une union stable que d'avoir des enfants... J'en ai du monde que je connais. Mon beau-frère a eu trois enfants avec sa première femme, aujourd'hui il est séparé et il a eu deux autres enfants avec une autre femme. Je ne sais pas si c'est bon pour un enfant qui vit avec des parents séparés. Un enfant qui arrête de vivre avec l'un de ses parents à l'âge de six ans, qui ne voit son père qu'une fois de temps en temps doit se poser de sérieuses questions. Qui est son père? Mon garçon reste avec une fille qui a un enfant de deux ans. L'enfant vit tout le temps avec sa mère et mon gars, sauf qu'une fois à toutes les deux semaines, il va chez son père. Son père prend le petit, le donne à sa mère à lui et il s'en va prendre un coup pour toute la fin de semaine. Le dimanche au soir, il va chercher le petit chez sa mère et il le ramène à la blonde de mon gars. Le jeune a deux ans et il appelle mon garçon papa. Le jeune a une sœur de seize ans. Ça va être quoi plus tard, le jeune de deux ans avec sa

soeur? Il la voit quelques fois par année. Mettons que ça continue, je ne le sais pas, l'homme significatif dans la vie de ce garçon est mon gars. (2.13)

Par cette citation, nous apercevons que le mariage n'est plus la seule forme possible d'union, mais il y a aussi la famille reconstituée. Nous précisons également ce qu'il affirmait un peu plus tôt, à savoir que ce n'est pas à d'autres d'élever ses propres enfants, parce que les parents sont ou doivent être les personnes « significatives » dans la vie d'un enfant. Par l'exemple du beau-frère et de son fils, s'il y a élargissement de l'espace familial - les « demi-frères » et les « demi-sœurs » remplaceraient les cousins et cousines d'autrefois, si vous voulez – le temps passé avec les membres de la famille est complètement transformé et c'est évident « qu'on se retrouve plus dans ça...le mariage...ben... en tout cas, une union stable ». C'est le passage de la stabilité de la famille à l'incertitude : « mettons que ça continue, je ne le sais pas ».

Et voici l'explication qu'il nous donne des transformations dans la façon d'être et de vivre en famille :

Ça ces famill...ces affaires là... vu que le monde est moins tolérant, pis y'endure moins longtemps des situations intolérables, ça éclate les familles. Qu'est-ce que ça va faire 2-3 frères... plus 2-3 demi-frères? Ou bien les familles reconstituées, le gars se sépare, y'a 2 enfants et il se remet en couple avec une autre femme qui a 2 enfants. Là les 4 enfants sont ensemble, ils sont tout le temps en chicane. C'est des situations qu'on voyait pas mal moins avant, mais ça l'a aucun rapport avec le mariage. C'est comme ça le monde... Personne ne veut ça, c'est la vie qui fait ça. Lorsque tu fondes une famille, tu espères que tout va bien aller avec le temps. En tout cas, tu ne pars pas avec l'idée de te séparer dès le début...en tout cas, c'est ce que je pense... (2.13-2.14)

La famille est « éclatée », la famille est « reconstituée » tout cela parce que le monde est moins « tolérant » qu'autrefois et ces phénomènes arriveraient même si les gens se mariaient. Devrions-nous tout de même nous marier?

Du point de vue monétaire, c'est inutile. Je pense que les jeunes couples avant dix ans de vie commune ne devraient pas penser au mariage. Si au bout de dix ans, ils veulent officialiser leur union et bien pourquoi pas, mais je pense que ça donne rien d'être marié ou non. (2.13)
Je reste surpris que les couples désirent encore se marier. C'est tellement fréquent de voir les couples en union libre que lorsque j'entends dire qu'un couple veut se marier, je trouve ça drôle. (2.14)

Si autrefois fonder une famille voulait également dire se marier, aujourd'hui nous pouvons être en couple sans nécessairement se marier tout de suite et il serait même

préférable de ne pas le faire, à tout le moins « du point de vue monétaire ». Tout cela est quelque peu embarrassant. S'il existe un point de vue monétaire sur le mariage, quels sont les autres points de vue sur celui-ci? Pour le moment, nous devons admettre notre ignorance et la solution viendra peut-être avec la continuation de notre travail. Quoiqu'il en soit, le contraste est frappant, n'est-ce pas, avec les observations faites par Marcel Rioux à l'Île-Verte, et nous pourrions sans trop de difficulté montrer, dans la tradition sociographique, que ces observations valaient pour d'autres milieux : les jeunes se mariaient aussitôt qu'ils le pouvaient et l'indissolubilité du mariage était sacrée. Aujourd'hui on peut même trouver cela « drôle » et être « surpris » si quelqu'un voulait se marier. Nous sommes loin du sacré!

Jusqu'à présent, nous nous sommes attardés à décrire les transformations des relations familiales et plus particulièrement des relations parents-enfants et des relations de couple. Nous n'avons pas tellement insisté sur ce qu'étaient aujourd'hui, pour notre agriculteur, les relations concrètes qu'il entretient avec sa famille. Quelle est cette famille? Quel est son espace? Son temps?

Personnellement, moi ma famille, mes enfants à moi, ils sont bien plus proches de moi que moi je l'étais de ma famille. Je n'étais pas proche de mes parents. J'ai des oncles et des tantes qui vivent dans le même rang et je ne vais jamais les visiter [...] On ne se visitait pas toute la famille. C'est comme ma mère qui avait deux sœurs et cinq frères. Elle voyait quand même assez souvent l'une de ses sœurs, mais pas les autres membres de sa famille. Il n'y avait pourtant pas de chicane. Tout le monde se voyait, avant que mon grand-père décède, une fois par année à la veille du Jour de l'An. Tout le monde était de bonne humeur, ben chum, mais après c'était fini pour l'année. (2.1)

Par sa comparaison, on aperçoit l'existence de deux espaces distincts : l'espace de sa famille, « mes enfants à moi », et l'espace de sa famille d'origine, ses parents. Le terme « proche » qui relie ces deux espaces nous permet de les qualifier. « Être proche » signifie ici, visiter sa parenté. Si autrefois le père regardait son fils par la fenêtre, aujourd'hui, bien qu'ils ne vivent pas très loin, on ne se fréquente pas beaucoup. On n'est pas très « proche », malgré la proximité physique. Toutefois, du côté de sa famille, ses enfants, « ils sont bien plus proches ». Ce constat est similaire à ce que nous avons souligné pour l'éducation des enfants : il y a rétrécissement de l'espace familial, de la parenté nous passons à la famille immédiate, celle-ci étant « plus proche » que celle-là.

De plus, la mort de son grand-père semble être la fin d'un certain temps, c'est un « avant », c'était le temps où l'on se voyait, au moins une fois par année.

Non, il n'y avait pas d'esprit de famille. Je regarde encore... moi de me marier avec ma femme ça changer, parce que la famille à ma femme, c'est pas pareil. Eux autres, on dirait que la famille c'est plus serrée. (2.1)

Que signifie l'expression « la famille c'est plus serrée »? Quelles sont les différences entre les relations familiales de sa belle-famille et de sa famille à lui nous permettant de rendre compte de leurs propriétés? Voici sa réponse :

Pour nous autres avec les enfants, s'il y en a un qui éprouve de la difficulté et qui a besoin de quelque chose de spécial, nous lui donnons l'argent que nous avons pour qu'il s'en sorte. Tandis que du côté de la famille à ma mère, c'était tout un prix. [...] Il a souvent été question de contrat. Je te prête quelque chose, mais tu dois me le rendre un peu plus tard. (2.1-2.2)

Hormis le fait de ne pas se fréquenter souvent, des liens familiaux solides signifient également de redistribuer la richesse à ses enfants. À cette logique « familiale » s'oppose une logique « de contrat », logique que nous pourrions sans doute qualifier d'économique. Voici un début de réponse à la question que nous nous sommes posé précédemment : s'il y a un « point de vue monétaire » ou économique sur la famille, il y existe aussi un point de vue familial ou si vous voulez une logique de redistribution qui elle s'opposerait à celle-là.

En terminant, voici l'une de ces phrases nous donnant une mesure claire de ce que sont devenues, pour notre agriculteur, les relations familiales : « Une occasion de même, à l'épicerie j'en vois un de temps en temps. Non, non, la famille ça jamais été plus qu'un voisin. Peut-être que je suis plus proche de certains amis que mes cousins. » (2.2) Nous ne pouvons être plus clairs! Ou plutôt, il ne peut être plus clair!

Les relations d'amitié :

Quelqu'un rend visite à une autre personne; bien que cette visite ait un but défini, il est bien rare qu'on énonce tout de suite le but de la démarche; quelques fois c'est seulement avant de prendre congé de son hôte, après une heure ou deux, que le visiteur fera connaître pourquoi il est venu. (Marcel Rioux à Belle-Anse en 1952)¹¹⁶

Quand les enfants étaient jeunes, j'avais assisté à une réunion de parents, je ne me souviens pas c'était pourquoi, où il disait qu'un ami c'était quelqu'un avec qui tu pouvais aller quelque part, se rencontrer et veiller là. Pour moi, les amis, c'est du monde que je rencontre et avec qui je jase avec ou bien quelqu'un qui a besoin d'un service. C'est quelqu'un qui peut compter sur moi et que, moi, je peux compter sur lui. (2.2)

Si notre agriculteur affirme que la famille n'a jamais été plus qu'un voisin et qu'il est plus « proche » de certains amis, cela signifie sans doute qu'il rencontre surtout ses voisins ou amis que sa parenté. Jamais au cours des entretiens, il nous a parlé de la tradition des veillées. Pour lui, un ami, c'est quelqu'un que l'on rencontre au hasard de ses activités et c'est aussi quelqu'un sur qui on peut compter pour avoir des services. Ce n'est pas quelqu'un qui vient veiller chez vous à la maison. Nous confirmerons ce fait à la partie des relations de voisinage, où les corvées ont déjà existé au temps de sa jeunesse et c'était à peu près le seul temps où des gens extérieurs à la famille venaient à la maison ou à la ferme.

Justement, comme hier après-midi, j'ai été au garage pour mon tracteur et sur le chemin du retour, j'ai aperçu quelqu'un qui m'avait acheté quelque chose l'été dernier et qui ne m'avait pas encore payé. J'ai donc décidé d'aller le voir. J'ai passé deux heures là. Ce n'est pas parce qu'il ne voulait pas me le payer, c'est juste que l'occasion ne se présentait pas pour lui. Au lieu de signaler à cet homme dès le début de la conversation qu'il me devait 100 dollars, nous nous sommes mis à parler de tout et de rien. Je savais qu'il avait été à l'hôpital pour son cœur et moi, je lui ai dit que j'étais diabétique, de toutes ces niaiseries-là. (Rires) (2.3)¹¹⁷

¹¹⁶ Marcel Rioux, *Belle-Anse*, Ottawa, Musée national du Canada, 1957, p. 59.

¹¹⁷ Cet exemple n'est ni surprenant, ni nouveau. Je me dois ici de faire un aparté, Marcel Rioux ayant déjà souligné ce comportement à Belle-Anse dans les années 1952 et 1953, comme l'indique la citation. Il l'explique comme suit : « Ces stéréotypes semblent avoir pour fonction de diminuer l'angoisse des individus qui sont d'abord heureux de se rencontrer et de se rendre compte que les choses n'ont pas changé et que l'ordre établi ne varie pas. Le moindre changement dans le personnel de la communauté ou dans leurs activités est vivement ressenti. Leur monde est aménagé de façon permanente; la communication par voie de stéréotypes ne semble avoir pour but que de s'assurer de cette permanence. On peut dire qu'une des fonctions les plus importantes de la sociabilité c'est de diminuer l'anxiété des membres de la communauté, *ibid.*, p. 59.

Les relations de voisinage :

Il est facile de distinguer trois degrés dans les rapports du voisinage : le premier voisin, le rang, la paroisse. Ici, comme chez les familles quasi-patriarcales de la vallée d'Ossau, dans le Béarn français, le premier voisin fait pour ainsi dire partie de la famille. [...] On va en corvée récréative chez les voisins : corvées de broyage du lin, de filage, épluchettes de blé d'inde. (Léon Gérin à Saint-Justin-de-Makinongé en 1886)¹¹⁸

Lors de nos lectures et de nos visites à Saint-Alexandre, nous avons remarqué que certains noms de rue et de rang étaient empruntés à des familles ayant déjà vécu à cet endroit (le rang des Dussault, rue Déodet, etc.) ou tout simplement à des personnes empruntant souvent le même chemin; « la descente du docteur » devenue la rue Saint-Gérard. Ainsi, les noms de rue et de rang ont souvent changé d'appellation selon l'histoire de leurs occupations. Après les années soixante, à notre connaissance, aucune nouvelle rue fut désignée en raison du nom d'une famille : la rue L'Homme et la rue Saint-Jean porte le nom des propriétaires d'un terrain; la rue des Conseillers tirant son origine du conseil municipal de l'époque; la rue Denis-Charron pour l'un des curés de la paroisse et la rue Industrielle en 1997 pour l'arrivée de la première industrie. Nous avons demandé à notre agriculteur s'il pouvait nous dire qui demeure aujourd'hui dans chaque rang.

Peut-être avant, mais plus maintenant. Auparavant, au bout de la rue en face, c'était une ferme, c'était les Laurendeau, mais il est devenu vieux et il a tout vendu, mais il a gardé la maison. Il a vendu la terre. Pis là, quand une maison est tout seule en campagne, le monde de la ville arrive : « Ahhh! La campagne! ». Là ils achètent là et ils sont comme Yvon Deschamps avait dit dans un de ses monologues : « quand tu arrives à la campagne c'est le fun, t'es loin du bruit, mais t'es loin de tout aussi » (rires). Le monde réalise leur rêve de s'établir à la campagne. De temps en temps, ils s'adaptent, mais souvent après quatre ou cinq ans, ça change de propriétaire. C'est pour ça que maintenant dans les rangs, on connaît les agriculteurs, parce qu'ils vont s'établir pour au moins 25-30 ans, les autres partent trop vite. Quand je me suis marié, je me suis bâti une maison dans le rang par trop loin d'ici, ça fait à peu près 30 ans qu'elle est bâtie, et ça fait peut-être huit fois qu'elle change de propriétaire. (2.5-2.6)

Si nous avons écrit auparavant qu'il y avait un rétrécissement de l'espace familial, pouvons-nous effectuer le même constat pour l'espace du voisinage? Il y a toutefois, croyons-nous, quelques nuances à effectuer. Pour l'espace familial, il était clair que notre agriculteur ne fréquentait plus beaucoup sa famille élargie et qu'il était plus « proche » de sa famille, de ses enfants. Ici, ce qui est en cause, pour les relations de voisinage, ce n'est

¹¹⁸ Léon Gérin, *op. cit.*, p.117.

pas tant qu'il ne rencontre pas ou qu'il ne voit pas ses voisins, que la connaissance qu'il en a : « C'est pour ça que maintenant dans les rangs, on connaît les agriculteurs... » S'il y a rétrécissement c'est qu'il y a modification dans la constitution même de cet espace. S'il n'y a plus seulement des agriculteurs qui habitent les rangs, les autres qui cohabitent dans cet espace ne sont pas là pour longtemps et il est difficile de les connaître.

C'est ça, moi je trouve que ça changer, moi je suis né ici. Avant, comme en face, c'était Beaulieu, et c'était Beaulieu depuis que ma mère était née, pas bien loin d'ici. Là-bas c'était Beaulieu, là-bas c'était Laurendeau et ça toujours été Laurendeau. Les places, ça ne changeait pas. Asteure, dans les rangs, tu connais moins le monde ça changer plus. C'est sûr que qu'en ça fait depuis que t'es petit que ton voisin c'est Dionne, ça crée un lien. On ne se chicane pas pour rien, mais si ça change à tous les cinq ans, ton voisin, des fois il a le temps de partir avant que tu le connaisses. Avant ça, le monde y restait plus. Comme les familles qui étaient grosses un petit peu, le père était agriculteur et il en avait toujours un qui prenait la place du père. Comme ici, la ferme que j'ai achetée, ça faisait cinq générations que c'était des Campeau. Eux autres, de la façon qu'ils fonctionnaient, il y avait la maison d'à côté, le père élevait sa famille sur la maison de la ferme et quand le père commençait à être vieux, que le fils était marié avec une couple d'enfants et restaient dans la maison d'à côté. Là il voulait prendre la ferme. Il changeait de maison et le vieux continuait à aider sur la ferme et c'était son fils qui continuait comme ça. Il y avait bien des places où c'étaient comme ça de génération en génération. Comme la famille Drolet et la famille Rioux, ça fait déjà cinq-six générations que c'est les mêmes. C'est le début de la paroisse. Comme il y avait une place dans le rang de l'autre bord du village, la famille Bernard qui est arrivée je pense en 1870, elle est encore là. (2.25)

Autrefois, « les places ne changeaient pas » et un « lien » pouvait se créer. La transmission familiale de la terre assurait la permanence de l'occupation et la connaissance du voisinage. Aujourd'hui, la transmission des terres n'est plus assurée et l'occupation du territoire change constamment par le départ et l'arrivée de nouvelles personnes. Nous voyions bien qu'il n'en fut pas toujours ainsi et même dans un milieu près du grand centre urbain de Montréal. Alors, quelles étaient les relations de voisinage d'autrefois?

Avant quand j'étais jeune, les voisins participaient aux travaux comme la récolte d'avoine et l'ensilage. Tout le monde s'aidait parce qu'il y a un type d'ouvrage que tu ne peux pas faire tout seul. C'était des corvées et le monde se transportait de voisin en voisin. Aujourd'hui, tu n'as plus besoin de voisin parce que tout l'ouvrage est mécanisé. La machine arrive, elle le fait. Un homme tout seul après ça, y peut transporter le grain. Pour les enfants, c'était quasiment un party. On n'était pas habitué de voir beaucoup de monde chez nous d'étranger, de voisins. La journée qu'on faisait ça, les voisins venaient. Asteure, chaque agriculteur a sa machine et fait son ensilage. (2.12)

Auparavant, au temps de la récolte, l'espace de la famille s'élargissait, en quelque sorte, pour accueillir des « étrangers », des voisins. C'était le temps des corvées où les

voisins aidaient aux travaux de la terre, mais également un temps de party. Par cette pratique, les corvées comme party, nous pouvons qualifier davantage ce qu'était l'espace de la famille. Les corvées étaient un party et les voisins étaient « étrangers », parce que le reste de l'année on vivait en famille. Aujourd'hui, bien qu'il y ait beaucoup moins d'enfants dans les familles, l'agriculteur peut, même au temps des récoltes, travailler seul. Il n'a plus besoin de ses voisins et à la limite, de sa famille, à tout le moins pour le travail de la terre. Ainsi, par les modifications de la pratique agricole, résultat de la mécanisation, il y a modification dans les relations de voisinage. On ne se fréquente plus beaucoup, et de ce fait on ne se connaît plus tellement.

Prends en face, l'autre maison qui est en face, cette maison-là faisait parti de la ferme. D'un bon coup, la ferme a été vendue, mais pas la maison. Ils ont dézonné la maison, et cela fait une maison tout seule, donc là ça change. Le propriétaire est arrivé depuis 7-8 ans, j'pense, et il vient de vendre, y vont partir. Avant quand ça partait, c'était une autre ferme qui recommençait si tu veux. Mais là, ils ont vendu le terrain à la ferme d'à côté. Il reste juste la maison, pis est là tout seul. (1.35)

Nous apercevons très bien les modifications de l'espace du voisinage. D'une maison faisant partie de la ferme, nous passons à une maison tout seule. Cela n'est pas sans nous rappeler le constat que nous avons soulevé pour le statut de l'enfant. De l'enfant faisant partie de la ferme, nous passons de l'enfant faisant partie de la famille. L'espace du voisinage s'est diversifié. Il n'y pas que des agriculteurs qui en font partie. Qui alors forme-t-il cet espace?

Quand j'ai bâti ma maison, environ trente ans auparavant, il s'est bâti des maisons toutes seules, mais c'était rare. C'était la maison de la ferme point! Après cela – avant les lois sur le zonage agricole (1978) – les parents donnaient souvent des terrains à leurs enfants et c'était pareil aussi. Le garçon ou la fille bâtit la maison sur le coin de la terre à son père et ils travaillaient en ville. Après quatre ou cinq ans, ils vendaient la maison parce qu'ils ne trouvaient pas cela pratique. Par la suite, quelqu'un de la ville venait habiter sur le coin. L'hiver arrivant, ce n'était pas si pire, mais avec le printemps et l'automne, l'agriculteur étendait son fumier et faisait du bruit la nuit parce qu'il faisait ses récoltes de blé d'Inde. Alors, il appelait la municipalité : « Il nous dérange, on ne peut pas dormir ». C'est de là que proviennent les problèmes de cohabitation que les agriculteurs ont avec ce monde là. Nous autres, on n'est pas plus pire qu'on était avant, sauf qu'on a bien du monde qui n'a pas rapport avec l'agriculture. Puis là! Ils s'imaginent qu'on fait ça pour les écoeurer, mais c'était comme ça avant. C'est ça les problèmes des agriculteurs, la cohabitation, c'est pas plus malcommode qu'avant, mais on a ben plus de gueules autour de nous autres. C'est comme moi, la voisine, je m'entends bien avec, mais comme je lui dis souvent, je fais bien attention. (1.33-1.34)

Auparavant, les maisons du voisinage appartenait toutes à des agriculteurs : « C'était la maison de la ferme point! ». Il était rare de voir des maisons « toutes seules ». Aujourd'hui, l'agriculteur est peut-être seul sur ses terres, mais non loin des limites de celles-ci, il y a plus de « gueules » qui n'ont pas de lien avec l'agriculture et qui viennent de la ville. Cette transition ne s'est pas faite du jour au lendemain, mais plutôt à la suite de la non-transmission de la terre à la famille, pour des raisons que nous ignorons pour le moment. Était-ce un choix ou une nécessité?

Relations aux immigrants :

Nous avons demandé à notre agriculteur s'il connaissait des immigrants. D'une part, cette connaissance nous permet d'établir l'histoire du peuplement agricole de Saint-Alexandre, et d'autre part, de saisir par quoi il établit une relation entre lui et eux ou nous et eux. Commençons par l'histoire de l'immigration agricole.

Au sortir de la crise de 1929 et de la guerre de 1939-1945, la population de Saint-Alexandre s'accroît graduellement, passant de 751 en 1931 à 1275 en 1951. Bien que nous n'ayons pas les précisions exactes, cette augmentation fut possible en partie par l'immigration d'agriculteurs provenant de pays étrangers. Reste toutefois à mesurer l'importance de celle-ci. De ce que notre agriculteur se souvient, des Belges et des Allemands arrivèrent lors des années de l'après-guerre cherchant de meilleures conditions de vie. Par la suite, il y aurait eu des Suisses allemands ou français dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Ces derniers voulaient, semble-t-il, établir leurs fils sur une ferme, ce qu'ils ne pouvaient pas faire dans leurs pays d'origine. Nous savons également, par le biais de Statistique Canada qu'il n'y a pas eu d'immigration depuis 1991. Alors, par quoi et comment notre agriculteur les perçoit-il? Établit-il des différences ou des ressemblances?

Comparativement aux Belges, les Suisses et les Allemands arrivèrent au Québec avec des « feuillets », ce qui leur permettait d'acheter les plus belles fermes du coin, et ce qui faisait en sorte que la valeur des terres augmentait de façon considérable.

Quand j'étais jeune, il y avait un peu d'Allemands qui arrivaient. Ils avaient de l'argent et ils achetaient des fermes. Ensuite, je ne sais pas pourquoi, ce fut au tour des Suisses. Il y a des Suisses français et des Suisses allemands. Eux autres aussi ils arrivaient avec beaucoup de feuillets et la valeur des terres augmentait de façon épouvantable. (1.5)

Or, bien que leurs conditions d'arrivée n'étaient pas les mêmes, ils se ressemblent beaucoup selon notre agriculteur. Débutons avec les Belges. Voici comment il nous décrit son voisin, M. Garon, belge d'origine.

Il est un gars travaillant, débrouillard et il a réussi à monter une ferme pas mal grosse. C'est pas comme Québécois! Québécois on sait que quand s'est transféré, il y a de l'argent qui passe dans tes mains. Eux autres, M. Garon, d'un bon coup ce que tu sais, lui est encore dans sa maison avec sa femme, il aidait sur la ferme, mais c'était plus lui qui décidait. Là c'était Jacques, son gars, avec son gendre. Ça été une vingtaine d'année de cette façon là. M. Garon, Réjean, les aidait, y travaillait autant qu'avant, mais il n'avait plus rien à s'occuper. C'était son gars et son gendre. Là d'un bon coup, le gendre a vendu ses parts aux garçons à Jacques. Il avait trois garçons...et Jacques est en compagnie avec ses deux fils. Mais comment ça s'est vendu? Ça s'es-tu vendu? Le père Réjean reste toujours dans sa maison, le vieux est rendu à 88 ans et puis y'a besoin de lait, y prend son pot de lait et il s'en va dans la « bull tank » du petit-fils. Les petits-fils vont élever mettons 10 cochons, quand ça va être le temps des abattre, le grand-père va avoir la moitié de son cochon. C'est tout le temps comme ça. Le grand-père a une baratte à beurre, il fait le beurre et quand il fait du beurre, il prend le lait de la ferme pour faire du beurre pour lui, son gendre qui était sur la ferme avant, son garçon Jacques, les petits-fils. Il en fait pour tout le monde! Avec le lait de la ferme! Il est dans sa maison...la maison a été transférée à ferme...elle appartient à la ferme. C'est lui qui reste dedans, y'a toujours rester dedans. Y'a pas eu d'argent quand il a vendu sa ferme à son garçon, d'après moi. Mais y manquera jamais de rien. (2.30)

La famille voisine de notre agriculteur peut ressembler en plusieurs points à la famille que pouvait décrire Léon Gérin à Saint-Justin, c'est-à-dire une famille pratiquant une culture vivrière, ou encore, à ce que notre agriculteur nous disait précédemment; la transmission des terres de père en fils comme étant la coutume d'autrefois. Faut-il le rappeler cette coutume, il l'a « observée » pendant sa jeunesse, c'était disait-il « une suite logique ». Le père lègue la ferme à son fils, continue à l'aider et en retour il reçoit de celui-ci tous les biens – maison, lait, beurre, viande, etc. - lui permettant de vivre jusqu'à ces derniers jours. Il ne « manquera jamais de rien ». Pourtant, cette famille ne serait pas tout à fait québécoise. Pourquoi? Serait-elle une famille d'un autre temps, d'une autre époque? Notre agriculteur nous affirme qu'elle diffère par la façon dont la terre est transférée, quand il s'agit d'un Québécois : « on sait que quand s'est transférée, il y a de l'argent qui passe dans tes mains », contrairement à son voisin belge qui, d'après lui, n'aurait pas reçu d'argent, mais bien tout ce que nous avons décrit plus haut. Pour le moment, nous avons sans doute raison de rester pantois, mais l'explication nous viendra peut-être lorsque nous aborderons les questions d'économie et de pratiques agricoles. Rien ne sert de courir, continuons plutôt à décrire. Alors, qu'est-ce qui différencie un Belge d'un Québécois, ou encore, à qui ressemble un Belge?

C'est à peu près comme les communautés des Frères Maristes. Le frère Mariste qui se promène avec le portefeuille rempli de 1 000 piastres dans ses poches, il n'y en a pas, mais il n'a pas un frère Mariste qui est pauvre. Si un frère Mariste veut faire quelque chose, un voyage...la

communauté va payer! Mais il n'a jamais rien à lui. Le père Garon c'est de même. C'est la mentalité des Belges : la famille. (2.30)

Les Belges « c'est à peu près comme les communautés des Frères Maristes ». Le frère n'a rien dans les poches (M. Garon), mais la communauté (la ferme familiale) va payer son voyage (ici, les frais d'entretien de la maison, le lait, la viande, etc.). Et il conclut ainsi : « C'est la mentalité des Belges : la famille ». Pourrions-nous alors affirmer que les Québécois n'ont pas, ou à tout le moins n'ont plus, le sens de la famille, la mentalité familiale? Nous essaierons de répondre à cette question dans la partie suivante, mais pour l'instant concentrons nos efforts sur d'autres immigrants, les Suisses.

Il y en a beaucoup ici, surtout sur les grosses fermes. Ils sont arrivés avec de l'argent. Comme les Suisses, moi c'est surtout des Suisses, depuis une vingtaine d'années, c'est surtout des gens de la Suisse. Ce que j'ai remarqué d'eux autres, c'est qu'ils ont plus le sens de la famille que l'on peut l'avoir nous autres. J'ai déjà vu des immigrants de soixante ans qui décident de tout vendre en Suisse pour venir s'établir ici pour offrir un meilleur avenir à leurs garçons. Pour eux, le prix d'une ferme ici était dérisoire, ce qui leur permettait d'acheter quelque chose de plus gros. Il faut le faire quand tu es rendu à 50-60 ans. Tu pourrais tout vendre là-bas et tu serais bien le restant de tes jours avec tes feuillets, mais y veulent que ça continue pour la famille. Y réinvestissent leurs argents pour la génération qui s'en vient. (2.29)

Nous l'avons vu, les Belges arrivèrent au pays sans feuillet comparativement aux Suisses qui eux avaient de l'argent. Pourtant ce fait n'empêche pas notre agriculteur de considérer les Suisses comme étant semblables aux Belges. Tous deux sont définis par le sens de la famille, celui-ci étant caractérisé par la volonté de réinvestir pour la génération future, au lieu de tout vendre et de prendre une retraite avec beaucoup d'argent dans leurs poches.

Mon voisin à Saint-Liboire a quitté son pays parce que la terre familiale était trop petite et que ses deux garçons voulaient devenir agriculteur. Le prix d'une terre en Suisse est très élevé. Il ne pouvait pas établir ses deux garçons. Dans la soixantaine, il a vendu sa terre à quelqu'un qui voulait agrandir là-bas et il a acheté quelque chose ici vu que le prix d'une terre était plus raisonnable au Québec. Il a acheté quelque chose de grand pour pouvoir y loger ses deux garçons. Je pense que les Suisses, eux autres en tout cas, le lien familial était plus fort. Je ne connais pas grand monde qui aurait fait tout ça pour ses enfants. Je veux dire que le monsieur a quitté tous ses amis et qu'il s'est expatrié pour le bonheur et l'avenir de ses enfants. Ici, le monde aurait de la misère. (1.5)

Tout n'est donc pas une question d'argent, mais aussi une difficulté de quitter un milieu auquel on est attaché. Il serait difficile pour un Québécois de partir de son pays et

de laisser ses amis derrière lui. Pour le Suisse, il se dévoue pour ses enfants, il s'expatrie « pour le bonheur et l'avenir de ses enfants », « pour la génération qui s'en vient ».

Le politique :

*Les habitants montrent dans la gestion des affaires municipales et scolaires une parcimonie excessive, à courte vue. Quant aux affaires provinciales et fédérales, elles leur échappent. On ne trouve dans chaque paroisse que fort peu d'électeurs qui cherchent à se rendre compte des intérêts en jeu, et l'on trouve partout un grand nombre de ces électeurs prêts à vendre leur voix pour la moindre considération. Aussi, ces intérêts sont-ils virtuellement laissés aux mains de politiciens de profession recrutés principalement dans les villes et formés en partis pour la conquête du pouvoir
(Léon Gérin à Saint-Justin-de-Makinongé en 1886)¹¹⁹*

Il n'y a pas que Léon Gérin qui observa le peu de fonctionnalité des structures politiques, municipales, provinciales et fédérales, dans les diverses paroisses québécoises. Encore une fois, la tradition monographique du Québec en offre de belles illustrations. Miner corrobora cinquante ans après ces observations à Saint-Denis à quelques nuances près.¹²⁰ À l'été de 1948, ce fut au tour de Marcel Rioux de ressortir des conclusions similaires pour l'Île-Verte. Il décrit une élection qui s'est déroulée pendant son séjour et il observe le cynisme des électeurs ainsi que la chance pour eux de faire un coup d'argent : « D'ailleurs comme nous l'avons dit, personne ne s'intéresse réellement à la politique; tout ce que chacun sait, c'est que l'élection est le temps pour eux de faire un bon coup d'argent »¹²¹. Dans cette partie, nous nous intéresserons donc à l'espace politique ainsi qu'aux personnes le constituant. Plus particulièrement encore, nous chercherons à continuer les observations de nos prédécesseurs en nous demandant si ces constats valent encore quelque chose aujourd'hui. D'abord, quel est l'espace politique? Est-ce qu'il y a eu une appropriation de l'espace politique? Si oui, par quoi et comment? Et enfin, comment notre agriculteur perçoit-il ces différentes structures politiques? Débutons avec la politique municipale et voici ce que notre agriculteur nous a répondu lorsque nous lui avons demandé pourquoi Saint-Alexandre n'était pas fusionnée, comme ce fut le cas pour d'autres « municipalités ».

C'est des projets, mais c'est pas concrétisés, mais ça se peut. De toute façon, on l'est nous autres, parce que Saint-Alexandre c'était 2 paroisses: Saint-Alexandre village et Saint-Alexandre paroisse. Avant nous avions deux maires, maintenant, il n'en reste qu'un seul. Nous sommes fusionnés! Je ne sais pas pourquoi c'était comme ça, mais je le sais pas pis d'un autre côté, ça rien donné de positif pour nous autres, la campagne. Lorsque le village a bâti le système d'aqueduc, le gouvernement les a obligé : « Si vous voulez avoir une subvention, il faut que vous soyez assez gros ». Le village a commencé à nous « cruiser », la paroisse, pour qu'on s'associe avec eux autres pour qu'il soit assez gros, ça nous coûterait pas une cenne de plus. Et puis finalement, on paye une

¹¹⁹ Léon Gérin, *L'habitant de Saint-Justin*, op. cit., p. 126.

¹²⁰ Se référer particulièrement aux pages 91 à 101, op. cit.

¹²¹ Marcel Rioux, *La description de la culture de l'Île-Verte*, op. cit., p. 45.

partie de leur système d'aqueduc. On en paye ben des affaires que nous autres on n'a pas besoin, qu'on ne se sert pas. En campagne, on n'a pas le système d'aqueduc, on ne s'en sert pas. Le système d'égouts, on ne s'en sert pas, nous avons des champs d'épuration, mais on les paye par nos taxes. (2.33)

À l'origine, Saint-Alexandre ne formait qu'une seule « entité » et c'est en 1915, suite à des divergences d'intérêts, nous l'avons déjà vu, que le village devient une municipalité. En 1985, c'est la fusion entre ces deux municipalités : Saint-Alexandre village et Saint-Alexandre paroisse. Notre agriculteur ne sait pas pourquoi il en était ainsi autrefois, mais le regard qu'il porte sur la situation actuelle lui permet d'avoir certaines idées : « je le sais pas pis d'un autre côté, ça rien donné de positif pour nous autres, la campagne ». On le voit bien, Saint-Alexandre paroisse est aussi Saint-Alexandre campagne et la fusion était principalement la résultante des intérêts du village. Il n'y a toutefois pas que la municipalité qui soit responsable de cette fusion, mais aussi le gouvernement provincial. Autrefois (Gérin 1968 et Miner 1985), ces auteurs avaient souligné que la présence provinciale était principalement « visible » aux paroissiens pour l'amélioration et l'entretien de la voirie sous forme de subventions. Miner avait d'ailleurs décrit le rôle du « cantonnier » dans la paroisse. Aujourd'hui, on le voit bien, le gouvernement provincial est encore un subventionnaire et ce pour la construction d'infrastructures urbaines. S'il était de l'intérêt du village de construire un réseau d'égouts et d'aqueduc, il était de l'intérêt du gouvernement provincial que le village se fusionne avec la campagne, qu'il « grossisse ». Selon notre agriculteur, l'argent donné au village dépendait de cette fusion, « le gouvernement les a obligé ». Pour l'instant, notre agriculteur juge négativement autant les actions municipales que provinciales comme en témoignent ces paroles : « ça n'a rien donner de positif », et aussi l'obligation imposée par le provincial.

Le village avait vraiment besoin d'avoir un système d'aqueduc. Les terrains en arrière de chez Marcoux ne se vendaient pas parce qu'ils étaient trop petits pour faire construire un champ d'épuration, exigé par la loi, sur le terrain sans contaminer les puits artésiens. En passant les égouts et l'aqueduc, les terrains n'avaient plus besoin d'avoir de champ d'épuration. Ce fut avantageux pour les promoteurs de ce développement-là, pour la municipalité parce qu'elle collecte les taxes, mais nous avons absolument rien. (2.33)

Nous précisons que si cette fusion fut avantageuse, elle le fut pour les promoteurs en développement immobilier par la mise en place d'infrastructures municipales. En fait,

c'était « pour la municipalité parce qu'elle collecte des taxes » qui lui permettent de financer *le projet du siècle*. Si autrefois, Saint-Alexandre était composée de deux espaces distincts, la campagne (paroisse) et le village, le « maintenant nous sommes fusionnés » signifie que ces deux espaces se confondent dans une municipalité, à tout le moins au niveau politique et administratif, mais nous apercevons très bien que cette « fusion politique » ne s'est pas opérée dans la conscience de notre agriculteur. Le « nous » ne réfère pas à cette nouvelle entité, mais plutôt à la campagne, à la paroisse. De ce « point de vue de la paroisse », cette fusion est négative, puisque « nous avons absolument rien ».

Avant que le gouvernement force la municipalité à faire construire un système d'aqueduc qui répond à la loi sur l'environnement pour le village et pour la paroisse, il avait déjà remis les responsabilités à la municipalité comme la police. Asteure, la municipalité doit payer le service de la police, l'entretien des chemins qui ne sont pas de juridiction provinciale et bien d'autres choses, c'est nous autres la paroisse. Là les municipalités ont des taxes en tabarouette par rapport à ça. Si une loi avait passé et on n'était pas annexé avec le village, le village serait mort, parce que nous autres, on est des gros payeurs de taxes. Au village, tu as une maison et tu es taxé sur la maison tandis que nous autres, on est en campagne, on a le même taux de taxation sur notre maison, on a une taxation sur nos terres, une taxation sur nos bâtiments. et nous sommes toujours rien que à peu près 10 % du droit de vote. (2.33)

Nous précisons encore mieux l'espace politique dans lequel vit notre agriculteur. Les agriculteurs ne représentent qu'environ 10% du droit de vote, ce qui veut dire qu'ils n'ont pratiquement aucun pouvoir politique sur l'orientation du développement de la municipalité. « Nous n'avons pas de pouvoir, mais seulement nous sommes des payeurs de taxes. Non on ne peut rien avoir! On paye, mais on ne peut rien avoir. » Et pourtant, selon lui, le village serait mort s'il ne s'était pas fusionné avec la campagne, parce que les agriculteurs sont de gros payeurs de taxes. Il serait mort, parce qu'il y a eu un transfert de responsabilités du gouvernement provincial vers les municipalités. Il en est résulté une hausse des dépenses que le village ne pouvait assumer seul. De plus, nous précisons cette obligation, c'est une obligation « environnementale » formalisée sous la forme d'une loi. Le politique n'apparaît donc pas seulement au niveau des infrastructures municipales comme c'était majoritairement le cas autrefois, mais aussi pour le contrôle et la gestion de la terre. Autrement dit, l'espace agricole devient de plus en plus réglementé (zonage agricole, environnement, droits de produire, transfert des fermes, etc.), et avec cette apparition accrue du politique se développe des groupes intermédiaires entre l'État et l'agriculteur, c'est le développement des relations professionnelles et de leurs groupes

(agronomes, agent immobilier, Crédit agricole, etc.). Nous y reviendrons. Il est également intéressant de noter que le comité d'histoire pour les 150 ans de Saint-Alexandre considère eux aussi leur municipalité comme étant rurale : « Encore aujourd'hui, la paroisse est d'abord reconnue pour son territoire agricole, entourant un noyau considéré zone urbaine. Saint-Alexandre est bordée par sept autres municipalités également rurales... »¹²² Ainsi, la superficie des terres agricoles représente la majorité du territoire (voir carte 1.2), mais cet espace ne se confond pas avec l'espace politique. C'est comme si l'espace symbolique, autant pour notre agriculteur que pour le comité d'histoire, ne représentait pas l'espace politique. Le « nous autres » (la paroisse) marque bien l'existence d'une distinction, d'une différence entre eux, c'est-à-dire la municipalité, le village. Le village et la municipalité se confondent tandis que la paroisse reste « isolée » malgré la fusion. Le « nous » ressemblerait à qui alors?

Bien nous autres au moins si une paroisse comme nous autres, si jamais on est obligé de s'annexer avec un autre, on voudrait bien s'annexer avec quelqu'un qui nous ressemble. On est en agriculture en majorité, faudrait que ça ressemble à ça. C'est comme Saint-Athanase, vu qui nous touche à Saint-Alexandre, si vraiment il fallait qu'il s'associe avec une autre paroisse, y'aurait été mieux d'entamer des procédures pis de s'associer avec nous autres ou avec mont Saint-Grégoire qui les touche aussi. (1.45)

L'expression « avec quelqu'un qui nous ressemble » signifie une « paroisse » où l'agriculture est en majorité. Pour le moment, nous pouvons seulement supposer que cette majorité est représentée par la superficie du territoire, étant donné, comme nous l'avons déjà vu et également selon les dires de notre agriculteur, que l'agriculture n'est plus l'occupation dominante à Saint-Alexandre. Nous pouvons également penser que si la paroisse était autrefois une unité fondamentale d'intégration¹²³, elle demeure encore aujourd'hui, malgré les altérations, un symbole d'identification important, bien que la « réalité » (politique à tout le moins) soit toute autre. Nous pouvons tout de même admettre que, si la paroisse est un symbole d'identification pour notre agriculteur, elle ne représente pas seulement un espace géographique, mais aussi un espace symbolique ou

¹²² Saint-Alexandre. *op. cit.*, p.17

¹²³ Miner affirmait dans les années trente pour Saint-Denis-de-Kamouraska ceci : « Nous venons de rappeler que la paroisse est l'unité sociale fondamentale... Étant une entité religieuse, civile, territoriale et économique, la paroisse est le premier point de référence de chacun de ses membres. », *op. cit.*, p. 103

cognitif. Autrement dit, l'espace de Saint-Alexandre est représenté par ce « prisme » qu'est la campagne. Il resterait à définir pour quels types de personnes, la paroisse est encore un symbole d'identification, parce qu'il n'est plus certain que ce soit le cas pour la plupart des agriculteurs, étant donné les transformations de la pratique agricole. Voyons à présent comment l'agriculteur nous parle du maire de la municipalité.

C'est un maire très contesté dans la M.R.C. du Haut Richelieu que nous avons. Oui. Il était producteur de porcs dans le rang Kempt, il a vendu tout ça et il s'est acheté une maison pas trop loin du village. Avant, les municipalités avaient beaucoup plus de pouvoir qu'elles en ont aujourd'hui. Il avait décidé qu'à Saint-Alexandre, il n'y aurait plus de construction de porcheries. Lui était producteur de porcs déjà. Il a décidé de devenir agent d'immeubles, il vendait des maisons, et il en voyait rien que pour le développement! S'il avait pu, il aurait développé tout Saint-Alexandre. Il aurait pu faire une ville. C'est rien que ça qui voyait. L'agriculture lui passait bien haut au-dessus de la tête, même s'il a vécu de ça pendant plusieurs années. (2.34)

Nous devons tout d'abord présenter brièvement le maire de Saint-Alexandre pour mieux comprendre ces propos. Au temps de l'existence des deux paroisses, monsieur le Maire était producteur de porcs dans le rang Kempt, mais il a aussi été maire de la paroisse (campagne) de Saint-Alexandre en 1984 et aussi conseiller municipal à partir de 1972. Et puis finalement, il devient en 1988 le nouveau maire de la paroisse unifiée, et il est encore à ce poste aujourd'hui. De producteur de porc à agent d'immeuble et maire, M. le Maire se déplace de la campagne au village et ce n'est pas selon notre agriculteur, qu'un déplacement géographique. « Il en voyait rien que pour le développement », et ce développement n'était pas le développement de la campagne, mais bien le développement immobilier. Pourtant, M. le Maire est à son poste depuis déjà une vingtaine d'années. Ne serait-ce pas un autre indice de la baisse du pouvoir politique des agriculteurs? Ou encore, est-ce le seul à vouloir se présenter à ce poste? Alors pourquoi vouloir se présenter à la mairie de Saint-Alexandre?

Il a des intérêts! En étant maire, tu sais à l'avance ce qui va être à vendre et il siège avec tous les autres maires des paroisses, sur le conseil de la M.R.C. Avec tout ça, il est capable d'aller se chercher un bon salaire parce que si tu sièges sur un comité, ça te donne 100 piastres et si tu sièges sur un autre comité et bien ça te donne un autre 100 piastres. Il peut se faire des journées de 400 dollars avec ça. C'est comme ça que ça marche! Ce n'est pas des racontars que je te raconte... Je vois où on s'en va avec nos élus. Un tel travaille avec nous autres, un tel travaille contre nous autres. On le voit! Lui, le maire, son but c'est de faire de l'immobilisation. (2.36)

Être maire, c'est d'être au devant de l'information, c'est de savoir ce qui se passe dans la « paroisse » avant tout le monde. Cette connaissance lui permet d'agir sur le « développement » de Saint-Alexandre et en particulier, le développement immobilier. Aurait-il pu être maire en même temps que producteur de porcs? La relation qu'il établit entre « nous » et M. le Maire comme « un maire contesté », pourrait bien être vue comme étant le passage du « nous » à « eux ». C'est le passage dans le camp adverse : quelqu'un travaillant avec nous (le producteur de porcs) à quelqu'un travaillant « contre nous ». Ou encore, le passage de la paroisse à la municipalité; la paroisse étant l'entité d'un temps et d'un espace ancien. L'espace politique se compose donc de deux espaces, la paroisse et le village. Le village est orienté vers le développement immobilier, vers l'occupation de son territoire. Vers où alors irait la campagne? Existe-t-il des règles politiques structurant son espace? Quel est d'ailleurs l'espace politique de la paroisse?

Ben c'est parce que ça l'a une valeur, pis avec les nouvelles, les lois de protection du territoire agricole, c'est des droits acquis ces maisons-là. Tu bâtis mais par contre t'as pas le droit, moi j'ai pas le droit de te vendre un terrain, mettons tu veux te bâtir ici en campagne à côté de moi, j'ai pas le droit de te vendre un terrain, je peux pas t'en vendre. C'est un dézonage agricole, pis on est zoné agricole ici, il faut que ça reste agricole. Comme lui, y'a sa maison déjà-là, y brûle, y'a des droits acquis, y peut en rebâtir une. Lui y peut bâtir une maison en avant. Comme moi... (1.35)

L'espace agricole est réglementé par des lois gouvernementales, il est « zoné ». Contrairement au village, les gens de la campagne ne peuvent étendre l'occupation de leur territoire en construisant de nouvelles maisons, en faisant du « développement ». On comprend mieux lorsque notre agriculteur nous disait : « il n'en voyait rien que pour le développement ». C'est comme si la campagne ne pouvait pas se développer. Nous avons là encore une manifestation de l'apparition du politique au niveau « environnemental » après la loi environnementale obligeant la municipalité à se doter de nouvelles infrastructures, il y a les lois sur la protection du territoire agricole. Tel n'était pas le cas autrefois comme le constate notre agriculteur : « Avant dans les paroisses, je pouvais vendre un coin de terrain à un des mes garçons pour qu'il puisse ouvrir son propre garage pour réparer les autos, mais aujourd'hui, tu dois le faire absolument là-bas » (p. 2.35). Le « là-bas » signifiant le parc industriel.

La composition de l'occupation de l'espace agricole modifiera pour les agriculteurs leur représentation dans les instances politiques :

C'est vrai que c'est agricole, mais avant ça, chaque ferme et chaque maison que tu voyais appartenait à un seul agriculteur, asteur, un propriétaire peut avoir la moitié du rang pour lui seul, mais il n'a seulement qu'un droit de vote. Tu as raison, le territoire est grand, mais il n'y a pas beaucoup de propriétaire agriculteur. (2.6)

Contrairement au village, la paroisse ne se « développe » pas par l'augmentation et le développement de la construction immobilière. En fait, nous ne devrions même pas utiliser la notion de « développement » si on se rappelle les paroles de notre agriculteur à propos du maire: « Il a décidé de devenir agent d'immeubles, il vendait des maisons, et il en voyait rien que pour le développement! S'il avait pu, il aurait développé tout Saint-Alexandre. Il aurait pu faire une ville ». « En voir rien que pour le développement » est associé au village, à la ville et non pas à la campagne. La notion de « développement » est, pourrions-nous dire, une notion urbaine. Autrement dit, la campagne ne se « développe » pas comme le village, c'est plutôt son antithèse. Il n'y a pas plus de maisons dans les rangs, puisque le territoire est réglementé par des lois gouvernementales, et il n'y a pas non plus une hausse des propriétaires agriculteurs. En ce sens, c'est comme si le politique était le « fruit » de la ville. Nous apercevons bien que le politique apparaît plus souvent qu'autrefois (lois environnementales et loi sur la protection du territoire agricole), mais l'appropriation faite par notre agriculteur semble être « négative » pour le moment, sauf, bien sûr, pour les lois sur la protection du territoire agricole qui permettent de préserver cet espace.

Non jamais, nous les agriculteurs, n'avons aucun poids politique. S'ils veulent passer une loi contre l'environnement qui nous nuit et nous défavorise, nous allons essayer de la contester... Mais on ne sera pas capable. C'est pour ça que, lorsque tu vois des agriculteurs qui font des manifestations en bloquant l'autoroute 20 avec leurs cochons ou des vaches, c'est leur seule façon de contester. Autrement, on ne peut jamais renverser un projet de loi qui nuit à notre paroisse, il y a 90 pour cent des gens qui sont contre nous autres, les producteurs, dans chaque paroisse. (2.6)
Nous n'avons pas de pouvoir, mais seulement nous sommes des payeurs de taxes. Non, on ne peut pas rien avoir! On paye, mais on ne peut pas rien avoir. (2.33)

Dans les années trente à Saint-Denis, le droit de vote était réservé exclusivement aux cultivateurs et à leurs fils adultes : « Seul les propriétaires et les fils adultes des cultivateurs propriétaires ont le droit de vote, ceci afin de compenser l'évaluation

foncière plus élevée pour les propriétés des cultivateurs que pour celles du village. » Miner ne nous dit toutefois pas quand cette mesure fut adoptée, mais il ajoute : « De nouveau apparaît ici une forme d'adaptation à la croissance d'un nouveau type d'unité économique dans la paroisse » ¹²⁴. À notre connaissance, Saint-Alexandre n'a jamais adopté une telle mesure, puisque n'oublions pas qu'il n'y avait pas qu'une seule municipalité comme à Saint-Denis, mais bien deux entités. La fusion entre le village et la paroisse ne serait-elle pas « une forme d'adaptation à la croissance d'un nouveau type d'unité économique » : le village, qui pourtant doit sa « croissance » à l'agriculture et à sa spécialisation? Bruno Jean parlera d'un processus de marginalisation au niveau socio-politique résultant entre autre de la refonte de la carte électorale qui autrefois sur-représentait les ruraux : « Quand les opinions, les aspirations et les sensibilités particulières des ruraux n'ont plus de chance d'influencer nos grands débats de société et le processus même de prise de décision politique, on peut parler de marginalisation du monde rural dans son ensemble ». ¹²⁵ Si on n'arrive plus à se faire entendre, il faut faire des « coups d'éclat ».

S'il y a relation avec des gens faisant partie de groupes politiques, celle-ci ne se réduit toutefois plus à la politique municipale comme nous l'avons vu et comme nous le verrons davantage ci-dessus. Or cette présence, comme nous pouvons le constater à la lecture des entretiens, se manifeste, pour notre agriculteur, au niveau de l'environnement, comme nous pouvons le voir particulièrement pour la formation des agriculteurs, qui était d'ailleurs fortement encouragée par le gouvernement provincial en attribuant des primes à l'établissement: « Tandis que là, en suivant un cours en agriculture, y'ont toutes les lois, l'environnement par exemple, parce que là de ce temps-là c'est pas mal l'environnement qui nous écoeure le plus, on a beaucoup de travail à faire avec ça, faut faire attention pis bon » (1.28). Si sa présence « écoeure » notre agriculteur, il faut faire attention, ce n'est pas qu'il serait contre l'environnement, qui d'ailleurs le prétendrait, mais plutôt que sa présence s'est accrue et qu'elle se manifeste constamment dans l'exercice de sa pratique agricole. L'accroissement des relations entre notre agriculteur et le politique, et plus

¹²⁴ *Ibid.*, p. 95.

¹²⁵ Bruno Jean, *Territoires d'avenir, Pour une sociologie de la ruralité*, *op. cit.*, p. 50.

précisément par le biais des « agents » gouvernementaux, entre autres les agronomes, impliquerait cette nécessité de se former. En fait, l'accroissement de ces relations, qui étaient autrefois quasi-inexistantes, rappelons-le, représenterait, si vous voulez, la *rencontre de deux mondes*. La rencontre des gens de la ville, ou à tout le moins ayant reçu leur éducation en ville, et les gens cloués au sol n'ayant « aucune » éducation, entendons bien sûr, dans une institution reconnue à cet effet. Cette rencontre est construite, entre autre, par des « histoires de paperasseries », des formulaires à remplir, des pratiques à changer, comme l'entreposage et l'épandage du fumier afin de respecter des nouvelles lois environnementales.

Si tu veux parler d'avant, il y a cinquante ans, il y avait moins de cultures intensives, il y avait plus de fumier. Comme j'te disais, dans le rang, il y a 20 ans, ils étaient 25. Les fermes avaient tous un peu de fumier. Le fumier ça redonnait de la matière organique au sol. Avec l'avènement des grosses fermes et des grosses porcheries, l'environnement a été obligé de s'en mêler, parce que...surtout l'élevage de porcs. C'est pas vrai que c'est par les agriculteurs ça. Les porcs sont élevés par des compagnies, par des compagnies de moulée qui mettent beaucoup d'argent pour la construction des porcheries. Eux autres, c'est les profits avant tout. Au commencement, l'environnement s'en fichait pas mal. Il a eu des exagérations, des écoulements dans les cours d'eau. L'environnement s'en est mêlé et ils ont régi ça. C'est mieux. À cause des excès de ceux qui produisent le porc, le gouvernement nous a demandé de faire des structures d'entreposage pour le fumier. (2.22)

Toutefois, la présence accrue du gouvernement n'est pas tant le résultat des exagérations des agriculteurs, à tout le moins des « petits », que des producteurs de porcs qui ne sont pas des agriculteurs, mais bien des compagnies. Si par le fumier le gouvernement fera sentir sa présence en exigeant des structures d'entreposage, il fixera également les règles et par le fait même les limites de l'expansion des fermes.

...dominé? Oui oui, ça c'est vrai! Si demain matin je décide d'agrandir mon étable et ma production sans le dire à personne...je ne peux pas faire ça, j'ai besoin d'un permis. Si nous sommes régis pour telle grandeur de terre, je ne peux pas avoir un nombre infini d'animaux sur cette terre. La quantité de déjections animales fixe la grandeur de terre que tu auras. Tu ne peux pas bâtir une porcherie de 5000 porcs sur une petite parcelle. Il faut avoir une superficie de terrain suffisante qui soit capable d'absorber les déchets de tes animaux. (2.23)

L'expansion de la ferme est limitée par la quantité de déjections animales. Pour agrandir et augmenter la production, notre agriculteur doit obligatoirement faire un détour par le gouvernement afin d'obtenir un permis. Si notre agriculteur affirme qu'il est dominé, c'est qu'il ne peut pas faire ce qu'il veut sans le dire à personne. Obtenir un

permis, c'est d'entreprendre des démarches, et c'est sûrement de remplir des « papiers », c'est autrement dit, rétablir les relations avec le gouvernement. Celui-ci dominant tout simplement celui-là parce qu'il dicte, contrôle et surtout connaît les règles à suivre, puisqu'elles sont élaborées par lui : « on est pogné avec l'environnement » (1.9).

C'est ça là, l'agriculture c'est... on est visé souvent par des patentes de même, de pollution tout ça, moi je trouve qu'on travaille pas mal plus logiquement, pis euh...dans le respect de l'environnement que beaucoup d'industries. Mais je veux pas accuser les industries là mais... (1.9)

Nous agriculteur tente de s'expliquer tant bien que mal la présence accrue du politique, on le verra également pour l'agriculture « conventionnelle » et « biologique », pour lui, les agriculteurs travaillent « pas mal plus logiquement » et « dans le respect de l'environnement que beaucoup d'industries ». Pourquoi cette difficulté? Nous pouvons très bien supposer qu'il s'agit d'une question de connaissance. Comment et qu'est-ce qu'il a appris pendant sa jeunesse? C'est dans et par la famille qu'il a appris la « vocation », et ce qu'il a toujours vu, c'est le peu de rendement sur la terre de son père sans engrais chimiques. Ce qu'il a appris, c'est le « travail de bras », tout ce que son père savait. La présence accrue du gouvernement et la nécessité de se former dans une école sont des réalités qu'il n'a pas connues. Nous y reviendrons dans la partie suivante.

Nous devons, pour conclure cette partie, glisser quelques mots sur la présence du fédéral dans l'univers de notre agriculteur. Nous disons bien quelques, puisque cette présence se fait beaucoup moins « prégnante » et visible que les deux autres structures politiques. Notre agriculteur en parlera, mais indirectement et cela à une seule reprise. De plus, si nous revenons à la partie précédente, nous apercevons que notre agriculteur n'utilise jamais les termes « gouvernement provincial », mais seulement le mot « gouvernement ». Cette non-distinction ne reviendrait-elle pas à dire que le gouvernement est le gouvernement provincial? Ce qui expliquerait en bonne partie cette non-présence du gouvernement fédéral. Voici ce qu'il nous dit du président de la Fédération des producteurs de lait, organisation réunissant l'ensemble des producteurs du Canada et qui négocie les ententes entre le gouvernement, les transformateurs privés et les coopératives:

Il y en a toujours un ou deux qui se présentent. Il est payé pour faire ce qu'il fait, ce n'est pas du bénévolat. Rendu à cette hauteur là, c'est une job! C'est la même chose pour monsieur Garon, qui est le président de la Fédération des producteurs de lait. Il est encore propriétaire de sa ferme avec ses deux fils, mais à chaque matin, il part pour se rendre à son bureau de Longueuil. Depuis que la Fédération s'occupe aussi du reste du Canada et non plus juste du Québec, il lui arrive de faire des gros voyages. C'est un emploi à temps plein dans les 50 000 ou 60 000 dollars par année, en plus du compte de dépenses. (2.37)

Économie et pratiques agricoles :

L'introduction de l'industrie fromagère en petites fabriques coopératives, laquelle nécessite, de la part du cultivateur fournisseur de lait, de nombreux calculs, paraît avoir été pour beaucoup dans le changement des idées. (Léon Gérin, à Saint-Justin-de-Maskinongé en 1886)¹²⁶

Dans cette autre partie, nous chercherons particulièrement à dégager ce que notre agriculteur observe de l'agriculture en général et plus particulièrement de la production laitière. Nous verrons d'abord les transformations de l'économie agricole : la taille des fermes, le nombre de propriétaires, le mode de transmission de la propriété agricole et l'organisation de la production. Ensuite, nous nous attarderons à décrire les changements et les particularités de la pratique agricole : l'agriculture comme vocation, l'obligation de se former, les soins apportés à la terre et aux animaux. Voici la réponse, qui servira à introduire le sujet, à une question que nous lui avons posée : « Quand tu étais avec ton père à aujourd'hui ça du...? »

C'est toute...c'est toute...c'est toute complètement. Non seulement les coûts là, achetez une ferme c'est hors du prix à comparer à c'temps-là. Y'a plus de comparaison là. Y'a plus rien de pareil. Mais aussi, là... les champs ont changé, les cultures c'est plus pareil partout. Avant entre chaque champ de... voisins à voisines, y'avait une clôture. Asteure les animaux ne vont plus dehors, y'a plus de clôture nulle part. Si tu regardes... le champs ici, des (*inaudible*) à perte de vue, c'est dans la boue, c'est prêt à semer ce printemps. Pis.... Ben c'est ça, les animaux ça changé ça aussi. Avant les animaux, le printemps, la minute qu'il ne faisait pas trop froid, t'envoyais tout ça dehors. T'es rentré le matin pis le soir pour la traite, pis... Mais asteure, comme moi ça fait 7-8 ans qu'ils n'ont pas été dehors mes vaches, elles sont attachées pis nourries pareil...C'est une manière de travailler que...qui a changé... (1.8)

Nous le voyons bien, l'économie agricole (coût des fermes) et la pratique agricole, « une manière de travailler » (les champs et les animaux) se sont complètement transformées, il « n'y a plus de comparaison. Y'a plus rien de pareil ». Nous allons voir, dans ce qui suit, comment il compare justement ces changements ou, à tout le moins s'il ne fait pas de comparaison puisque ce serait impossible, comment il nous décrit la situation agricole d'aujourd'hui. Débutons avec le nombre et la taille des fermes.

Certainement qu'il y en a un monde rural! Mais une ferme, une terre, c'est une entreprise, une compagnie...c'est gros. Pour être gros, ça prend grand et ce que je vois de l'agriculture. c'est que dans plusieurs années, ça va être encore plus gros et les compagnies vont encore grossir avec encore plus d'employés. (2.6)

¹²⁶ Léon Gérin, *L'habitant de Saint-Justin, op. cit.*, p. 109.

Nous l'avons déjà dit ailleurs¹²⁷, le nombre de fermes diminue partout au Québec et aussi au Canada et ce n'est pas que pour la production laitière. Le nombre de fermes diminue et la taille de celles-ci « grossit ». Ce qu'il prévoit de l'avenir de l'agriculture, c'est la croissance de ce phénomène, c'est la ferme comme étant « une entreprise, une compagnie » « avec encore plus d'employés ». Nous le savons, autrefois et même au temps de la jeunesse de notre agriculteur, la ferme était familiale. Les employés étaient la famille et aux temps des récoltes, les voisins, « les étrangers » aidaient aux travaux, ce qui explique l'utilisation du « Mais », « une ferme, une terre, c'est une entreprise, une compagnie...c'est gros ». Pourtant, même si les fermes sont toujours de plus en plus grosses, qu'elles soient des entreprises ou des compagnies, elles ne sont toutefois pas des industries, à tout le moins pas encore : « Oui, oui y continue pareil à travailler. Les gros dans la région ici c'est quand tu parles d'un propriétaire, d'un employé, deux employés, c'est pas des industries ça là encore ». (1.7) La différence entre des entreprises ou des compagnies et des industries étant alors le nombre d'employés ou peut-être d' « étrangers ». L'agriculture n'est donc pas, pour notre agriculteur, une industrie puisque le nombre d'employés est encore plus minime. Elle se différencie également par le type de travail :

Non, j'ai travaillé onze ans dans une usine et c'était trop routinier, toujours les mêmes personnes, les mêmes problèmes. Toi tu fais la même chose et le lendemain tu vas faire la même chose. Tandis que, sur une ferme, c'est toujours différent. Il y a un peu de routinier, comme dans n'importe quel métier, c'est pas que du routinier si tu as une entreprise. C'est ce bout-là qui est moins plate. Surtout en usine, tu n'es pas intéressé à en apprendre plus parce que tu es là pour faire une tâche précise. C'est pas un travail avec beaucoup de facettes... que tu vas changer des choses, tu fais des gestes.

« Le propre de l'industrialisation, c'est la décomposition d'un processus productif complexe en une série d'opérations simples, effectuées de manière répétitive par des ouvriers déqualifiés, chacun à son poste de travail dans la chaîne de production qui, elle, est savamment planifiée par des ingénieurs. »¹²⁸ Pour notre agriculteur, nous le remarquons, l'agriculture c'est encore loin d'être des industries.

¹²⁷ Voir appendice. « Brève genèse de l'industrie laitière », p. 145-154.

¹²⁸ Bruno Jean, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. *op. cit.*, p.131.

C'est un travail avec beaucoup de « facettes », tu ne fais pas que des « gestes » et ce n'est pas routinier. Toutefois, la forme de la propriété agricole si vous voulez, s'est transformée.

Bien les plus gros agriculteurs sont quasiment tous en compagnie. Une association de deux frères ou dans le genre. Avant, c'était tous des propriétaires uniques, mais pour les travaux saisonniers, surtout les récoltes de grain et de blé d'Inde et d'ensilage, ça se faisait en groupe. Le reste du temps, l'agriculteur faisait ça avec sa famille. Comme tu disais tantôt, les familles étaient plus grosses, sauf que les enfants participaient plus qu'aujourd'hui. Aujourd'hui, plusieurs enfants ne savent pas ce qui se passe sur une ferme. Ils restent sur la ferme avec nous autres, mais il y a bien des choses qui ne savent pas que ça c'est fait. (2.12)

Aujourd'hui, la situation a quelque peu changé. La forme associative de la ferme passe d'un propriétaire unique travaillant avec sa famille à une association de deux frères, ou quelque chose de semblable, où la participation des enfants n'est plus assurée. Rappelons-nous, les enfants ne font plus nécessairement partie de la ferme, mais plutôt de la famille et ils peuvent être remplacés par des employés.

Oui et c'est déjà commencé. Il existe des fermes avec 200 ou 300 vaches et les employés rentrent sur des quarts de travail. Le gars rentre travailler, il fait ses huit heures à traire les vaches et il s'en va après. Une ferme familiale, c'est encore vu comme du rêve, ça s'en va. C'est sûr que ça s'en va! (2.7)

On le voit bien, l'augmentation du cheptel et l'arrivée d'employés signifient pour notre agriculteur la fin de la ferme familiale. On persiste toutefois à y croire encore, mais pour lui ce n'est qu'un rêve, « c'est sûr que ça s'en va ». En quelque sorte, c'est le monde dans lequel il a vécu, le monde qu'il connaît qui tend à disparaître. Si aujourd'hui les fermes sont grosses, cela ne veut-il pas dire que les fermes d'autrefois étaient petites?

Tu as des rangs...comme ici par exemple, si t'étais passé ici, t'étais peut-être pas né, mais vlà trente ans mettons là, en face y'avait des vaches, à côté y'avait des vaches, tout le monde avait des vaches, c'était toutes des petites fermes. Ils avaient tous leur troupeau. Mais là asteure, tu fais la Grande Ligne, c'est la Grande-Ligne ici là (rires). Mais...tu regardes les fermes laitières là... partir d'ici pis se rendre à Saint-Athanase, y'en reste peut-être six ou sept, quand tu parles de 30 avant au moins. Les autres c'est la grande culture. C'est du maïs en majorité, maïs soya, céréale et puis aussi... y'a moins de fermes laitières mais y sont bien plus grosses. Y vont produire... la valeur de 3-4 petites fermes du temps. Y'ont racheté le quota du voisin ou c'est ça là... l'agriculture a changé dans la région... y'a un de mes amis l'autre fois, je le rencontre pis on parlait pis y dit : « Y'en a encore un autre qui vient de fermer son étable. Pis... y dit, tu sais qu'on est rien que 5 dans tout le rang ». Ce rang-là y commence dans Saint-Alexandre, y fait à peu près, je sais pas moi, 5 milles de long dans Saint-Alexandre, pis aussi long dans Saint-Sébastien le

village à côté. Et pis y sont 5 producteurs sur toute cette longueur là. Le reste c'est de la culture commerciale... (1.7)

Autrefois, les fermes étaient petites et tous avaient des vaches et une étable. En trente ans environ, le nombre de producteurs laitiers est passé de trente à six. Il y en a beaucoup moins, mais elles sont bien plus grosses. Si « l'agriculture a changé dans la région » c'est ainsi non pas seulement à cause de la taille des fermes, mais également de l'orientation dans le type de production. Nous passons de petites fermes avec un troupeau – « les fermes avaient toutes un peu de fumier » - à de grosses fermes orientées vers la « grande culture », la « culture commerciale » ou encore la « culture intensive », c'est-à-dire la culture du maïs et d'autres céréales. En quelque sorte, c'est l'intensification de la spécialisation de l'agriculture soit vers le bétail, ou soit vers la culture de la terre, de là en découleraient des problèmes environnementaux et des contacts accrus avec des représentants gouvernementaux, comme nous l'avons déjà vu. Pourquoi alors notre agriculteur n'a pas suivi « le mouvement » en devenant de plus en plus gros?

Moi j'étais juste de la bonne grosseur pour la main-d'œuvre que j'avais. De la minute que j'aurais essayé de grossir, il aurait fallu que j'aie davantage de main-d'œuvre. Et puis, pour avoir de la main-d'œuvre, il faut grossir beaucoup pour avoir un revenu appréciable, parce qu'autrement, si tu as de la main d'œuvre qui change à tous les deux mois, jamais tu auras quelqu'un de compétent. Ça s'apprend ça! Tout le monde le dit, quand tu engages un nouveau travailleur, les trois premiers mois, il te coûte cher. (2.40)

Grossir ou non dépend de la main-d'œuvre disponible. Et pour avoir de la main-d'œuvre, il faut grossir. Nous l'avons déjà vu, notre agriculteur travaillait la plupart du temps seul. Ses enfants n'aimaient pas ou étaient plus ou moins intéressés à devenir agriculteurs. De plus, avoir des employés pour permettre l'agrandissement de sa ferme aurait entraîné des coûts supplémentaires, puisqu'ils doivent apprendre leur nouveau métier.¹²⁹ Autrefois, nous nous en doutons, ces coûts n'existaient pas puisque les enfants apprenaient dans et par la famille. Pourquoi donc grossir tout le temps de plus en plus?

¹²⁹ « Alors que dans l'économie paysanne l'exploitation familiale pouvait compter sur une surabondance de main d'œuvre d'origine familiale (enfants et conjointe de l'exploitant), c'est bien plus sur le recours massif à la mécanisation du travail agricole que repose l'agriculture familiale moderne. De fait, dans la plupart des cas, le travail de la femme de l'exploitant et de ses enfants a pratiquement disparu ou il est devenu insignifiant. Souvent, ils sont tout simplement écartés du travail agricole par une élévation significative de

Parce que la marge de profit est toujours plus petite, ça faque pour être capable de vivre, de faire fonctionner une ferme, y faut plus de revenu tout le temps, pis si t'as un pourcentage qui t'reste à fin de tout, les achats pis les ventes, s'il te reste un pourcentage, j'ai aucune idée de qu'est-ce que ça peut être les pourcentages, juste à titre d'exemple, si c'était 10% qui restait pour te faire un salaire avec ça, aujourd'hui c'est peut-être 3%, faque si tu veux vivre de ça, y faut que tu produises trois fois plus que dans l'temps, que quand on a commencé. C'est comme ça, c'est comme ça dans tous les domaines. (1.49)

Si notre agriculteur n'a pas grossi parce qu'il n'avait pas de relève, vouloir grossir pourrait s'expliquer d'un point de vue économique. « La marge de profit est toujours plus petite », ce qui veut dire que si notre agriculteur vend pour le même montant d'argent qu'autrefois, il n'aura toutefois pas le même profit, puisque les coûts augmentent constamment. Le revenu doit donc lui aussi augmenter. Or, pour notre agriculteur, cette décision ne serait pas seulement d'ordre économique.

Ceux qui ont des employés eux autres... ceux qui ont des grosses fermes pis des employés, pis c'est pour ça que ça s'en vient comme ça, c'est pour la qualité de vie en même temps. C'pas rien que pour le fait d'être gros pis être respecté, n'importe quoi, c'est surtout pour la qualité de vie. Quand tu travailles tout seul sur une ferme, tu pars y'a plus rien qui marche. Mais si t'es deux sa ferme qui est plus grosse, y'en a un qui prend une journée de congé, ben il sait qui va prendre une journée la veille. Y va faire, peut-être, des tâches que tu peux faire d'avance. L'autre est pris tout seul une journée ou deux jours mais c'est prévu, faque... L'ouvrage a été avancé pis quand t'es tout seul tu fais juste ce qui est vraiment nécessaire, pis quand l'autre y revient ben là ils refont ça. Faque déjà là, tu peux prendre du temps... mais tout seul... tu peux pas... C'est 20% ou 0, c'pas... (1.6)

La « qualité de vie » serait dépendante du fait de grossir la ferme et d'avoir des employés. Avoir des employés nous permettrait de prendre des « congés », ce que notre agriculteur ne peut pas faire à moins d'occasion spéciale. Nous le verrons un peu plus loin. Grossir s'expliquerait donc, de son point de vue, par des raisons d'ordre familiale, économique et des façons de vivre.

À présent, attardons-nous sur le transfert de la propriété agricole. Si autrefois, rappelons-nous des familles Garon, Campeau, Beaulieu, Martin, Rioux, Bernard, Dionne, le père léguait la ferme à son fils en échange d'une existence paisible jusqu'à la fin de ses

sa technicité. L'exploitant ne peut plus se permettre de courir le risque (se traduisant rapidement en termes de pertes financières) d'un travail mal exécuté. », *ibid.*, p. 144.

jours, que se passe-t-il aujourd'hui considérant les transformations de l'économie agricole?

Prend ma ferme pour exemple, je suis une petite ferme à comparer aux autres. Aujourd'hui, c'est petit. Avec mes 50 vaches, c'est petit à comparer à ce qu'il se passe. Les gars y bâtissent pour 150-200 vaches. Si le jeune veut prendre la place à son père, il doit s'attendre à emprunter et ce n'est pas des 100 000 piastres. Qui finance ça? C'est de millions. Le jeune est découragé. (2.7)

Même pour l'achat d'une « petite » ferme comme la sienne, le jeune qui veut prendre la place à son père doit s'attendre à devoir trouver du financement pour des millions de dollars. « Le jeune est découragé. »¹³⁰ Comment peut-il faire?

C'est graduel asteure, avant ça c'était d'un coup sec là, mais là ce n'est plus faisable. Une ferme ici, je veux pas me vanter que...je veux pas dire que je suis riche, pis tout ça, mais quelqu'un arrive ici et il m'offre un million pour ma ferme, j'pas capable de lui vendre. C'pas assez! C'est sûr qu'on a des affaires à rencontrer, des dettes pis tout ça, mais le jeune qui commencerait là ici, le jeune n'est pas capable d'emprunter un million pour acheter, acheter une job si tu veux là (petit rire). Tandis que le premier 20%, habituellement c'est de même que les gars font, le monde font, y donnent le premier 20%. Le jeune y débourse pas une cenne, y va pas emprunter 200 000 piastres parce qu'y veut s'associer avec son père. Tu y donnes le 20%, pis là il est avec toi, pis tu fondes une genre de compagnie, comme ici on est en compagnie, ma femme pis moi. Deux actionnaires, pis on a 50%, pis à toutes les semaines, la compagnie nous paye un salaire. La compagnie est là. la ferme X, moi je suis employé de la ferme X, pis ma femme est employée de la ferme X, mais si par contre, là on a 50% des parts, mais si y'aurait un des enfants qui voudraient s'associer avec nous autres, moi j'aurais 40%, si on formait une autre compagnie, ma femme aurait 40% pis on donnerait 20% à l'autre. Pis là, je sais pas moi, on s'octroie un salaire, peu importe si à la fin de l'année, la ferme à dégager des profits bien gros, nous autres on toujours le même salaire pareil. Faque, c'est comme ça que ça marche les transferts de ferme. (1.29)

Aujourd'hui, le transfert des fermes ne se fait plus d'un coup sec : « Avant tu vends, tu prends tes valises pis tu t'en vas, c'était de même » (1.29), mais plutôt de façon graduelle. On recrée une nouvelle compagnie sur la base de l'ancienne. Autrement dit, on ne « donne » plus entièrement la propriété agricole, parce que « c'est tellement rendu cher, tu peux pas transférer, tu peux pas vendre ça, y'a pas un jeune qui pourrait se financer pour acheter la ferme » (1.28), mais on donne au fils ou à la fille une part de celle-ci et il ou elle devient associé (part dans l'entreprise) et employé (un salaire) et non propriétaire unique. La forme légale qu'a prise la propriété agricole sous forme de

¹³⁰ « En passant, notons aussi qu'il s'agit d'un métier qui est devenu (avec le coût élevé des moyens de production et du simple droit de produire que constituent les quotas) pratiquement inaccessible sauf par la voie de l'héritage de l'exploitation; aux États-Unis, une boutade raconte qu'il est plus facile, pour un jeune Américain, de devenir un *jetliner pilot* qu'un *farmer*, ce qui est probablement vrai. », *ibid.*, p. 133.

compagnie modifie ainsi le statut de la personne désirant reprendre la terre familiale. Il ne reçoit plus celle-ci en entier – il n'est donc plus un héritier – mais il « achète une job », il devient employé-associé et aussi acheteur. Pour expliciter, nous allons devoir revenir quelque peu en arrière. Nous en avons déjà parlé, ce qui était autrefois une « suite logique » ou une « coutume », c'était ce que faisait par exemple la famille Campeau, ancien propriétaire de la ferme de notre agriculteur ou encore pour aujourd'hui, l'exemple de la famille belge, les Garon, voisine de notre agriculteur. Pourquoi notre agriculteur affirme-t-il que le transfert fût « sec »? Revoici l'exemple de la famille Campeau, et ensuite, nous reverrons l'exemple de la famille Garon.

Moi quand j'ai acheté ici c'était un monsieur Campeau, ça faisait 5 générations de Campeau qui avaient la ferme ici. Pis la façon qui fonctionnait, le père élevait sa famille, pis quand que son garçon, un de ses garçons prenait...voulait prendre la relève, là le père, ses enfants étaient tous partis, y'étaient tous vieux, y s'en allait dans maison à côté, y restait dans maison à côté, pis y continuait à aider son garçon. (1.34-1.35)

Et la famille Garon :

C'est pas comme Québécois! Québécois on sait que quand s'est transféré, il y a de l'argent qui passe dans tes mains. Eux autres, M. Garon, d'un bon coup ce que tu sais, lui est encore dans sa maison avec sa femme, il aidait sur la ferme, mais c'était plus lui qui décidait. Là c'était Jacques, son gars, avec son gendre. Ça été une vingtaine d'année de cette façon là. M. Garon, Réjean, les aidait, y travaillait autant qu'avant, mais il n'avait plus rien à s'occuper. C'était son gars et son gendre. Là d'un bon coup, le gendre a vendu ses parts aux garçons à Jacques. Il avait trois garçons...et Jacques est en compagnie avec ses deux fils. Mais comment ça s'est vendu? Ça s'est tu vendu? Le père Réjean reste toujours dans sa maison, le vieux est rendu à 88 ans et puis y'a besoin de lait, y prend son pot de lait et il s'en va dans la « bull tank » du petit-fils. Les petits-fils vont élever mettons 10 cochons, quand ça va être le temps des abattre, le grand-père va avoir la moitié de son cochon. C'est tout le temps comme ça. Le grand-père a une baratte à beurre, il fait le beurre et quand il fait du beurre, il prend le lait de la ferme pour faire du beurre pour lui, son gendre qui était sur la ferme avant, son garçon Jean, les petits-fils. Il en fait pour tout le monde! Avec le lait de la ferme! Il est dans sa maison...la maison a été transférée à ferme...elle appartient à la ferme. C'est lui qui reste dedans, y'a toujours rester dedans. Y'a pas eu d'argent quand il a vendu sa ferme à son garçon, d'après moi. Mais y manquera jamais de rien. (2.30)

D'un « coup sec », les Garon représentent en quelque sorte l'exemple type. « C'est pas comme Québécois ! », parce que lorsque c'est Québécois, « il y a de l'argent qui passe dans tes mains ». On donne une part initiale (le 20%), et pour le reste, le successeur l'achète « graduellement », parce que la valeur de la propriété est devenue trop élevée pour qu'il puisse l'acheter d'un coup sec. Ainsi, « il y a de l'argent qui passe

dans tes mains ». Il faut toutefois faire attention. Ceci ne signifie pas qu'autrefois on ne vendait pas la terre à son fils, bien au contraire et il nous l'a déjà dit : « Y'était pas payé, mais par contre c'était la coutume ça. Celui qui travaillait avec son père y travaillait pour son père. Y'avait pas de salaire quasiment, mais sauf que quand qu'y voulait prendre la relève, y'avait un bon prix. Le père y'en tenait compte habituellement de... Moi c'était comme ça que je voyais ça » (1.22). « Habituellement » et « c'était comme ça que je voyais » ne signifierait-il pas que la situation a quelque peu changée? Toutefois, M. Garon n' « a pas eu d'argent quand il a vendu à son garçon » et pourtant, il n'échappe pas à la hausse de la valeur des propriétés agricoles. Comment l'expliquer? « C'est pas comme Québécois »... « c'est la mentalité des Belges : la famille ». Autrement dit, il ne le sait pas vraiment, mais il constate l'écart avec ce qui se fait normalement aujourd'hui, à la façon québécoise.

Pourrions-nous pour autant affirmer que le transfert de ferme n'est plus qu'une relation économique entre un acheteur et un vendeur, à tout le moins pour les Québécois? Est-ce aussi simple? Nous le verrons pour notre agriculteur, la situation est plus complexe et ne se réduit pas à une relation marchande.

C'était familial avant, mais plus maintenant. Je ne peux pas me référer à d'autres domaines de métier parce que je ne connais pas ça, mais pour l'agriculture, c'est beaucoup de capital. J'ai une valeur d'environ, ok, ce n'est pas tout payé, mais j'ai une valeur d'environ 1 500 000 dollars, et ça c'est pour un homme, pas pour faire travailler dix personnes. Tandis que si tu t'en vas dans l'industrie, j'ai un ami qui a une compagnie qui fait des moules pour les matières plastiques. Son usine, il a peut-être 10-12 millions de dollars d'investis et quarante personnes y travaillent. Pour le même investissement, tu fais travailler beaucoup de monde comparé à l'agriculture. L'agriculture donne beaucoup de capitalisation. Pis le seul espoir pour un jeune de garder la ferme familiale, c'est que son père à lui désire vraiment garder l'entreprise dans la famille et lui dit : « Ça vaut deux millions et je te la vend un million », sinon, il ne sera jamais capable de fournir tout le capital que ça demande. Ça c'est bien quand tu as deux enfants. Un aura tout de suite son million et l'autre quand je serai mort. Mais si tu en as quatre, ou tu as une terre d'une valeur de deux millions et que tu as des dettes de 1,5 millions, tu ne peux pas donner un million à ton gars. Un jeune ne peut pas commencer avec des dettes comme ça, de toute façon il n'y aura pas personne pour l'aider. Ça va être un problème tantôt. (2.7)

Tout d'abord pour notre agriculteur, l'agriculture n'est plus familiale dans le même sens qu'autrefois, puisque beaucoup de capital n'implique pas d'avoir autant besoin des membres de sa famille que jadis. N'oublions pas, ce n'est pas encore une industrie. On peut donc imaginer que ces transformations restreignent la possibilité de

transmettre la terre à ses fils. Comment pourraient-ils, par exemple apprendre la « vocation » si la plupart du temps l'agriculteur travaille seul sur ses terres? De plus, la possibilité de transmettre la terre à la famille dépendra du nombre d'enfants, de l'endettement de l'agriculteur et du désir de celui-ci de vouloir la préserver dans la famille. Si l'agriculteur a plus de deux enfants ou s'il est endetté, comment pourrait-il diviser sa ferme? En fait, nous pourrions raisonnablement penser que cette limite au transfert de la propriété familiale est en quelque sorte le prolongement de traditions anciennes, c'est-à-dire le devoir moral du père d'« établir » tous ses enfants. Comment donc séparer une terre entre quatre enfants? Ne faut-il pas mieux envisager la vente ou la location de la terre, ces revenus permettant alors d'assurer le départ des enfants? Ne serait-ce pas ce que nous avons appelé la « logique de redistribution » ou la logique familiale, par différenciation à la « logique de contrat » ou économique?

Notre agriculteur, nous le savons, n'a pas hérité de la ferme de son père pour des raisons qui seraient difficile à établir. Voici ce qu'il nous a dit à ce sujet :

J'ai déjà essayé à quelques reprises d'acheter la terre de mon père. Un bon coup, il était tanné, « je pense que je vais vendre cette affaire-là ». Nous sommes donc partis ensemble au Crédit agricole. Mais mon père avait un ami qui était agent d'immeubles et là il disait : « Les Suisses arrivent et ils ont de l'argent, et puis le gouvernement va les aider. Ils sont capables d'acheter! Ton gars va avoir de la misère à acheter ». Il lui a complètement lavé le cerveau. D'un bon coup, ça été fait. (1.21)

Ce professionnel est tout à fait différent des autres. Il ne fixe pas les prix, il ne conseille pas l'agriculteur, mais il peut « laver le cerveau ». Pour le moment, ce que nous savons est que cet agent d'immeubles connaissait des informations que ni son père, ni lui ne savaient. Celui-ci est l'intermédiaire si vous voulez entre l'acheteur et le vendeur. « Les Suisses arrivent et ils ont de l'argent. » Il est le seul des trois parties à bien connaître les personnes impliquées dans cette relation, si bien sûr il est un « bon » agent d'immeubles. Ainsi, celui-ci est le contact avec les vendeurs possibles de Saint-Alexandre et avec les acheteurs intéressés qui ne sont pas nécessairement de ce milieu, ici en particulier, ce sont des gens de la Suisse. Vendre à des « étrangers », entendons ici des gens extérieurs à la famille ou à la parenté, peut très bien être vu comme un « lavage de cerveau » si nous connaissons la tradition du transfert des terres de père en fils. Peu

importe, la terre a été vendue et nous pouvons peut-être y voir un signe de la fin ou l'ébranlement de cette coutume comme étant une norme. Il serait intéressant, mais non pas l'objet de ce travail, de se pencher particulièrement sur cette profession. Les agents d'immeubles ont-ils toujours fait partie du paysage agricole? Il est fort probable que les agriculteurs n'en avaient pas besoin étant donné ce qu'il était « normal » de faire dans le cas des transferts de propriétés qui étaient, rappelons-le, familiales. S'ils n'ont pas fait partie du paysage agricole, quand ont-ils commencé à s'insérer dans ces milieux? Qu'étaient-ils précisément? Quelles étaient leurs caractéristiques? Pourquoi ceux-ci plutôt que d'autres? Ce sont des questions intéressantes, dans la mesure où nous pourrions préciser encore plus les conditions possibles ou non du transfert de la propriété et de la terre familiales. Autrement dit, l'arrivée des agents d'immeubles pour la vente des fermes signifierait peut-être la fin des fermes familiales ou, à tout le moins, la fin des fermes familiales comme elles existaient autrefois et comme nous les avons décrites dans une partie précédente. Tout de même, il a été en mesure d'acheter seul une terre au milieu des années 70. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Précisons.

Parce que le coût des fermes là... Avant ça y'avait, comme moi, j'ai acheté la première ferme, plus jeune, d'abord que t'avais 20% de cash, le gouvernement pouvait te financer le reste. Aujourd'hui peut-être que les lois sont pareilles, mais si il me finance 20%, y va me rester 800 000 à payer. Mais avant ça, comme la première ferme que j'ai achetée, j'ai payé 105 000 dollars, j'avais 25 000 piastres, la vente de ma maison, faque j'avais 80 000 piastres à financer. T'es capable de le faire, mais si tu finances 10 fois ça... (1.29)

De plus, il n'y a pas que les bâtiments et la terre que le jeune doit financer, s'il veut travailler dans l'industrie laitière, mais aussi les droits de production, les quotas. Pour notre agriculteur, les fermes laitières seraient ce qu'il est le plus difficile à partir. Pourquoi?

Tu as raison, mais c'est ce qu'il y a de plus difficile à partir à cause du quota. Le quota, c'est le fun de l'avoir, mais pour l'avoir, il coûte cher. Mon voisin français, il y a 3-4 ans, il s'est bâti une ferme vraiment moderne avec un robot de traite. N'importe quand, une vache rentre, elle va se faire traire et elle ressort. Il avait un gros quota de lait, et il en a racheté. Mais pour faire runner sa patente, il a 75 kilos de gras, à peu près 4 millions de droits de produire. C'est pas la bâtisse, pas le garage, pas l'installation, c'est un droit de produire. C'est un peu comme si tu étais obligé de payer un million pour enseigner à l'université. Par contre, ça l'a une valeur. C'est sûr qu'il faut que tu le finances, mais tu as le droit de produire le lait, tu es propriétaire de ton quota. D'un bon coup, tu veux sortir de la production, comme moi je suis en train de sortir, je vends mon quota. Moi j'en ai pas 4 millions! (2.21)

Pour « entrer » dans la production laitière, il faut payer et à la « sortie », nous obtenons la valeur marchande des quotas au moment de la transaction. C'est en quelque sorte un placement. L'accès à ce monde de la production laitière est pour ainsi dire contrôlé par des règles économiques (l'offre et la demande). Nous aborderons d'ailleurs, dans ce qui suit, l'organisation de l'économie agricole en général et la production laitière en particulier, c'est-à-dire la mise en marché des produits agricoles, ou la vente des produits.

L'agriculture, il y a ça de beau! Étant producteurs, nous ne décidons jamais du prix de vente de nos produits. Je prends ce que le monde me donne. C'est vrai! Si je décide demain d'aller vendre une vache à l'encan, je n'irai pas dire au gars de l'encan que je veux 400 dollars pour ma vache, je prends le chèque qui vient avec et je dis merci. Je ne fixe pas de prix quand je vends quelque chose et quand j'achète non plus, je paye ce qu'on me demande. (2.19)

La relation de notre agriculteur avec l'encanteur est ce que nous pouvons appeler une relation « unilatérale », contrairement par exemple, à la relation entre le fils et le père pour la transmission des terres. Il n'y a qu'une des deux parties qui « fixe » les conditions de cette relation et plus particulièrement de cette transaction. Les prix de vente et d'achat sont fixés par des tierces parties, et pourtant, ce fait n'empêche pas notre agriculteur d'affirmer qu'« il y a ça de beau ». Toutefois, tout n'est pas toujours aussi beau, surtout lorsqu'il arrive des événements qui mettent en doute la qualité de la production bovine, comme ce fut le cas pour la « vache folle » trouvée en Alberta. Voyons ce qui se produit selon notre agriculteur :

Les abattoirs c'est une gang de voleur. Ça toujours été comme ça. La viande, ceux qui s'occupent des grosses affaires de viande, ça toujours été des rackets. Y'a toujours eu ben de l'argent à faire avec ça, mais ça toujours été par en dessous, des affaires de magouilles, de croches. C'est pas la pègre, mais pas loin. Là c'est encore pareil. Ils se sont arrangés pour qu'il en ait qu'un abattoir qui puisse abattre (...) Ils sont ensemble, mais y'en a un... les autres voient passer les vaches mais, c'est un encan. Après ça, je ne sais pas ce qu'ils font avec. Mais comme c'est là, il y a un acheteur. L'acheteur n'a pas de compétition. S'il dit 10 cennes, il va l'avoir à 10 cennes. C'est comme ça depuis le mois de mai et ça dure encore. Avant il y avait un marché pour ça. Je pouvais avoir jusqu'à 600-700 dollars pour une vache et aujourd'hui je n'ai pas plus que cinquante dollars pour le même type de vache. (2.16)

Avec l'épisode de la « vache folle », c'est le rétrécissement de l'espace économique et la fermeture des frontières, par l'impossibilité d'exporter ses produits : « Pas d'exportation, plus le droit de sortir un animal du pays, on avait un marché

d'exportation des animaux jusqu'en Australie, en Italie » (2.16). Autrement dit, la fermeture des frontières, décision prise par les États-Unis, rétrécit l'espace possible des transactions et par le fait même la possibilité d'une concurrence.¹³¹ Les gens des abattoirs font des « magouilles » parce qu'ils font des choses en dessous de la table. Ce que notre agriculteur observe, c'est que lorsqu'il se rend à l'encan, il n'y a plus de compétition. Il voit bien le résultat, les acheteurs sont cachés en dessous de la table pour ainsi dire. Autrement dit, s'ils faisaient leurs affaires sur le dessus de la table, notre agriculteur pourrait savoir, pourrait les voir. Mais on le « voit » bien, la mise en marché des produits agricoles, ces jeux de l'offre et de la demande, n'est pas du ressort des agriculteurs. Comment parle-t-il justement des États-Unis?

La seule chose qui est importante à leurs yeux, c'est leurs lois et rien d'autre. Quand les États-Unis sont partis en guerre, le Canada n'a pas voulu se mettre avec eux... le froid entre les deux pays provient de ce temps. Nous ne sommes plus leurs alliés comme auparavant. L'UPA essaye de faire avancer le dossier dans ce cas là. Nous avons demandé des subventions au ministre de l'agriculture pour compenser avec le manque à gagner, sinon, il va y avoir plusieurs entreprises qui vont trop perdre et fermer. Je ne te parle pas des entreprises laitières, parce que la vente de notre bétail est notre deuxième revenu, mais les autres comme ceux qui ont des parcs d'engraissement. Il y a aussi le même problème chez les bouvillons. Le producteur pouvait avoir jusqu'à 1400 piastres pour une bête et aujourd'hui, il n'obtient rarement plus que 300-400 dollars pour la vente. À la naissance du veau, le producteur l'engraisse jusqu'à 400 livres et le parc d'engraissement ou le parc de finition va le prendre et le faire grossir pendant une quinzaine de mois pour le revendre à l'abattoir. Quand ils les achetaient à 400 livres, ils payaient 600 piastres. Là, ils les engraisent pendant une quinzaine de mois et les revendent 300. Y vivra pas longtemps. C'est un autre dossier que l'UPA doit suivre. (2.15-2.16)

Le non contrôle de la mise en marché pour les producteurs de bétail risque de leur coûter cher, puisqu'ils en dépendent contrairement aux producteurs laitiers où la vente des animaux n'est qu'un deuxième revenu. À présent, regardons ce qui se passe pour la vente des grains.

On vient de finir la récolte de blé d'Inde de cette année. L'an dernier, j'ai vendu ma récolte pour 131 dollars la tonne. C'est pas un méchant prix. Cette année, le prix des semences était 5% plus cher, l'engrais a augmenté de 7% et il faut toujours calculer le prix de certaines pièces de machinerie qui augmentent toujours de 4-5% par année. J'ai vendu la même quantité de blé d'Inde que l'an dernier, mais à 77 dollars seulement au lieu de 131. J'ai rien à dire! Je ne peux pas dire : « tu me donnes seulement 77 dollars cette année pour mon blé d'Inde, alors je ne te le vends pas.

¹³¹ « Il y a dans les faits absence de concurrence depuis que les Américains ont imposé un embargo sur le bœuf canadien, à la suite de la découverte d'un cas de vache folle en Alberta. Cette situation a été un facteur important dans la chute du revenu net des agriculteurs québécois, qui sont majoritairement des producteurs laitiers. », Le Devoir, vendredi 18 juin 2004, p. A7.

je vais le garder». Le prix est fixé par la bourse de Chicago. Voilà les mauvais côtés de l'agriculture, la mise en marché. (2.19)

Pour la vente des récoltes de blé d'Inde, nous apercevons que ce n'est pas encore l'agriculteur qui fixe les conditions de l'échange. Pour le bétail, c'était en partie les abattoirs, mais pour le grain, le prix est fixé par la Bourse de Chicago. Il n'a aucun mot à dire. Ce sont « les mauvais côté de l'agriculture, la mise en marché », mais pourtant d'un autre côté il nous affirme que l'impossibilité de décider est ce qu'il y a de beau pour l'agriculture. Cette ambivalence restera, pour le moment sans réponse.

Tu es régi par bien des choses, mais tu vis avec. Actuellement, c'est la bourse de Chicago qui fixe le prix pour le grain pour l'Amérique du Nord [...] L'agriculture, le blé d'Inde, c'est de même que ça marche. C'est toujours les gros qui fixent les prix! Leur prix est fixé, le prix est là! Y'a pus de compétition! Ça arrête là! Ça c'est la Bourse de Chicago. C'est tout du monde qui manipule les chiffres qui font les prix. Eux autres, ceux qui fixent les prix, y touchent jamais rien au blé d'Inde. Ils transigent! Ils achètent mille tonnes une place, ils vendent mille tonnes à l'autre place, le transport se fait. Tout ça eux autres, y font juste...y jouent à bourse!! (2.18-2.19)

Contrairement à la vente des vaches, la vente du grain ne nécessite pas d'être en contact direct avec un professionnel, « Tu n'as qu'à ouvrir ton ordinateur et tu vas savoir le prix qu'il vaut. Les acheteurs, les meuniers, les producteurs de porc, pis tout ça, y'on le même ordinateur que nous autres (rire). Eux autres, ce matin 5 décembre, on paye tel prix, c'est Chicago » (2.20). Qui sont ces personnes? Ce sont des gens qui « manipulent les chiffres ». Ce sont des personnes qui ne « touchent jamais rien au blé d'Inde ». Pour tout dire, ils ne travaillent pas, mais ils « jouent ». Pourrait-il en être autrement? Quel serait l'idéal pour notre agriculteur?

Mais c'est parce qu'on n'est jamais capable de dire : « ça nous a coûté tant pour faire du blé d'Inde cette année, il faut une marge de profit, je vais me sortir un salaire, mais il faut le vendre ce prix là ». Ce serait l'idéal comme ça. Mettons que ça nous prend 10 piastres ou 15 piastres la tonne, de profit, on n'hésiterait pas et dire ça nous prend 50 piastres de profit. On dirait que ça nous prend ça, et on vit avec ça, ça nous fait un salaire. Mais là ce n'est pas ça. C'est pas de même que ça marche pantoute! C'est que les acheteurs, c'est toujours assez serrés. Recule de vingt ans et le blé d'Inde sec se vendait jusqu'à 180 piastres la tonne. On payait l'engrais et les semences 50% de moins que le prix actuel. Aujourd'hui, il se vend 77\$.

L'idéal pour notre agriculteur serait, on le voit bien, d'être en mesure de pouvoir fixer le prix de vente du blé d'Inde. En quelque sorte, ce serait d'être en mesure de contrôler la relation - la transaction – en calculant le coût de production dans le prix de

vente, ce qui n'est actuellement pas le cas, puisque ce ne sont pas les agriculteurs qui fixent les prix, mais la Bourse de Chicago, ces acheteurs qui manipulent les chiffres. L'idéal que nous décrit notre agriculteur est quelque peu embêtant, puisqu'il affirmait un peu plus tôt que ce qu'il y avait de beau en agriculture était de ne jamais décider des prix. C'est certes embêtant, mais non pas incompréhensible. Ce qu'il y a de beau en agriculture représente ce qu'est pour lui l'agriculture, c'est-à-dire la production laitière qui est son premier revenu. Ainsi, ce qu'il y a de beau en agriculture deviendrait ce qu'il y a de beau en production laitière, puisque selon lui, nous sommes davantage « maîtres ».

Dans le lait, t'es plus maître, parce que le lait, on a des droits de produire, des systèmes de quota de lait. Ça coûte cher, mais au moins je peux établir un budget avec ça. Mettons que je suis producteur laitier, j'ai le droit de produire 50 kilos de matières grasses par jour. Je peux calculer à cenne près qu'à la fin de l'année je vais avoir mon... Si j'ai un quota de 50 kilos, y'a pas de problème, si c'est environ 50-60 piastres de l'hectolitre qui est vendu selon la convention. Je calcule mon affaire. Je produis mon quota, alors si à la fin de l'année j'ai 300 000 piastres de revenu brut, je suis sûr, je l'ai compté, si je le produis, je vais l'avoir mon 300 000. Avec le blé d'Inde et les autres produits tu ne peux pas planifier comme ça. (2.20)

En étant producteur laitier, on est « plus maître » parce qu'il existe un système de contrôle et d'organisation de la production laitière : les quotas et les conventions. Ceux-ci permettent de « calculer à la cenne près » le revenu projeté pour l'année entière et la quantité de lait que nous pouvons produire. Le quota est un droit de produire et les conventions entre la Fédération des producteurs laitiers du Québec avec Agropur ainsi que le Conseil de l'industrie laitière du Québec permettent pour l'agriculteur de connaître le prix de vente du lait¹³². Cette mise en marché est négociée et le prix de vente du lait inclut les coûts de production de notre agriculteur. Ainsi, la fixation des prix n'est qu'indirectement l'œuvre de notre agriculteur, en ce sens, nous comprenons mieux lorsqu'il nous dit qu'il y a ça de beau dans l'agriculture de ne jamais décider des prix. Les autres produits ne permettant pas de planifier ainsi. Est-ce nécessaire?

Les producteurs laitiers ont demandé d'avoir un système de quota. Un genre de système qui écoeure nos voisins du sud et qu'ils n'ont pas. Des petites fermes, il y en a encore beaucoup moins qu'ici. Ils les ont tuées par rapport à cela, de cette manière là. Parce que les Américains, l'industrie laitière, c'est tout par le privé. Y'a aucun affaire de structurer. Alors, les producteurs peuvent avoir autant que nous autres de l'hectolitre, mais une bonne journée, tous les industriels peuvent se mettre ensemble et ils disent : « on baisse le prix ». Le producteur n'a rien à dire, y'a

¹³² Voir appendice, « Brève genèse de l'industrie laitière », p. 145-154.

pas de quota, pas de convention, mais il baisse son revenu. Comme dans du maïs, c'est à peu près pareil. Les petits, à force de vendre leur lait pas cher, ils ne sont plus capables d'arriver dans leurs paiements et ils vendent leur ferme. Alors, le gros devient de plus en plus gros et le petit disparaît de plus en plus. Aux États-Unis, c'est comme ça. Ils voient nous autres, notre système de contingentement qu'on a fait au Canada et là ils disent : « Il faudrait faire tomber ça ces affaires là », parce que si ça dure trop longtemps eux autres les Américains, les producteurs vont vouloir se regrouper et faire un affaire de même et les industriels vont être fourrés. (2.19-2.20)

La survie des « petites fermes » dépendrait de cette structuration ou organisation de l'industrie laitière. L'industrie laitière aux États-Unis n'est pas structurée et d'ailleurs il y a moins de petites fermes qu'au Québec. « C'est tout par le privé » montre bien qu'au Québec, tout n'est pas que par le privé et que cette structure est organisée notamment par le public, ou bien le politique. L'apparition du politique en agriculture fut dans les débuts, de l'ordre de l'éducation (agronomes), et par la suite, d'ordre économique par cette réglementation que sont par exemple les quotas. Autrement dit, pour notre agriculteur, l'apparition du politique, bien qu'il la juge bien souvent négativement, fut et est toujours essentiel pour la survie de l'agriculture québécoise et en particulier des « petites fermes ». Cette insertion de l'économie québécoise, tout comme sa survie d'ailleurs, à l'économie orientée vers les marchés, ou encore le passage d'un mode de production dominé (la famille) au mode de production dominant (capitaliste) fut possible par la présence du politique. Cette structure empêcherait les industriels de s'associer afin de faire baisser les prix payés aux producteurs et par le fait même de faire baisser le revenu de ces derniers.

Si, dans ce qui précède, nous avons décrit l'économie agricole ou plus spécifiquement l'espace économique des fermes laitières, à présent nous nous attarderons à la pratique agricole, à ces « manières de travailler ». Contrairement à la partie précédente, nous nous concentrerons à décrire ce qui se passe concrètement sur la ferme de notre agriculteur par différenciation à la mise en marché des produits agricoles qui est, par définition, faite à l'« extérieur » de l'espace de la ferme. Une des nombreuses particularités de l'agriculture c'est d'être une « vocation » et non un métier.

Exactement, c'est solitaire. C'est une vocation. L'agriculture c'est une vocation. Ce n'est pas un métier, c'est une vocation. La plupart des métiers, tu vas dire : « bon c'est fini on ferme la porte, on pense à d'autres choses ». Ça c'est jamais fermé. Le jour de Noël, il y a plein de monde dans ta maison, tu es à moitié saoul pis là, il y a une vache qui est prête à avoir son veau. Tu prends ta chienne et tu vas la véler. Tu n'es jamais arrêté. (2.9)

L'agriculture comme étant une « vocation » signifie qu'on ne peut pas penser à autre chose et qu'on n'est jamais arrêté, contrairement à des « métiers ». Avec un brin d'humour, Bruno Jean dira de l'agriculteur qu'« il est capable de soutenir une extraordinaire surexploitation de lui-même à laquelle ne consentirait aucun travailleur salarié, fût-il convaincu pour être né pour un petit pain, sous l'influence d'une religion fataliste et garante d'un certain ordre social »¹³³.

C'est agaçant pour une famille, pour une femme, d'avoir un homme qui a le goût de ce métier-là. Elle a l'impression qu'elle passe en deuxième, mais en réalité, ce n'est pas ça. Il y a des moments où la priorité est à la ferme. Je me souviens du verglas... La plupart du monde qui avait juste une maison dans le rang, c'était de sauver leur famille, leurs biens, pis tout ça. Nous autres, on avait tout ça aussi. Ici dans la maison y'avait jusqu'à 18 personnes dans ma maison. Du monde qui n'avait pas de génératrice, du monde qu'on connaissait, ma sœur, mon beau-frère... J'avais tout ça à m'occuper, la maison aussi, il fallait qu'elle vive la maison, mais la ferme, il ne fallait pas que ça ferme, même pas une traite. Ben non! C'est un restaurant! C'est comme un restaurant... Si tu fermes ton restaurant une journée et que tu n'avertis pas personne et il n'y a pas de mortalité et rien et tu décides de fermer, le lendemain matin rouvre-le ton restaurant, tu auras plus de monde. Nous autres, c'est la même chose pour l'étable. Les vaches sont des êtres vivants, elles ne sont pas des machines. Elles ont besoin d'être nourri, d'être nettoyé pis y produisent du lait. Il n'y a pas d'« overfull » après un pie de vache. Quand il est plein, il faut que tu le vides, deux fois par jour. Quand ma fille est née à Saint-Liboire, on est parti dans la nuit pour l'hôpital et puis finalement je regarde l'heure, il est 6 heures et le bébé n'est pas arrivé. C'est l'heure d'aller faire mon train. Ma femme aussi elle le savait, elle connaissait la situation : « Ben vas-t'en ». « Ben non je ne veux pas m'en aller! » Finalement, je me suis en aller faire mon train, je n'avais pas dormi de la nuit, le bébé est arrivé dans les alentours de 8 heures le matin. Je ne pouvais pas dire que je n'avais pas dormi de la nuit, même si c'était vrai, je ne pouvais pas rester sur mon nuage très longtemps, tu retombes dans la marde sur le plancher des vaches! C'est ça le métier! (2.9)

« C'est ça le métier! » renvoie à la « marde sur le plancher des vaches », si l'agriculture est une vocation, elle est aussi un métier. Avoir « le goût de ce métier » signifie la « vocation » et le métier, c'est le travail à la ferme, c'est de nourrir et d'entretenir les vaches, c'est de faire le train deux fois par jour à tous les jours de l'année sans exception, ni même les « forces » naturelles comme les naissances ou les « catastrophes » climatiques ne peuvent empêcher l'agriculteur de travailler. L'étable est « comme un restaurant » qui ne peut pas fermer ses portes. Elle n'est pas un restaurant, elle est « comme un restaurant », puisque contrairement à celui-ci, l'étable ne peut pas fermer ses portes. Le restaurant, lui, peut pour des causes de mortalités ou autres. Les

¹³³ Bruno Jean, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, *op. cit.*, p. 124.

hommes peuvent attendre, mais pas les vaches. Nous lui avons d'ailleurs demandé comment il définirait le terme agriculteur.

Un esclave! (rires) Esclaves du travail. C'est un métier comme bien d'autres, avec des bons côtés et des inconvénients. Ce n'est pas donné à tout le monde non plus, comme ce n'est pas donné à tout le monde d'être médecin! Il s'agit d'un métier exigeant et il faut vraiment aimer ça pour se lancer dans l'agriculture parce que ça demande trop des disponibilités. Quelqu'un qui veut avoir des loisirs, ce n'est pas ça place, il n'aurait pas le temps pour ça. (2.35)

Être agriculteur, c'est être « esclave ». Et être « esclave du travail », c'est être esclave de ce métier et en définitive pour l'être, il faut « vraiment aimer ça », il faut que le métier soit une « vocation ». « À part de ça, je pense que c'est dans toi ou pas dans toi ce métier là ». (1.3) Si le métier n'est pas dans toi, s'il n'est pas une « vocation », tu ne voudras pas devenir agriculteur. Pour notre agriculteur, la question ne s'est pas posée, puisqu'il dira : « J'sais pas, on dirait que c'était né en même temps que moi ». (1.21) L'agriculture était née en même temps que lui? Bien sûr, il est né sur une ferme, mais il n'y a pas que ça. Il a travaillé avec son père et son frère sur la ferme. Les premières années de sa vie, il les a vécues sur la terre, il n'a pas fréquenté les garderies. Ces premiers apprentissages étaient dans et par la famille, qui elle, était une famille agricole et non pas une famille au sens restreint d'aujourd'hui. Ne serait-il pas surprenant d'ailleurs de constater que pour notre agriculteur, il est « inconcevable » que ce soit à quelqu'un d'autre d'élever ses propres enfants? Ces dernières lignes sont un avant goût de ce que sera la prochaine partie consacrée à l'analyse. Les termes « vocation » et « métier » se différencient par la possibilité de prendre des congés (vocation) et des vacances (métier). Ce qu'il voit de l'agriculture, « c'est que dans plusieurs années, ça va être encore plus gros et les compagnies vont encore grossir avec encore plus d'employés » (2.6) Cela ne revient-il pas à affirmer que c'est le passage de l'agriculture comme « vocation » à l'agriculture comme « métier »? Nous verrons dans ce qui suit une autre particularité de la pratique agricole d'aujourd'hui, la nécessité d'avoir une formation.

Nous l'avons déjà écrit plus haut, les colons canadiens n'étaient pas des agriculteurs, ils le sont devenus, comme en témoigne particulièrement l'épuisement des

sols au milieu du XIX^e siècle. De plus, avec Maryvonne Bodiguel, nous avons souligné qu'avec la « modernisation » agricole, ou plus précisément le passage d'une économie domestique à une économie orientée vers l'extérieur, vers les marchés; il y a diversification des rapports sociaux dans la mesure où l'agriculteur est de plus en plus en contact avec des professionnels. De relations essentiellement faites de relations familiales, nous passons à une pluralité dont celles-ci ne sont qu'une probabilité parmi tant d'autres. Nous l'avons bien aperçu lorsque nous avons décrit l'espace-temps de la famille et ses modifications. À présent, nous nous interrogerons davantage à propos de ces relations extérieures à la famille. Comment notre agriculteur définit-il ces relations, et quels changements constate-t-il?

Les jeunes qui veulent vraiment aller en agriculture ont une belle chance pour ça. Il y a de cela une quinzaine d'années, le gouvernement a pris des incitatifs à se former pour aller en agriculture. Je ne dis pas qu'étant formé, ça va faire de meilleurs agriculteurs, mais il y a bien des choses qu'ils vont comprendre au complet et que moi je comprends à moitié, comme des histoires de paperasseries, des bébelles de même. Moi je demande l'aide d'un professionnel pour remplir des affaires des fois, mais j pense qu'ils vont être mieux formé. Je ne dis pas que ça va faire des meilleurs, mais y'a des problèmes qui vont...Mettons, comme moi, j'ai rentré en agriculture, j'avais été élevé là-dessus, mais j'avais jamais touché à l'aspect...l'aspect financier...tu sais, à gérer la ferme. Jamais j'avais fait ça. Moi j'avais travaillé avec mes bras sur la ferme de mon père, c'est tout ce que j'avais fait. Quand j'ai acheté une ferme, je dois t'avouer que la plus grande surprise a été de commencer à gérer! (2.24)

Notre agriculteur, lorsqu'il était jeune, n'avait « jamais touché à l'aspect financier » de la ferme, il avait travaillé de ses bras. Depuis une quinzaine d'années, le gouvernement a incité les jeunes à se former en octroyant des primes à l'établissement. Ainsi, autrefois, comme nous l'avons déjà affirmé, c'était par imitation que l'on apprenait et cela à l'intérieur de la famille. Aujourd'hui, toutefois, il est important voire obligatoire de se former, si on veut comprendre mieux ces « des histoires de paperasseries » et ces « bébelles là ». Notre agriculteur se situe donc, si vous voulez, entre deux périodes ou entre deux temps : celui de l'apprentissage dans et par la famille à celui de l'apprentissage donné par des gens extérieurs. Pour ainsi dire, la ferme n'est plus seulement un travail de bras, mais aussi un travail de calcul, un travail de comptabilité ou encore un travail de gérance. Si, comme notre agriculteur, vous n'êtes pas formés, vous allez demander de l'« aide » à un professionnel. Toutefois, cette formation n'équivaut pas nécessairement à devenir un « meilleur agriculteur ». Qu'est-ce

qu'un « meilleur agriculteur »? Pour l'instant, nous pouvons supposer qu'être un « meilleur agriculteur » signifie être un bon travailleur manuel, être habile de ses mains, c'est-à-dire maîtriser le « travail de bras ». En ce sens, « je ne dis pas qu'étant formé, ça va faire de meilleurs agriculteurs ». Autrefois, le travail sur la ferme était-il réellement qu'un travail de bras? Ou encore était-il trop jeune pour ce genre d'apprentissage?

Dans l'temps, il n'y en avait moins de cela. Il [son père] faisait faire son rapport d'impôts à toutes les années par un comptable. Toute l'année, il prenait ses factures et les mettait dans une boîte à souliers. C'était de même! Des comptabilités de boîte à souliers. C'était comme ça dans le temps! Nous autres quand on est arrivé, moi c'est tout le temps ça que j'avais vu, j'avais aucune formation en agriculture. Quand j'ai été propriétaire d'une ferme, les premières choses que j'ai eues, ce qui m'a donné un coup, une claque dans la réalité, c'est ça! C'est l'administration! (2.24)

S'il y avait également un « aspect financier » à la pratique agricole, nous pouvons admettre qu'il n'était pas encore élaboré, c'était l'époque de la comptabilité de « boîte à souliers » où une fois par année on s'occupait de l'administration et celle-ci n'était d'ailleurs pas faite par la famille, mais par une personne de l'extérieur, par un professionnel. Si, comme nous l'avons déjà affirmé, l'espace familial se confondait avec l'espace de la ferme - c'était un espace indivisible - il est prévisible que l'espace des pratiques économiques n'était pas distinct de l'espace de la famille (pensons à la famille Garon, où notre agriculteur ne peut distinguer l'espace économique de l'espace familiale ou de la ferme), ce qui ne veut pas nécessairement dire qu'il n'existait pas de pratiques économiques, mais que celles-ci étaient indifférenciées des pratiques familiales.¹³⁴ Autrement dit, la pratique économique est aussi une pratique sociale. L'autonomisation de la pratique économique permet l'appropriation par un groupe de professionnels d'un savoir spécifique, ce qui veut dire d'un autre côté la désappropriation de certaines pratiques nécessitant maintenant un savoir¹³⁵, d'où la nécessité d'avoir une formation.

De plus en plus, comme moi j'en n'ai pas de formation. Mais un jeune qui s'établit, il est quasiment obligé d'avoir un cours donné soit à Saint-Hyacinthe, à l'UPA, parce qu'il y a tellement de lois, pis de programmes, pis de patentes à remplir pis tout ça, que si t'as pas ces connaissances là, ben t'es obligé des faire faire, parce que...tsé...remplir les papiers. Tandis que là, en suivant

¹³⁴ Pour de plus amples précisions sur la logique économique comme logique sociale (familiale), voir les analyses de Taylor sur les industriels canadiens-français. Norman W. Taylor, « L'industriel canadien-français et son milieu », *La société canadienne-française*, sous la dir. de Marcel Rioux et Yves Martin, op. cit., p. 279-302.

¹³⁵ Pour le cas particulier des agronomes, vous pouvez vous référer au mémoire de maîtrise de Bruno Jean, op. cit.

un cours en agriculture, y'ont toutes les lois, l'environnement par exemple, parce que là de c'temps-là c'est pas mal l'Environnement qui nous écoeure le plus, on a beaucoup de travail à faire avec ça, faut faire attention pis bon. En même temps, quand tu suis ton cours en ...mettons en gestion d'entreprise agricole, ben c'est pour toute une entreprise agricole y'a pas de spécialité, mais le même cours peut se donner avec une spécialité en gestion de troupeaux laitiers, en gestion des terres...Là si tu veux t'en aller travailler sur une grosse ferme laitière, tu suis ton cours en entreprise...en gestion de troupeau laitier, pis là tu vas tout savoir, l'élevage...euh...des animaux...(1.28)

Nous apercevons très bien, la nécessité de se former. Des lois, des programmes, « pis des patentes » à remplir qu'il faut connaître si on ne veut pas être obligé de se référer à quelqu'un de l'extérieur. Notre agriculteur est en quelque sorte un bon exemple de cette nécessité, puisqu'il n'a pas reçu cette formation, ce qui lui permet d'observer les avantages dans sa pratique même étant donné qu'il y a « des choses qu'il ne comprend qu'à moitié ». De plus, à la dernière partie de cette citation, il n'est d'ailleurs donc guère surprenant qu'il choisisse pour illustrer cette obligation de connaissance des exemples de gestion de la ferme. N'oublions pas, l'espace familiale était l'espace économique, ou si vous voulez avec la naissance des fabriques de transformation du lait, comme l'affirment les historiens¹³⁶, c'est la transition d'un mode de production domestique à un mode de production orienté vers l'extérieur, mais c'est également la séparation de l'espace familial de l'espace économique : c'est l'autonomisation; les pratiques économiques comme objet distinct. C'est la lente progression de cette séparation et autonomisation, c'est la ferme comme n'étant plus seulement un travail de bras, mais également un travail de calcul : « C'est l'administration! ». C'est aussi la pénétration de nouveaux professionnels de l'agriculture. C'est le passage de l'agriculteur travaillant avec sa famille à l'agriculteur travaillant peut-être avec sa famille, mais aussi avec beaucoup plus de professionnels qui détiennent un savoir relié à l'agriculture. En ce sens, c'est bel et bien *la fin d'un règne*, c'est la fin des « solitudes » familiales ou de l'« individualisme de la famille » pour reprendre une expression d'Everett-C. Hughes.

Continuons avec d'autres professionnels de type quelque peu différent : les conseillers de la nature – des terres et des troupeaux – c'est-à-dire les agronomes et les vétérinaires. Contrairement aux précédents, ces professionnels entrent directement en

¹³⁶ Voir appendice, « Brève genèse de l'industrie laitière », p. 145-154

contact avec l'agriculteur et le rencontre sur sa ferme. Quels sont leurs rôles? Débutons tout d'abord avec les agronomes, ces « conseillers » de la terre.

Bah! C'est pour donner des conseils, comme les analyses de sol, ces bébelles-là, parce que cultiver la terre, ce n'est pas juste la retourner, mettre une graine et ça pousse [...] Justement, demain le représentant d'engrais chimique vient avec tous les résultats des analyses de sol. « Le champ numéro onze, qu'est-ce que tu sèmes cette année? » Je sème du maïs. « Alors, l'analyse de sol te donne ça et le maïs ça prend 180 unités d'azote. Je dois donc te mettre 30-40 unités dans mon engrais chimique que je vais te vendre pour combler ce que la terre ne peut pas t'apporter pour les besoins de la plante. » Pour ces calculs, ça prend des agronomes. Des conseils comme ça, c'est leur job. (1.27)

Les agronomes donnent des « conseils » aux agriculteurs en faisant, par exemple, des analyses de sol. Ils font des « calculs » qui servent par la suite aux représentants d'engrais chimiques. L'agriculteur décide toutefois de ce qu'il désire cultiver cette année. Miner observait vers la fin des années trente que la paroisse de Saint-Denis était desservie par un agronome provincial. Ces services étaient gratuits, mais les paroissiens ne suivaient généralement pas ses conseils, puisque les suivre auraient entraîné des coûts supplémentaires. L'agronome représentait « le nouveau diffuseur de méthodes rationnelles. Ses conseils entrent en concurrence avec les méthodes agricoles traditionnelles, surnaturelles aussi bien que quasi naturelles ». Il n'avait, toujours selon Miner, que quelques appuis et il incarnait « un facteur extérieur qui cherche à pénétrer la société plutôt qu'il n'est le produit spontané de la société elle-même »¹³⁷. Cette relation à l'agronome a quelque peu changé si l'on pense bien sûr aux méthodes surnaturelles. Toutefois, il demeure un conseiller et semble encore, à tout le moins pour notre agriculteur, un « produit » de l'extérieur comme en témoigne ces paroles : « on en rencontre de temps en temps, mais eux autres, c'est des agronomes, ça restent en ville, mais ça un lien avec l'agriculture » (1.27). Ne pourraient-ils pas rester à la campagne?

Outre la présence accrue des agronomes, la façon de cultiver la terre a également changée depuis l'époque de son père et nous pourrons l'observer lorsqu'il nous parlera de l'agriculture « conventionnelle » et de l'agriculture « biologique ».

¹³⁷ Horace Miner, *op. cit.*, p.184.

Si tu enlèves les herbicides et les engrais chimiques, ça va pousser pareil. Si mettons le blé d'Inde, tu récoltes 3 tonnes à l'arpent, quand tu prends les méthodes conventionnelles, tu t'en vas sur le biologique, au lieu de faire 3 tonnes, tu vas faire 1 tonne. Si ça prend 3 tonnes pour l'ensemble de la production pour subvenir aux besoins, si tout le monde s'en va sur le biologique, il va en manquer à quelque part. Le monde vont crier : « Aille! On a faim, on n'a rien à manger! » C'est où qu'on n'est pas correct d'employer du chimique pour faire des profits, pour produire plus, pour nourrir le monde avec du chimique ou faire crever de faim le monde, pas de chimique. Parce que tu n'es pas capable de produire assez dans le naturel. Quand j'étais jeune, il n'y avait pas de produits chimiques. Comme la terre de mon père, les quatre derniers morceaux de terrain au bout du champ, c'était 11 arpents par morceau. Ils sortaient, quand c'était en foin, il sortait je sais pas moi, peut-être 500 balles de foin par morceau. Avec les engrais chimiques, tu peux sortir au minimum 2000 balles. Si présentement tout le monde faisait encore juste 500 balles par morceau, je vous dis qu'il n'y aurait pas assez de foin pour nourrir tout le monde. (2.17)

L'agriculture se distingue par deux façons de cultiver la terre : la culture « biologique » et la culture « conventionnelle ». Le « conventionnelle » d'autrefois devient le « biologique » d'aujourd'hui, et le « conventionnel » d'aujourd'hui représente la nouveauté, le « chimique ». Dans sa jeunesse, notre agriculteur a connu l'agriculture qu'on n'appelait sans doute pas « biologique ». Qu'est-ce qu'il a connu? Il a connu le peu de rendement de la terre avec aucun herbicide ou engrais chimique. Il a connu l'agriculture « biologique ». Ce regard sur sa situation passée ne lui permet pas de comprendre pourquoi les gens pensent que les agriculteurs sont des « criminels ». Pour tout dire, il explique les réactions présentes par ce qu'il a vécu dans sa jeunesse, et pour lui, c'est une évidence : « il n'y aurait pas assez de foin pour nourrir tout le monde ». De plus, « le producteur y faut qu'y vive avec ça. Y va être obligé de te vendre 3 fois plus cher pour être capable de se faire un salaire » (1.10). Nous l'avons vu au début de cette partie, l'agriculteur doit hausser sa production, parce que la marge de profit est toujours plus petite, surtout pour les cultures commerciales (blé d'Inde, céréales), puisque la mise en marché de ces produits n'est pas structurée comme le lait, par exemple. Si l'agriculteur produit moins, il devra vendre son produit plus cher.

Or, la pratique agricole ne fut pas seulement modifiée pour la culture des sols, mais aussi pour l'entretien des animaux. Miner observa qu'il n'y avait aucun vétérinaire dans la paroisse de Saint-Denis, mais qu'il était tout de même assez facile d'obtenir ses services. Toutefois, le cultivateur¹³⁸ « ne fait jamais appel à ses services, sauf si la vie

¹³⁸ Nous employons ici le mot « cultivateur » plutôt qu'agriculteur, puisqu'il est plus « propice » à cette époque. Nous en profitons pour donner au lecteur un exemple de l'importance du sens donné aux mots ou

d'un cheval est en danger. Un cheval représente un investissement si important qu'on consentira à tous les frais nécessaires pour le faire soigner ». ¹³⁹ Pour Miner, l'explication en était le prolongement de la tradition qui voulait que le cultivateur fasse appel à un ami ou un voisin pour l'aider; comme c'était le cas aussi pour les accouchements où la voisine venait assister la femme. À Saint-Denis, toutefois, la sage-femme était devenue l'assistante du médecin. Aujourd'hui, à Saint-Alexandre, nous allons voir un médecin à l'hôpital de Saint-Jean-sur-Richelieu. Revenons aux vétérinaires. Avons-nous besoin d'un vétérinaire? Et pourquoi?

Non, le vétérinaire vient quand il y a des complications, et ça se fait avec l'aide de l'agriculteur [...] Un vêlage du reculons, c'est toujours plus compliqué. Moi dans toute ma vie, il n'y a qu'un vêlage que je n'ai pas réussi et le vétérinaire non plus ne l'a pas réussi. (1.40)

Le vétérinaire vient, pour notre agriculteur, quand il y a des complications, et cela se fait avec l'aide de celui-ci. Est-ce le cas pour tous les agriculteurs?

Il y a des troupeaux où le vétérinaire passe systématiquement à tous les mois, pour vérifier la lactation des vaches et les petits problèmes, et il y en a d'autre que c'est sur appel. Eux autres, y peuvent nous donner des conseils sur l'élevage, mais il n'a aucune décision à prendre pour nous autres. Il y a encore ben des décisions que c'est nous autres encore qui les prend, mais c'est surtout sur la fixation des revenus que ce n'est pas nous autres. C'est fixé par le marché. (2.22)

La fréquence des visites du vétérinaire dépend donc des troupeaux, et/ou peut-être de l'agriculteur, c'est ce qu'on peut appeler de la médecine préventive. Nous l'apercevons, le vétérinaire, tout comme l'agronome d'ailleurs, est un professionnel qui donne des conseils, mais qui ne décide pas à la place de l'agriculteur. Sur sa terre, notre agriculteur est maître, c'est d'ailleurs ce qu'il a appris («le travail de bras»). Les décisions qui ne sont pas du ressort de l'agriculteur sont celles qui portent sur la fixation

plutôt du regard que porte l'autre sur nous. Le curé de l'époque cité par Miner affirmait à ses paroissiens ceci : « Vous n'êtes plus des **habitants**, vous êtes des **cultivateurs**. » Le mot « habitant » était devenu péjoratif dira Miner: « Les prêtres, les professionnels de la ville, les fonctionnaires du gouvernement, les écoles, les journaux et les postes de radio ont tous, par leur exemple ou leur enseignement, fait sentir à cette population que son parler traditionnel était un patois à accent de terroir. Il symbolise l'« habitant » sans éducation. Ce terme même a acquis un sens péjoratif ». Aujourd'hui, nous sommes passés de cultivateur à **agriculteur**. Pourquoi? Le passage d'habitant à cultivateur ne serait-il pas associé à la progression et à la domination d'un « nouveau » genre de vie, l'« urbanité »? N'est-ce pas d'ailleurs un regard extérieur qui est porté vers un groupe qui devient de plus en plus minoritaire? Pour tout dire, n'est-ce pas le développement d'un Autre? *Ibid.*, p.67.

¹³⁹ *Ibid.*, p.83.

des revenus, comme nous l'avons déjà vu, et plus particulièrement pour les prix de vente des grains et du bétail, c'est en quelque sorte tout ce qu'il n'a pas connu dans sa jeunesse, les problèmes de mise en marché, tout le côté « administration », ces choses qu'il ne comprend qu'à moitié. Cet aspect « extérieur » de la pratique agricole fut pris en charge par le politique (formations, lois, conventions, etc.) et par des groupes représentant les agriculteurs (UPA, Fédération des producteurs de lait du Québec, etc.).

S'il n'y a plus qu'une façon de travailler la terre, le constat s'applique également pour les soins apportés aux animaux.

Parce que si t'es envoié dehors... moi je pense que cette affaire là de... quand il y'avait des petits troupeaux pis y faisaient du pâturage, les animaux allaient dehors pis y'étaient capable de... de vivre avec ça, de vivre à manger parce que, mais là les troupeaux sont tellement gros, ça prendrait une terre complète... en pâturage. Et puis, les vaches y mangent avec une petite gueule de 7 pouces de large à peu près. Pis y'ont 4 pattes... En plus y font du fumier, y sont pas plus folles que ben des êtres. Le fumier là y mangeront jamais où qu'il ont fait le fumier y re-mangeront pas là. Quand ça fait un petit bout d'temps qui sont dans le même parc, y'a plus rien à manger, pas parce qu'ils ont tout mangé, y'ont mangé à peu près 30% de qu'est-ce qui pousse. Le reste ils l'ont écrasé ou ont chié dessus. Moi c'est là-dessus que j'ai trouvé que, c'était plus rentable de changer les habitudes. (1.9)

Aujourd'hui, les agriculteurs ont le choix d'envoyer ou non les animaux à l'extérieur, alors qu'autrefois, tout le monde envoyait leurs animaux dehors et les champs étaient clôturés. Pour notre agriculteur, ce choix est relatif à la superficie de la terre et du nombre de vaches. Ainsi, étant donné que les troupeaux deviennent toujours de plus en plus « gros », la superficie des terres devrait aller dans ce sens, ce qui n'est pas le cas. Les vaches devront donc rester à l'intérieur de l'étable. Si l'espace des terres cultivables ne s'agrandit pas avec le troupeau, l'agriculteur ne pourra pas se permettre de laisser un bout de terre en pâturage pour les animaux. Avant de terminer cette section sur la pratique agricole, nous reviendrons quelque peu sur la « solitude » de l'agriculteur.

Oui mais mon frère s'est jamais marié, y'a tout le temps resté à travailler avec mon père là... et puis... y s'est jamais marié... y'était célibataire, 46 ans pis d'un bon coup. Mais y'a jamais... mon père a vendu avant que mon frère meurt là, mais lui y'avait jamais voulu acheter la ferme de mon père. Moi j'suis tout seul, quand que le père va décider de vendre, je vais trouver d'autre chose. C'est vrai aussi que tout seul sur une ferme laitière... T'as toutes les travaux... les travaux manuels, l'étable, les champs, pis tout ça. Pis là le soir t'arrive t'es tout seul, bon... tu fais la comptabilité, tu fais les chèques. Ça se fait pas quasiment, tout seul tout seul. (1.4-1.5)

Cette solitude de l'agriculteur n'est pas complète. Il y a les « travaux manuels » : l'étable et les champs. Mais il y aussi la comptabilité : faire les chèques. L'agriculture n'équivaut plus à une pratique familiale, à tout le moins celle qui existait auparavant, mais un célibataire ne pourrait quasiment pas être seul sur une ferme laitière. Il faut faire bien attention, notre agriculteur fait ce constat pour une ferme laitière, il sait que son voisin immigrant est célibataire et agriculteur. Celui-ci n'est pas producteur laitier, mais producteur de céréales, cette « culture commerciale ». On l'a vu, notre agriculteur est souvent seul dans ses champs et dans son étable. D'ailleurs, avant que n'arrive un accident qui l'a conduit à l'hôpital, il n'y avait que notre agriculteur qui allait dans l'étable, « c'était sa job ». Autrefois, c'était plutôt la mère et les enfants qui faisaient le train.

Enfin, terminons cette partie avec l'appréciation générale de notre agriculteur sur l'avenir de l'agriculture, ce qui nous donnera une bonne mesure de comment il perçoit tous les changements que nous venons de décrire.

C'est partout pareil, je ne sais pas où s'en va l'agriculture, mais ce n'est pas dans le bon sens. (2.6)
L'avenir pour moi...des projets, je n'en ai pas tellement. L'avenir de l'agriculture, ça va changer.
Elle va devenir une industrie et non plus une façon de vivre. Des travailleurs agricoles. (2.40)

Pour lui, l'agriculture ne va « pas dans le bon sens », bien qu'il ne sache pas où elle s'en va. Pourquoi dit-il ne pas savoir « où s'en va l'agriculture »? Il sait bien que les fermes sont « bien moins familiales qu'avant », qu'elles « grossissent » de plus en plus, que des employés apparaissent, que les façons de pratiquer l'agriculture changent, etc. Il nous a déjà dit tout cela. Et pourtant il affirme ne pas savoir. La deuxième partie de la citation nous permet de préciser encore plus. Dans l'avenir, l'agriculture va devenir une « industrie », elle ne l'est pas encore, et non plus une « façon de vivre », elle ne sera plus une « vocation », mais plutôt un « métier » comme celui dans les industries. Ainsi, sur la base de ce qu'il a connu autrefois et sur ce qu'il connaît aujourd'hui, le jugement qu'il porte sur l'avenir de l'agriculture n'est pas du tout positif. Ces quelques lignes sont d'une importance considérable, puisque les relations vécues définissent ce point de vue - la conscience de soi - et forment ce que nous avons appelé le « modèle concret de

connaissance ». Autrement dit, les propriétés des relations sociales que nous avons décrites précédemment (par exemple, le rétrécissement de l'espace familiale) sont constitutives ou à la base même de la connaissance qu'il a des Autres. Elles sont les possibilités et les limites même de cette connaissance. Son histoire de vie peut donc se distinguer dans le temps selon deux pôles dont les extrémités seraient les « fermes familiales » et les « fermes bien moins familiales ». La transition « vécue » entre ces deux pôles s'effectue par un mode négatif de connaissance (il ne sait pas), puisque les relations sociales d'aujourd'hui sont l'antithèse des relations sociales d'autrefois. S'il ne sait pas, c'est que les relations sociales d'alors, forment le modèle concret de connaissance et ne lui permettent pas d'appréhender l'avenir de l'agriculture, si ce n'est que par la négative. À la suite de cette description, nous en ferons plus explicitement l'analyse et nous reprendrons celle-ci à la lumière de l'opposition entre ces deux pôles que nous venons de dégager. Nous nous attarderons à qualifier les relations sociales de ces deux pôles par le biais de la connaissance ou de l'inférence qu'il fait de cette transition. Voilà! Notre objet d'analyse maintenant trouvé, il nous restera à constituer ce modèle concret de connaissance.

Relations aux urbains :

Contrairement aux époques historiques antérieures, on a maintenant affaire à deux mondes qui, au lieu de s'ignorer mutuellement et de mal se connaître, sont en constante interaction, avec les populations urbaines qui investissent l'espace rural pour leurs loisirs et les populations rurales que les bruits de la ville atteignent par la télévision¹⁴⁰

Dans cette partie, nous décrirons ce que notre agriculteur dit des « urbains ». Quel regard porte-t-il sur eux et comment pense t-il qu'eux le regardent? Autrement dit, nous essaierons de décrire avec lui comment il définit les « gens de la ville », et comment perçoit-il la façon dont il serait défini.

Bien moi la seule différence que je voyais entre le monde de la campagne pis le monde de la ville, quand tu voyais arriver un nouveau, pis tu y apprenais un travail, c'était bien plus facile de le montrer à un quelqu'un de la campagne que le monde de la ville. Moi j'ai toujours trouvé qu'un gars de la campagne y'était plus débrouillard, manuellement là. Parce que bien souvent, on se débrouillait comme ça là. (1.25)

Un « gars de la campagne » se débrouillait plus aisément que « le monde de la ville » pour les travaux manuels. Pourquoi? Tout simplement parce que jadis les gens de la campagne se débrouillaient de cette façon. Être débrouillard signifiait donc d'apprendre plus facilement le travail agricole d'autrefois. S'il est dit « autrefois », c'est qu'auparavant le travail agricole était principalement un « travail de bras » : « bien souvent on se débrouillait comme ça ». D'un travail de bras, il est également passé à un travail de gestion, un travail d'administration : « les histoires de paperasserie », « ces bébelles là ». Ce peut-il, qu'aujourd'hui, la différence entre les gens de la ville et de la campagne s'amenuise, étant donnée les transformations de la pratique agricole? Autrement dit, dorénavant, doit-on surtout être « administrateur » ou être « agriculteur », dans le sens bien entendu d'un travail de bras? Rappelez-vous que notre agriculteur a déjà dit qu'être formé ne voulait pas nécessairement dire être un « bon agriculteur », mais de connaître aussi le côté administratif.

Je ne sais pas trop, je suis né à la campagne, je suis arrivé en ville... le monde ce n'est pas pareil. le monde... ce n'est pas la même mentalité. Je ne veux pas dire que c'est du méchant monde partout. Nous autres en campagne, on cherche à se débrouiller plus que... le monde qui m'entourait où j'ai resté. » (2.8).

¹⁴⁰ Bruno Jean, *op.cit.*, p. 19.

Si pour la formation, la différence entre les gens de la ville et de la campagne peut tendre à se « rapprocher », bien que ce ne soit pas « la même mentalité », pour des agriculteurs sur une « petite ferme », comme il perçoit sa ferme, le temps ou le rythme de vie n'est pas tout à fait le même. Notre agriculteur dira d'abord « une p'tite ferme comme la mienne », c'est-à-dire, d'une part, une ferme laitière où « on ne peut pas fermer la porte », et d'autre part, avec aucun « employé »¹⁴¹, ce qui ne lui permet pas de prendre des « vacances », mais plutôt des « congés ».

La seule différence qu'il y a entre la vie d'agriculteur sur une p'tite ferme comme la mienne, pis quelqu'un de la ville là ...ou.... Je dis de la ville mais c'est pas vraiment de la ville. C'est quelqu'un qui a un travail régulier de cinq jours par semaine mettons. La seule différence, c'est que nous autres on prend des congés mais on prend pas de vacances. Des vacances, lâché complètement, on peut pas, on peut pas fermer la porte. Y'a quelqu'un en dedans. Mais, pis le monde qui travaille cinq jours par semaine, y'ont des semaines de vacances, y'ont les fins de semaine, y peuvent se permettre pas mal plus de loisirs que nous autres. Ça c'est sûr... là parce que... (1.6)

Enfin, s'il passe de « quelqu'un de la ville » à « quelqu'un qui a un travail régulier de cinq jours par semaine », c'est qu'en campagne il y a maintenant des « grosses fermes » avec « 200 ou 300 vaches et les employés rentrent sur des quarts de travail. Le gars rentre travailler, il fait ses huit heures à traire les vaches et il s'en va après. Une ferme familiale, c'est encore vu comme du rêve, ça s'en va. C'est sûr que ça s'en va » (2.7) Ce gars a un travail régulier en campagne et peut pendre des vacances, comme le propriétaire d'ailleurs. La fin des petites fermes, comme celle de notre agriculteur, signifie pour lui la fin des fermes familiales (« les fermes c'est bien moins familiales qu'avant ») et ce constat expliquerait ce qu'il affirma dans les entretiens : « Je trouve que ça s'en vient pareil, mais continuera-t-il, lorsque tu dis le mot urbain, il faut s'entendre. Entre une petite campagne et Montréal, c'est sûr qu'il doit avoir une différence, mais...j'aime encore mieux vivre à la campagne » (2.7). Il est probable qu'une campagne soit définie comme « petite » par le fait même qu'il y a des « petites » fermes comme la sienne, ce qui voudrait dire que si les petites fermes - qui sont en même temps des fermes familiales - ne peuvent plus durer, notre agriculteur ne pourra plus distinguer

¹⁴¹ Il faut tout de même nuancer quelque peu puisque sa femme est également « employée », au sens légal, de la ferme, mais lorsqu'il dit qu'être agriculteur c'est être solitaire, c'est qu'il est seul, à quelques exceptions près, pour le travail sur la ferme (l'étable et les champs), en fait pour tout ce qu'il nomme « le travail de bras ». Pour l'administration, c'est sa femme et/ou un professionnel qui s'en occupe.

clairement la différence de l' « urbain » et du « rural », parce qu'il fait l'expérience de l'Autre par son expérience à lui, et son expérience à lui est l'expérience d'une « petite ferme ». Ce qui expliquera encore une fois, qu'il « trouve que ça s'en vient pareil. Comment est-elle cette relation avec les « urbains » ?

Ce n'est pas vraiment un ennemi, mais plus une difficulté. Il est difficile de faire passer et de faire comprendre notre message au monde sur ce qu'il se passe en agriculture. Certaines personnes vont acheter des œufs ou de la viande à l'épicerie, ça vient de la tablette et du congélateur. Ça pas été produit par personne. Ça s'arrête là. D'un bon coup, ils arrivent sur une ferme. Ils voyent ce qui se passe sur une ferme...l'élevage, les mauvaises herbes. On met de l'engrais chimique pour faire pousser plus nos fermes, nos champs de blé d'Inde. Justement, pour la vache folle, tu dois l'avoir vu à la télévision quand ils ont tué une vache à la télévision devant les caméras. C'était un moyen de...c'était pour la vache folle...parce que tu es en Abitibi, tu as une vache à envoyer, y'a pas d'encan en Abitibi, il faut que tu l'envoies plus par Québec. Le transport pis tout, tu as exactement rien pour ta vache. Des fois, pour être entendu, il faut que tu fasses des coups d'éclat. Tant qu'à les donner, on va les tuer et les enterrer. Ça fait le tour des médias, les agriculteurs étaient des criminels. Ça avait fait un émoi épouvantable. Par contre, tu vas voir un reportage sur la chasse, un gars tue un chevreuil, c'est un héros! Nous autres, on a tué une vache! Une vache c'est une vache! C'est des affaires de même! Il n'y a pas de place pour les choses roses dans notre métier. C'est normal de tuer un animal, c'est une entreprise. Le monde veut avoir des assiettes pleines de nourriture, mais il n'aime pas nos moyens de faire pour leur emplit. (2.17)

Ce qui est difficile pour les agriculteurs est d'une part « de faire comprendre » leur message sur ce qu'il se passe en agriculture ». Que se passe-t-il en agriculture? L'agriculture est « une entreprise », il est « normal de tuer un animal », on utilise de l'engrais chimique pour augmenter la fertilité des terres, etc. Il en résultera que le « monde » n'aimera pas les moyens que prennent les agriculteurs pour satisfaire leurs désirs d' « avoir des assiettes pleines de nourriture ». D'autre part, il est difficile « de faire passer » leur message et cette difficulté est illustrée par la nécessité de faire parfois des « coups d'éclats » pour être entendu : « Le voilà le problème, c'est la compréhension », et en ce sens, ce n'est pas qu'une marginalisation politique.

Je ne connais pas encore le moyen ou la phrase magique qui va réussir à faire comprendre ça au monde. Tu veux quelque chose à ton goût ...paye pour !!! Il n'y a pas un agriculteur au Québec qui est là pour faire la charité. Tu ne nais pas avec un paquet d'argent en avant de toi, pis tu as rien qu'à la distribuer, c'est le contraire. Tu nais tout nu, et un bon coup tu veux t'habiller. tu veux en mettre un peu plus épais sur tes côtes. C'est comme ça! C'est comme quand j'ai bâti ma maison. Les autres bâtissaient des maisons neuves et c'était bien normal tandis que pour un agriculteur, une maison neuve, ça n'avait pas d'allure. On aurait pu avoir un tracteur neuf, mais pas une maison neuve? Pourquoi est-ce que la qualité de vie devrait passer en dernier lorsque tu es un agriculteur? (2.18)

N'avons-nous pas déjà parlé quelque peu de la « qualité de vie » pour un agriculteur? À ce moment, nous avons remarqué que celle-ci dépendait, pour notre agriculteur, du « grossissement » de la ferme et de l'embauche d'employés. De plus, nous avons vu dans cette partie-ci que la différence entre un « urbain » et un agriculteur pouvait être au niveau du « temps » ou du rythme de la vie. Un agriculteur sur une « petite ferme » peut prendre des congés et non des vacances. Vous vous rappelez? Il faut avoir la passion du métier, le goût de ce métier comme dirait notre agriculteur, il faut que celui-ci soit une « vocation ». Pourquoi alors, se demande-t-il, « est-ce que la qualité de vie devrait passer en dernier lorsque tu es agriculteur? » Ne pourrait-on pas remplacer cette question par celle-ci : Pourquoi l'agriculture doit-elle rester une « vocation » et non un « métier » comme les autres, c'est-à-dire avec une « qualité de vie »? Continuons avec la suite de son récit :

C'est comme ça que le monde pense! Le monde de la ville, voit des agriculteurs qui font une manifestation avec leurs tracteurs, leurs outils de travail, mais leurs tracteurs valent 100 000-150 000\$. « De quoi il se plaint, il se promène avec son tracteur de 150 000\$. » Il en a besoin de son tracteur de 150 000\$. C'est son outil de travail! Même! Le fournisseur de produits de laiterie! a affirmé que certains agriculteurs avaient de beaux tracteurs. Ça aurait paru mieux s'ils étaient venus avec de moins beaux tracteurs. Y'auraient paru plus avoir besoin de manifester. Je le regarde : « tu as un tabarouette de beau truck! Pourquoi faire tu te promènes pas avec un truck pourri quand tu fais tes commandes ». Il me regarde : « Bien! Ça prend un bon truck pour aller sur la route ». « Ben ça prend un bon tracteur pour aller dans le champ. » Je ne connais pas beaucoup de monde qui changent leur tracteur pour le fun. C'est encore dans la tête du monde ça! Ils voyent quelqu'un avec un gros tracteur, il est riche. Il nous arrive une fois de temps en temps à l'UPA d'expliquer tout ça à un individu et de devoir recommencer la même chose l'année suivante. La famille de ma femme ne provient pas d'un milieu d'agriculteur et même après 25 ans, mon beau-père se demande toujours les mêmes choses. Ça rentre pas!!! (2.18)

Notre agriculteur infère de par son expérience que le monde de la ville pense que la qualité de vie doit passer en dernier, « c'est comme ça que le monde pense ». Par son expérience qui est celle de l'agriculture comme « vocation », il constate des changements importants dans la pratique et l'économie agricole où l'agriculture devient de plus en plus un « métier »; les fermes deviennent de plus en plus grosses et ce n'est pas que pour le fait d'être respecté, mais aussi pour la qualité de vie. Pour lui, le passage de la vocation au métier ne s'est jamais concrétisé et il le constate en quelque sorte par l' « inférence » du « regard » que l'Autre (l' « urbain ») porte sur lui ou plus généralement sur les agriculteurs. Il serait fort possible que le « ça rentre pas », serait autant des paroles qu'il

se prononce à lui-même. De plus, l'affirmation que le « message ne passe pas » pourrait également signifier qu'il n'est pas en mesure de bien l'expliquer, puisque pour lui l'agriculture a d'abord été une question de « vocation », une question de passion. Bêtement dit, il ne trouverait pas les mots pour expliquer ce qui est hors de son expérience, puisqu'il n'en n'a pas fait l'expérience. Voici une comparaison qu'il a fait avec un mécanicien-proprétaire pour illustrer davantage ses propos :

Mettons, si je devais avoir des problèmes financiers, on n'est pas supposé, parce qu'on a beaucoup de choses. Ça me rappelle! Quand j'étais jeune, je travaillais au garage la fin de semaine, et puis le mécanicien-proprétaire avait une « tabarouette » de grippe, il était à moitié mort. Il était rendu dix heures le soir, on travaillait encore, et d'un bon coup arrive quelqu'un. Son démarreur d'auto ne fonctionnait pas. « Désolé, j'ai la grippe, je ferme le garage et je vais me coucher. » Le client répond : « C'est pas bien grave, tu fais de l'argent! » C'était quoi le rapport entre un gars malade et faire de l'argent. Si tu es malade, tu es malade! L'agriculture, c'est la même chose, tu dis que ça va mal, mais « Ça doit pas aller si mal, tu as bien des choses. » Mais ça prend bien des choses!! (2.18)

À présent, nous aborderons particulièrement la représentation du « rural » par les urbains. Comment par exemple décrit-on la vie en campagne selon le point de vue de notre agriculteur?

Mais y'a des choses bizarres, comme la semaine passée, je ne me rappelle plus de quel village, c'est quelqu'un qui a vécu à Montréal, un professionnel, y'en avait marre de rester en ville, faque y s'est retourné en campagne, pis là y retournerait pas en ville pour rien au monde. Mais, moi je le sais pas, d'après moi y'a fait son argent avant d'arriver en village, parce que tu voyais ça, la place où qu'était le village, c'était comme un rêve, quelqu'un qui vient de la ville pis qui dit qu'en campagne tout est beau pis tu penses pas que tu dois travailler pour telle affaire. Tu regardais ça, y t'avait un affaire de maison là en tout cas un affaire de 300 000 piastres à peu près, une couple de petits boeufs à côté de la maison, avec la belle clôture de ferme, c'était vraiment 50-60 ans en arrière. 3-4 petits boeufs, tu peux pas vivre avec ça, pis là y parlait comment la vie était agréable de vivre à la campagne, mais si y'était obligé de travailler pour vivre, ça serait pas ça. Y'a rien qui nous est donné plus en campagne qu'en ville. Si tu veux avoir quelque chose y faut que tu travailles. Moi ici là, ça l'air beau aujourd'hui, je jases avec toi je ne travaille pas. Si c'est tout ce que tu peux penser que je fais dans vie, à jaser...c'est complètement stupide de présenter des choses de même à télévision, de dire que la vie est donc belle pour cet homme là, il est parti de Montréal achalandé, dans pollution pis tout ça, pis en campagne pis y'a juste à remonter sa belle maison pis ses deux petits boeufs. Si je suis rentier, que j'aie fait fortune n'importe où, à Montréal ou à Québec ou ici. Si je suis rentier, là j'ai juste ça à faire nourrir mes deux veaux, je nourrirais mon chien si tu veux... C'est sûr que la vie est belle, elle serait belle n'importe où, c'est pas parce que tu t'en vas à la campagne qu'elle est plus belle pour ça. Parce que tant qu'à avoir de l'argent, vouloir avoir une vie agréable, c'est sûr que c'est plus agréable dans un coin où c'est tranquille pas comme en ville. Ça c'est sûr mais...ce qui donnait comme impression c'est qu'on aurait dit qui vivait de la campagne, qui vivait en campagne mais de la campagne. C'est impossible, ce qu'on voyait dans le reportage en tout cas, c'était pas ça, c'était pas une façon que la campagne le faisait vivre. Y'arrivait en campagne avec de l'argent pis...c'est pas vrai que la vie est si douce que ça. (1.31-1.32)

Ce que le reportage offrait « comme impression, c'est qu'on aurait dit qui vivait de la campagne, qui vivait en campagne mais de la campagne ». Cette « impression », « c'était comme un rêve », c'était « 50-60 ans en arrière ». Quel est le contenu de ce rêve? Résider en campagne est une vie belle et agréable, loin de la pollution et de l'achalandage, et c'est bien vrai. Toutefois, elle l'est encore plus si nous n'avons pas besoin de travailler pour embellir cette vie. Présenter une maison de campagne avec de belles clôtures et quelques bêtes, « c'est vraiment 50-60 ans en arrière », et en ce sens, c'est bel et bien un rêve. Présenter ces images est, pour notre agriculteur, « complètement stupide ». Ce n'est pas parce que nous sommes en campagne que nous travaillons moins. Et pour cela, nous n'avons qu'à penser à notre agriculteur et à sa conception de l'agriculture comme une « vocation » pour « comprendre » son indignation, sachant par ailleurs que le phénomène des « néo-ruraux » n'est pas un phénomène récent, ni marginal. De plus, nous pouvons raisonnablement penser à la représentation qu'il se fait de l'espace de Saint-Alexandre. Pour lui, cette dernière est une paroisse agricole et elle a toujours été vouée à l'agriculture. Ce qui contraste, vous le constaterez sans doute, avec la représentation construite pour une émission de télévision. La présence des « urbains » en pleine campagne est un fait relativement nouveau pour notre agriculteur. Avant, la construction d'une nouvelle maison était une préparation à la succession de la propriété agricole. Avec l'interruption du transfert familial, c'est en quelque sorte l'apparition d'un autre monde. Toutefois, cette « apparition » ne signifie pas nécessairement la connaissance de l'Autre, et ce serait plutôt son contraire, puisque cette population est extrêmement « mobile » et n'a aucun lien particulier avec la terre d'accueil comme les nouveaux agriculteurs, par exemple.

Relations au sein d'associations:

Ce qui peut exister de vie sociale extra-familiale dans les districts ruraux reste centré sur la paroisse. Les gens de la campagne n'ont guère le goût de l'association. C'est la paroisse qui fournit les organisations groupant leurs membres selon l'âge, le sexe ou la condition maritale, et constituant les répartitions naturelles de la population pour l'assistance aux cérémonies et la pratique de la piété. (Hughes à Drummondville dans les années 40)¹⁴²

Si Hughes écrivait dans les années quarante que les campagnards n'avaient « guère le goût de l'association » cela ne voulait pas dire qu'il n'existait pas d'associations dans les milieux ruraux. Bien au contraire, dès les années d'après Conquête, en 1789, fut fondée la Société d'Agriculture. On y organisa notamment des expositions dans les divers comtés représentés. En 1847, ce fut la fondation de la Société d'Agriculture du Bas-Canada ainsi que la création d'un journal l'année suivante. Cette fondation fut remplacée en 1852 par la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada. Toutefois, ces organisations ont eu peu de succès et on déplore souvent le manque de participation des Canadiens-français. Il faudra attendre la fin des années 1860 avec la création des cercles ou des clubs agricoles qui seront sous l'autorité de l'Évêque en 1869 (les Cercles Saint-Isodore), et leur reconnaissance légale en 1893, pour que les cultivateurs s'intéressent à l'apprentissage des techniques de culture¹⁴³. Pour Bruno Jean, les années 1880, avec la popularité des cercles agricoles, seront le passage de l'*idéologie éducative élitiste* (l'enseignement doctrinal et une pédagogie de l'exemple) à l'*idéologie éducative populaire* (conférenciers agricoles et missionnaires agricoles).¹⁴⁴ Contrairement aux Sociétés d'Agriculture qui avaient comme base territoriale les comtés, les Cercles agricoles avaient plutôt la paroisse comme organisation territoriale, ce qui pourrait expliquer en partie leurs succès. « Il y a trop de cultivateurs qui se déplacent peu pour assister aux expositions, aux démonstrations, aux conférences, dira J.-E. Caron, ministre de l'agriculture de 1909 à 1929. Nous avons décidé d'aller au devant d'eux, sur leurs fermes, afin qu'aucun ne puisse avoir le moindre prétexte pour ne pas faire de progrès et ne pas adopter les meilleures méthodes de culture ». ¹⁴⁵ D'autres organisations prirent également naissance en milieu rural après ces années pour ne citer que quelques exemples : en 1892, naissance d'un syndicat des cultivateurs au sein de la Société

¹⁴² Everett-C. Hughes, *op. cit.*, p. 34.

¹⁴³ Ces faits sont relatés dans Marc-A. Perron, *op. cit.*

¹⁴⁴ Bruno Jean, Les idéologies éducatives agricoles, *op. cit.*

d'industrie laitière, la création de la Sociétés des bons chemins, etc. En 1924, c'est la naissance de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) qui deviendra en 1972 l'Union des producteurs agricoles (UPA) qui obtiendra à ce moment, la représentation exclusive de la profession d'agriculteur. Il ne sera donc pas étonnant que cette partie soit principalement réservée à cette association syndicale.

Quelques mots, avant de continuer la description des entretiens, sur la structure organisationnelle de l'UPA. Celle-ci est divisée en seize fédérations régionales, Saint-Alexandre faisant partie de la région de Saint-Hyacinthe qui s'étend sommairement au nord jusqu'à Sorel et au sud jusqu'à la frontière américaine, longeant la rivière Richelieu (voir carte 1.3). De plus, il existe 156 syndicats locaux à l'intérieur de ces fédérations régionales. Saint-Alexandre faisant partie du syndicat local de Pré-Vert qui regroupe les municipalités suivantes : Sainte-Brigide, Mont-Saint-Grégoire et Saint-Jean-sur-Richelieu¹⁴⁶. Et enfin, l'UPA regroupe également 25 groupes spécialisés dont la Fédération des producteurs de lait du Québec.

CARTE 1.3



Localisation des syndicats locaux de la Fédération régionale de l'UPA de Saint-Hyacinthe

¹⁴⁵ Rapport du ministre de l'agriculture, 1923-1924, cité par Firmin Létourneau, *op. cit.*, p. 254

¹⁴⁶ Voir la carte de la page 32.

Est-ce que notre agriculteur a déjà eu besoin des services de l'UPA? Et quelle est l'utilité de cette association syndicale?

Ah! On peut pas... je peux pas dire spécifiquement que c'est l'UPA qui m'a réglé un problème, mais... On peut pas dire que l'UPA ça règle des choses spécifiques, mais mettons, je sais pas moi, si y'a des abus, les programmes gouvernementaux ces bébelles-là. Tout seul tu peux pas te défendre contre une grosse affaire. Quand t'as un syndicat, le syndicat, bien eux autres sont tout un organisme, y sont capable d'affronter le gouvernement, des compagnies n'importe quoi. Ça le prend vraiment, de toute façon y sont organisés, on peut pas être agriculteur sans être à l'UPA. C'est la formule RAND, c'est une loi. (1.30)

L'UPA n'est pas là, selon notre agriculteur, pour défendre des individus isolés, mais il s'agit plutôt d'un mouvement représentant l'ensemble des agriculteurs. Cette association permet d'affronter « une grosse affaire » comme le gouvernement ou des compagnies ce qu'un agriculteur ne pourrait pas faire seul. Autrement dit, cette organisation est l'intermédiaire entre l'agriculteur et le politique. Les prix de vente sont négociés par cette association ou plus particulièrement par une de ses « branches », la Fédération des producteurs laitiers. Alors, nous comprenons mieux lorsqu'il nous affirmait qu'il y avait ça de beau en agriculture de ne jamais fixer les prix de vente. Cette négociation ne relève pas directement de notre agriculteur. L'UPA est déjà organisée et tous les agriculteurs sont membres de cette association, puisque cette obligation est inscrite dans la loi. S'il y a un objectif de défense des intérêts de la profession agricole, il y a aussi, ou plutôt dans le même temps, un objectif de connaissance. Nous lui avons d'ailleurs dit que nous pensions qu'un agriculteur restait sur sa terre et qu'il ne pouvait pas savoir ce qui se passait. Voici sa réponse :

Il faut toujours prendre des petites choses à côté. Ça nous fait un peu de social et ça nous renseigne un peu aussi. J'ai été marguillier pendant quelques années, j'ai bien aimé ça être marguillier, mais ce n'était pas ça qui me donnait le plus de renseignements. J'ai aussi été dans le syndicat de gestion où il y avait un agronome gestionnaire qui travaillait pour nous autres, mais faut mettre un conseil d'administration aussi et j'ai été là-dedans aussi. Ça te renseigne sur différentes choses. À l'UPA, les projets de paroisses passent devant nos yeux. Toutes les demandes du mois, comme une demande pour faire changer le zonage d'un terrain par exemple, ça passe devant nous lors de la réunion. Si la demande n'a pas d'impact sur l'agriculture et sur l'environnement, nous pouvons alors donner notre accord en faveur de la requête. On se tient au courant comme ça. Nous avons un pouvoir de regard et de recommandation seulement, nous ne pouvons pas prendre une décision. (2.36)

Ces « petites choses » à côté de la terre, ce sont du « social », ce sont des choses qui nous renseignent. Pour lui, être dans un syndicat de gestion le renseignait plus que lorsqu'il était administrateur des biens de la fabrique. Pourquoi? Parce que tous les « projets de paroisse » passent devant les yeux des membres du conseil d'administration du syndicat de base de Pré-Vert. Faire partie du conseil d'administration permet à notre agriculteur de se renseigner : « On se tient au courant comme ça ». N'est-ce pas parce qu'il n'a pas d'autres moyens de se tenir au courant de ce qui se passe dans sa paroisse? Réponse : « [S]i j'avais juste une maison, pas de terre, je ne me mêlerais à rien, je ne rencontrerais jamais personne qui parle de problèmes de paroisse » (2.38). Ces projets peuvent être des demandes pour apporter des modifications à l'espace agricole qui est réglementé par la loi. La décision finale à une requête pour modifier un espace réglementé n'est pas prise par cette organisation. Cette dernière ne possède aucun pouvoir décisionnel, mais elle peut tout de même faire des recommandations. C'est ce que notre agriculteur appellera un peu plus loin des « petites décisions ». Or, est-ce que ces recommandations ont un impact sur les décisions prises par le gouvernement?

Bien souvent, nous sommes écoutés par les gens de l'Environnement parce qu'ils savent que nous étudions aucune recommandation à la légère. Notre opinion compte parce que nous sommes plus proches du problème. C'est des problèmes régionaux, dans notre région. Et puis l'Environnement, c'est gouvernemental. Eux autres c'est... (2.36-2.37)

Selon notre agriculteur, leurs opinions comptent parce qu'ils sont plus « proches » des problèmes. S'ils sont « plus proches », c'est qu'ils vivent dans les « régions » où ils font des recommandations. Et ces recommandations sont faites au gouvernement, qui lui serait donc plus loin des problèmes, puisqu'il affirme que les agriculteurs sont plus « proches ». Alors, pourrions-nous compléter la dernière phrase comme suit : « Eux autres c'est... » des problèmes nationaux et des gens à l'extérieur de notre région? Qui sont justement les personnes impliquées dans le conseil d'administration?

Dans une assemblée, selon la charte de notre mouvement, il peut y avoir trois personnes par paroisse et il y a un représentant pour chaque spécialité en agriculture. Les chèvres, les lapins, les vaches, etc. La secrétaire commence à lire ce qu'elle a reçu dans la semaine et tout le monde donne son point de vue. Des fois, nous pouvons passer au vote à main levée et il arrive que personne ne soit en accord avec une recommandation. (2.36)

Les personnes impliquées proviennent des « paroisses » et il doit y avoir un représentant pour chaque spécialisation agricole. De plus, il ajoutera que ce sont :

Les T.L.M., toujours les mêmes. Dans les paroisses, tu revois les mêmes visages du monde qui s'implique encore ailleurs. Comme moi, je suis sur le bureau de direction, mais j'ai jamais eu d'élection et lorsque je vais décider de partir, ça sera ma décision. Je vais dire à l'assemblée de ne pas renouveler mon mandat. Je suis sûr qu'à l'assemblée quelqu'un va me présenter. Personne ne veut faire ce genre de job. C'est plus souvent les propriétaires des grosses fermes. (2.38)

Ce constat ressemble à ce qu'affirmait Hughes dans la citation insérée au début de cette partie. « Personne ne veut faire ce genre de travail ». Est-ce une question de goût? Pas nécessairement selon notre agriculteur :

Il y a aussi la disponibilité qui rentre en ligne de compte. Il y a de cela trois semaines, un mois, il y a eu une manifestation à Québec sur la vache folle, mais je n'y étais pas. J'en ai manqué souvent de ces affaires-là. Quand tu es seul sur ta ferme et que tu es certain de ne pas revenir à temps pour le travail du soir, tu ne pars pas manifester. Tandis que sur une grosse ferme où il y a des employés qui peuvent te remplacer et qui travaillent avec toi, tu peux te permettre de quitter la ferme. (2.38)

Le plus souvent, ce sont les propriétaires des « grosses fermes » qui s'impliquent dans ce genre d'association, parce qu'ils ont plus de disponibilités en ayant des employés, qu'ils soient de la famille ou non. Ne serait-ce pas non plus, une question d'« intérêts » comme le poste de maire?

Même si à l'âge que j'ai là, si j'avais juste une maison, pas de terre, je ne me mêlerais à rien, je ne rencontrerais jamais personne qui parle de problèmes de paroisse (...) Et pourtant, après avoir goûté et avoir été dans l'organisation, on aime ça. Nous sommes plus proche, plus au courant des développements et des problèmes qui nous touchent. Ce n'est pas d'être commère... (2.38)

S'associer, se « mêler » avec d'autres personnes permet de connaître ce qui se passe dans la paroisse, ces « problèmes de paroisse ». Pour notre agriculteur, ne posséder qu'une maison et ne pas avoir de terre empêcherait cette connaissance. Toutefois, il faut faire attention, il affirme que ce sont des « problèmes de paroisse », et non des problèmes de village ou de municipalité. De plus, et vous l'avez sans doute remarqué, nous avons l'intention de parler de relations au sein d'association en général, mais nous devons plutôt parler de relations au sein d'une association politique en particulier. Les associations ne se confondent plus avec la paroisse, mais bien avec un espace politique. Notre

agriculteur, à la différence de Gérin, participe du politique, les « affaires » politiques ne lui échappent plus, et ce, peut-être, bien malgré lui.

Relations villageoises :

*Après la messe, eux et leurs pères [cultivateurs] se rassemblent par petits groupes sur les marches du perron de l'église, sur le trottoir, et même au milieu de la rue [...] Pendant que les cultivateurs causent entre eux, d'anciens hommes d'affaires et professionnels s'arrêtent pour leur dire bonjour. Souvent un crieur élèvera la voix pour faire quelques annonces au sujet de la municipalité rurale ou de la commission scolaire, ou même pour demander de chercher un bouvillon égaré de la ferme d'un voisin.
(Hughes à Drummondville dans les années 1940)¹⁴⁷*

En abordant cette partie, nous sommes surpris de constater que le village de Saint-Alexandre est loin de l'image que nous pouvions obtenir par l'entremise des observations d'Everett-C. Hughes. Il n'y a plus à en douter la vie du village n'est plus ce qu'elle était autrefois. Toujours en compagnie de notre agriculteur, nous verrons ce qu'était cette vie au village et ce qu'elle est aujourd'hui. De plus, nous serons sensible à comment il appréhende son village aujourd'hui et comment il explique les transformations qu'il observe. Alors, quelle était cette vie villageoise d'autrefois?

Avant, t'allais au village, moi je parle de la vie des villages, t'allais au village et puis tu pouvais vivre dans ta maison pis faire affaire juste au village. T'aurais jamais été en ville pis t'aurais été capable de vivre, on y allait pareil, mais y'avait tout! T'avais un magasin général, dans toutes les paroisses à peu près y'avait un forgeron pour faire les réparations, le boucher du village, le bureau de poste, ici on l'a encore, mais y'a bien des paroisses qui l'ont pu. Ici, pour mettre du gaz dans ton auto, y reste une place dans tout le village. Si on n'arrête, y vend toujours plus cher qu'en ville, mais si on arrête d'acheter de lui, y va être obligé de fermer. On va être encore ben plus mal pris. On va payer moins cher tout ben là-bas, mais on va dépenser du gaz pour aller, pis là proximité, la commodité. On avait la quincaillerie au village, nous autres en agriculture on travaille beaucoup, on casse une « boat », c'était pratique. On allait là, je veux pas savoir quel prix t'a vend ta « bolt » à comparer à Saint-Jean! Ça on veut pas le savoir! On veut une « bolt »! Là y'en n'a plus. Pis tous les villages sont comme ça. Y'a plus de vie dans les villages. L'histoire du monde qui se contait des nouvelles sur le perron de l'église, c'est peut-être folklorique, mais ça faisait! Là asteure, un tel est mort, un gars qu'on a connu, il est mort enterré ça fait deux semaines, on l'a jamais su! Là avant, tout se savait comme ça! T'allais au magasin général, y'avait toujours un vieux qui fumait sa pipe pis y te contait les affaires qui étaient arrivées le matin. Ça existe plus! C'est vraiment! C'est pas un avantage l'évolution! (1.42)

« C'est pas un avantage l'évolution » marque bien la position de notre agriculteur face aux modifications du paysage villageois, tout comme nous l'avons mentionné pour l'économie agricole. Auparavant, il y avait une « vie au village », « tu pouvais vivre dans ta maison pis faire affaire juste au village », parce qu'il y avait davantage d'établissements et de services commerciaux : le magasin général, le forgeron, le boucher, le quincaillier, etc. Ces établissements étaient aussi des lieux de rencontre, des lieux permettant de se renseigner sur ce qui se passait dans la paroisse, comme nous le

verrons un peu plus tard. De plus, le temps des rencontres sur le perron de l'église au sortir de la messe est maintenant un temps révolu. D'ailleurs nous parlerons de la religion dans la dernière partie, et, comme vous le verrez, elle sera très brève malgré l'importance qu'elle a eu autant dans la vie de notre agriculteur que dans l'ensemble de la province du Québec. L'expression « c'est peut-être folklorique » marque relativement bien un changement radical. D'une réalité présente et vivante dans les années 80, discuter après la messe devient objet de folklore. Encore plus, Bruno Jean tout comme Raymond Beaudry d'ailleurs, souligne que l'« esprit de clocher » est maintenant vu, par les ruraux même, comme « rétrograde » parce qu'il empêcherait l'émergence d'une « solidarité régionale »¹⁴⁸. Ce que notre agriculteur nous décrit, ce n'est pas que la perte de services et l'indépendance relative du village – relative dans la mesure où l'on faisait des « achats spéciaux en ville » (1.44) – mais aussi à la capacité d'obtenir de l'information sur ce qui se passe dans sa paroisse, de connaître son monde. Pensons simplement aux relations de voisinage et plus particulièrement à la connaissance qu'il en avait de ces relations.

C'est sûr, avec le temps, les paroisses ont perdu beaucoup de services dans le village, on était plus au courant de ce qui se passait dans notre village. La mortalité, asteure une mortalité, on le sait et y commence à pourrir. (rires) Quand ça nous touche pas, si mon vingtième voisin, à qui je ne parle jamais et que je ne vois jamais, décède parce qu'il est rendu trop vieux, il n'y aura pas personne qui va venir me le dire. Avant, si tu allais chercher deux cannes de bines au village, tu parlais un petit peu : « Là un tel va pas ben y va mourir ». Mais asteure, là on ne le sait pas. (2.27)

Avant, lors des visites dans le village, on pouvait se renseigner, « on était plus au courant », et aujourd'hui, si les informations ne te « touchent » pas, il sera fort probable qu'elles ne te « toucheront » jamais. Tu n'avais qu'à aller au village et « parler un petit peu ». Alors, que reste-t-il au village? Et peut-on jaser encore un petit peu?

¹⁴⁷ Everett-C. Hughes, *op. cit.*, p.166.

¹⁴⁸ « Les communautés rurales ont perdu leur indépendance de jadis; plusieurs fonctions économiques, sociales et culturelles du village ont été regroupées dans des villes occupant un espace rural de plus en plus large. À l'époque, on parlait d'une régionalisation nécessaire pour offrir aux populations rurales ces aménités jugées indispensables dans le monde moderne. Les ruraux étaient aussi invités à se défaire d'un « esprit de clocher » rétrograde au profit d'une nouvelle « conscience régionale ». », Bruno Jean, *Territoires*

Il y a moins d'établissements de rencontre au village, je ne parle pas de loisirs, ces affaires là, mais d'un endroit où tu vas aller. Il reste le dépanneur pour se rencontrer au village. Les gens qui vont au dépanneur sont tout le temps pressés et n'ont pas envie de jaser. C'est vrai! Si tu regardes le monde du dépanneur, c'est bien contraire au magasin général qu'on avait dans le temps. Le magasin général, quand le monde rentrait au magasin général, c'est sûr que si c'était une femme qui rentrait à 11 heures et demi au magasin général, elle s'en venait parce qu'il lui manquait quelque chose pour son dîner, elle, elle était pressée. Mais en d'autres temps, le monde prenait un peu de temps au magasin général en même temps qu'il faisait leurs choses. Ce n'est pas le même genre de clientèle qu'au dépanneur. Le magasinage se fait dans les villes et non plus dans le village tout simplement parce qu'il n'y a plus rien ici. C'est plate parce qu'il n'y plus de service dans les paroisses. Sans être rendu bien loin, la commodité que ça avait. Comme une quincaillerie pour un agriculteur, une quincaillerie qui est proche, tu es en train de réparer une machinerie, tu as besoin des « boats » ces affaires là. Asteure, tu montes à Iberville, à Saint-Jean pour acheter des tuyaux de 50 cennes. T'allais au village, tu étais à côté, c'était ben utile pour ça. Les commerces ne pouvaient pas vivre, ne pouvaient plus vivre. (2.27-2.28)

Concrètement, pour les établissements de rencontre, nous passons du magasin général au dépanneur, d'une clientèle qui discutait en faisant son magasinage à une autre pressée et qui n'a pas « envie » de jaser, « c'est bien contraire au magasin général qu'on avait dans le temps ». S'il n'y a plus de services dans les « paroisses », il ne peut plus y avoir de magasinage et c'est aussi la perte de commodité que la proximité peut avoir pour un agriculteur particulièrement. De plus, notre agriculteur fait la distinction entre des « établissements de rencontre » et des « loisirs ». Nous pouvons très bien penser que ces établissements de rencontre représentent pour notre agriculteur le « côté social » dont il nous parlait précédemment. Ce « côté social » il nous en parlait lorsqu'il était marguillier pour les biens de la fabrique. Ces rencontres lui permettaient de se renseigner sur les « problèmes de paroisse ». Aujourd'hui, il ne lui reste plus que l'association de l'UPA Prévert qui remplacerait ou qui comblerait en quelque sorte la méconnaissance de ce qui se passe, à tout le moins dans sa région, puisque le syndicat local regroupe d'autres paroisses. Revenons au magasinage. Comment magasinait-on autrefois au temps de la jeunesse de notre agriculteur?

Bien! Moi j'ai pas cent ans mais les 50 années que j'ai connues, les débuts de mes cinquante années, je voyais mes parents, Noël arrivait y'allaient faire des achats spéciaux en ville. Là y'achetaient leurs cadeaux de Noël...des mettons je sais pas... des affaires qui trouvaient peut-être pas dans un p'tit magasin général de la paroisse. Une fois par année! Ou bien allez acheter du linge ou bien peut-être avant moi tu pouvais peut-être t'habiller dans ces petits magasins-là, mais moi j'ai pas connu ça m'habiller au village, j'allais m'habiller en ville. C'tait ça, le monde y'achetait des spéciaux. Un peu comme ce qui se passe actuellement avec le Club Price. Tu vas

faire une grosse épicerie au Club Price pis le reste du temps tu l'achètes à ton IGA qui est à côté de chez vous. Dans le temps c'était comme...c'était plus petit mais c'était comme ça. T'achetais tout au village pis de temps en temps t'allais en ville pis t'achetais des plus grosses affaires, des affaires que t'achetais pas d'habitude. Petit à petit, ça tombé, le monde a arrêté. Pour te donner un exemple, quand j'étais plus jeune, les bouchers. Eux autres y vendaient de la viande dans la paroisse y'en avait quatre dans la paroisse. Quand j'étais jeune. Y vivaient tous les deux tous les quatre. Pas de problème, ça vivait bien. Aujourd'hui y'en a plus un! Y'a trois fois plus de monde dans paroisse qui en avait. Pas parce qu'y'a moins de monde là, y'a plus de monde, c'est ben plus gros, des développements y'en a eu dans...dans tous les villages de la province, j'pense que c'est pareil, y'a des développement qui a eu lieu. Faque y'a plus de monde pis y sont pas capable de faire vivre un commerce. (1.43)

Auparavant, le monde achetait la plupart de leurs biens au village et faisait quelques « achats spéciaux » en ville. Pour notre agriculteur, c'est « un peu comme ce qui se passe actuellement avec le « Club Price » »; les gens achètent la plupart de leurs biens en ville et font quelques achats au village. Autrefois, « c'était plus petit mais c'était comme ça ». Affirmer que c'était comme ça dans le temps signifie ainsi l'accentuation de ce phénomène, c'est-à-dire de se procurer des biens à l'extérieur du village, et non le renversement de ce qui se passait autrefois, comme nous aurions très bien pu l'imaginer. Les « grosses affaires », les gens ne les ont jamais achetées au village. Ils continuent ainsi d'acheter les « grosses affaires », pensons au « Club Price », à l'extérieur et achètent les « petites affaires » au village, pensons au « IGA ». Autrefois, était-ce tout le monde qui allait magasiner dans les villes. Voici pour réponse, un souvenir de jeunesse, de notre agriculteur :

Y'a plus rien! Y'a plus rien! C'est du monde, comme je te disais qui viennent des villes, mais y'a plus davantage...asteure ça existe quasiment plus quelqu'un qui passe sa vie pas d'automobile. Mais! Dans le temps-là, moi j'ai passé des commandes de viande quand j'étais jeune. j'arrivais à des places, les personnes âgées y'avaient jamais eu d'automobile, y manquaient jamais de rien chez eux. Le village était proche, le bonhomme partait en fumant sa pipe, y revenait avec un petit sac. Un bout d'épicerie, un autre journée c'était un autre p'tit bout. Là asteure y peut plus faire ça! Y'a plus rien dans les villages! Ça là c'est...c'est vraiment la mort! (1.42)

Cet exemple semble très significatif pour notre agriculteur, puisque le fait de ne plus pouvoir faire ses achats au village, « c'est vraiment la mort ». Pour caricaturer quelque peu, imaginons-nous ces personnes âgées aujourd'hui vivant chez eux et non dans un « foyer ». Ne serait-ce pas « la mort » ou à tout le moins une extrême dépendance envers ceux qui détiennent une automobile? Encore une fois, nos hypothèses se confirment. Il s'agit, si vous voulez, de la mort de la « paroisse » et de la

façon dont les gens y vivaient auparavant. Si le fait de ne plus rien avoir au village signifie la mort, ce pourrait-il qu'on ferme la paroisse?

On a le bureau de poste, mais on a été obligé de se battre pour garder, parce que le gouvernement aussi veut fermer ça ces paroisses-là. (*Y pourrait pas?*) Ben! Y pourrait pas! Y pourrait pas! Y'a commencé là vous autres à Montréal y'a commencé à en parler. Y vous a tous fusionnés. Ça sa c'est pas fait rien que dans Montréal. Ici sur la Rive Sud, Saint-Jean, avant ça y'avait Saint-Jean. Asteure Saint-Jean ça comprend la paroisse de l'Acadie, la paroisse d'Iberville, de Saint-Athanasse. Tsé! C'est tout Saint-Jean ça là!

Se fusionner signifierait ainsi pour notre agriculteur la mort. Si nous nous rappelons bien, l'option pour lui serait de s' « annexer » avec une autre « paroisse » qui ressemblerait à Saint-Alexandre. Nous voyions bien la différence entre l'annexion et la fusion. Reprenons la définition physique de ce phénomène écrite dans un dictionnaire : « combinaison de deux nucléides avec dégagement d'énergie »¹⁴⁹. Dans le cas qui nous préoccupe ce serait la combinaison de deux entités avec un dégagement d'énergie urbaine. Autrement dit ce serait l'absorption de l'entité « paroissiale » par l'entité urbaine, comme l'illustre la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Comment expliquerait-on que nous parlons présentement de la mort de la paroisse, alors que dans la vie de jeunesse de notre agriculteur, il y a de cela tout près de cinquante ans, nous écrivions sur la « vie du village », lui qui dira que le village, « c'était la vie d'une paroisse » et que même le curé ne « faisait vraiment plus partie de la paroisse (1.41)? Nous reproduisons ici l'extrait :

C'tait la vie d'une paroisse [le village] (*même le curé?*), ça le curé je ne sais pas si avant moi ça faisait vraiment plus partie de la paroisse, parce que ça les curés ça toujours changé. Y faisaient pas une vie dans une paroisse les curés. Les curés étaient assignés à une paroisse, au bout de cinq ans y pouvaient avoir une promotion pour une paroisse plus grosse ou ... tu pouvais pas dire que tu vas faire ta vie avec un curé même si t'étais bien pratiquant. Le curé c'est bien rare qui reste toujours le même curé. Mais les autres, le garagiste y faisaient souvent sa vie dans la même paroisse. (1.41)

Voici donc son explication :

Parce que tout le monde des campagnes et des villages y'ont rien compris, y se sont tirés dans le pied pis là y vivent avec ça. Parce que y sont tous attirés par les bas prix. Si t'arrivais dans un magasin grande surface en ville. T'arrivais-là dans les magasins grande surface, le café est

¹⁴⁹ Le Petit Robert. 1993, p. 987

toujours un peu moins cher, tout est un petit peu moins cher. Là on commençait à acheter là parce que c'est moins cher. Mais par contre, celui qui est au village là, lui son café restait sur les tablettes. Tout restait sur les tablettes. Une bonne journée, on ferme! Y liquide pis y ferme. Y ferme! C'est tout! Y'a personne qui veut acheter son commerce, là y'en a plus de commerce. C'est pas de la faute du commerçant...mais y'a pas le choix, il est obligé de fermer. Y'en a des commerces, ça a vécu avec du monde pauvre du temps, du temps de mon grand-père pis tout ça, y'en avait pas d'argent le monde. Pis les commerces des villages y vivaient! Parce que tout le monde allait là, achetait là. Mais là, les commerçants y'en a, souvent les commerces ont été transmis à leurs enfants. Les enfants les ont quasiment eu pour rien, mais y'ont pas été capable de vivre avec. Y'avait plus d'achalandage, y'avait plus rien. (1.42-1.43)

Pour notre agriculteur, ce serait une question de compréhension : « le monde des campagnes et des villages y'ont rien compris ». Encore une fois, la distinction qu'il fait entre le monde des campagnes et des villages montre bien l'existence de « deux mondes ». Sinon, pourquoi n'aurait-il tout simplement pas parlé du monde de Saint-Alexandre? Revenons à nos achats. Pourquoi les gens n'ont rien compris? « Parce que y sont tous attirés par les bas prix » et les bas prix, on ne les retrouvent pas au village. Voici une autre preuve que tout le monde allait au village autrefois : les gens étaient pauvres, mais les commerces « vivaient » tout de même. Laissons-le encore une fois nous illustrer cette incompréhension.

Mais moi...quand...je t'ai dit que j'ai été marguillier, on faisait une fois par année une activité de financement pour la paroisse, pour l'église. Et puis, l'activité de financement c'était un casino qu'on organisait. On louait des tables de black-jack, ces bébelles-là. Et puis, on allait chercher les commerçants de la paroisse ou des commerçants des alentours, pour des commanditaires. D'un bon coup, l'épicerie était encore ouverte dans ce temps-là, on commence à parler d'acheter la bière...une femme qui était à sécurité avec nous autres : « on n'est pas pour acheter ça ici! À dit! Chez Laplante à Iberville c'est bien moins cher. » Mais oui! Sais-tu ce qu'elle était en train de dire? Est en train de dire de ne pas acheter la paroisse qu'on voulait financer. Pas acheter dans la paroisse qu'on était en train de financer! Moi, c'est moi-même qui l'avait regardé, j'ai dit : « ça pas d'allure! On peut pas faire ça! J'ai dit eux autres nous prêtent des fonds pour monter notre soirée. » C'est vrai! Y participaient à notre soirée. Pis là cette madame-là à voulait pas qu'on achète la liqueur pis la bière à eux autres parce que là-bas on pouvait l'avoir cinq cennes ou dix cennes moins cher la caisse ou quelque chose de même. Le monde y pensait comme ça. Mais c'était pas juste du monde d'en dehors qui achetait en dehors dans magasins. C'était du monde qui pensait pas deux minutes qu'en allant acheter ailleurs qu'on nuisait à notre voisin, à notre village. Même là ici! Le seul gaz qui reste, y'en a beaucoup qui passe droite devant pis y vont acheter à Iberville parce qu'il est dix cennes ou deux cennes moins cher des fois. Mais la journée que lui y va dire, j'en vends plus de gaz. Pourquoi que je resterais ouvert? Là là, je vais passer devant, moi aussi je vais être obligé d'aller à Iberville. C'est pas pratique non plus. Moi j'prends cet exemple-là, mais les autres exemples dans d'autres services qu'on avait dans paroisses...c'est ça qu'y arrive! Y'a plus de service. Y reste un dépanneur pis le gaz. (1.44-1.45)

Sommes-nous obligé d'expliquer davantage? Peut-être pourrions-nous rajouter ceci. Pour notre agriculteur, ce n'est pas juste du monde « d'en dehors », ce qui pourrait

peut-être se justifier, mais bel et bien « du monde qui pensait pas deux minutes qu'en allant acheter ailleurs qu'on nuisait à notre voisin, à notre village ». Toutefois, ce ne sera pas seulement le comportement des gens d'ici qui expliquera la disparition des bouchers et de leurs abattoirs.

Parce que aussi les lois gouvernementales les ont faites tomber aussi. Ça ça rentré en ligne de compte. Les bouchers avant ça, les bouchers du village y'avaient son abattoir en arrière de sa boucherie, y'abattait...y'achetait ça chez un agriculteur, y'abattait l'animal, le coupait en petits morceaux, pis il le vendait. Bon! Asteure d'un bon coup, les inspecteurs du gouvernement sont arrivés, t'es pas conforme aux règles sanitaires, faque-là ça fermé cette affaire-là. Le gars y'a resté avec sa boutique à viande en avant, mais y'achetait toute sa viande ailleurs. Faque là lui se prenait juste un profit là-dessus. Mais là! En plus! Y'avait plus de monde qui allait en acheter. Le monde allait en acheter en ville. (1.44)

L'imposition de règles sanitaires par le gouvernement aurait amené les bouchers à acheter leurs viandes déjà « transformées ». Il y a désappropriation d'une pratique, la transformation, parce que celle-ci n'était pas conforme aux règles sanitaires. « Ça rentré en ligne de compte, mais en plus y'avait plus de monde qui allait en acheter. » On le voit bien, les responsables ne sont pas tant la hausse des prix et peut-être même le gouvernement que les gens eux-mêmes. D'ailleurs, qui fait partie du village? Peut-il le savoir?

Au village, c'est sûr qu'eux autres y vivent pas de l'agriculture ... C'est tout du monde qui travaille dans les alentours, dans villes (...) Et puis, le matin à six heures t'entends les chars passés, même qu'à Montréal, y'en beaucoup qui sont ici pis y travaillent à Montréal, ça voyage. Tu regardes ça aller, mais non c'est toutes des rentiers, y'en a pas beaucoup des rentiers, c'est du monde qui travaille un peu partout. (1.33)

Nous sommes loin de la tranquillité que nous pouvions imaginer comme étant une spécificité de la vie campagnarde. Les gens qui restent dans le village travaillent à l'extérieur et ils « voyagent ». Comme les automobiles, les propriétaires arrivent et partent souvent, ce qui fait dire à notre agriculteur : « ça change, ça roule en tabarouette! »(2.26). Notre agriculteur est sûrement autant surpris que nous le sommes!

Moi je passe le village asteure pis je connais rien que des vieux. Le monde qui était là au début, eux autres ... (inaudible). Mais, le matin, le dimanche matin y'a un monsieur qui arrête ici, y'arrive ici à bicyclette à pédales avec... et puis c'était un gars qui venait d'arriver, y venait de louer une maison au village, y venait de Montréal-Nord, c'était un Italien de Montréal-Nord. Y voulait partir son char chez eux, mais y'avait plus de gaz. Y'avait un accent, mais ça là. quand j'étais

jeune, l'immigré du village, tout le monde le connaissait. Aujourd'hui, personne le connaît l'immigré du village, parce qu'y'en n'a pas juste un. C'est pas juste des immigrés, c'est toute sorte de monde, mais c'est dans tous les villages pareils. Les villages deviennent plus gros, mais c'est ça qui arrive, c'est du monde qui ont jamais vécu en campagne. Y'arrivent ici, tout est beau, mais un coup qui ont vécu, y trouvent que les commodités sont loin. (1.33)

Comme pour le voisinage, notre agriculteur ne connaît plus beaucoup les gens du village sauf peut-être, les « vieux », ceux qui sont là depuis longtemps. Sa rencontre avec un « immigré » illustre bien ce constat. Autrefois, c'était « l'immigré du village » au singulier et tout le monde le connaissait. Aujourd'hui plus personne le connaît, parce qu'il n'y en a pas un seul. Ce n'est pas seulement des « immigrés », mais « toute sorte de monde ». Il y a eu des développements : les villages sont devenus de plus en plus « gros », et les gens qui n'ont jamais vécu à la campagne viennent s'y installer d'où, bien sûr, des problèmes de cohabitation.

Certains milieux ruraux sont parfois le refuge pour des « urbains » qui recherchent un milieu paisible et enchanteur pour égayer leurs vacances. L'exotisme serait-il dans les champs? S'ils sont « urbains », c'est bien parce qu'ils peuvent se permettre des vacances! Nous terminerons donc cette partie en demandant à notre agriculteur cette question : est-ce qu'il y a des touristes à Saint-Alexandre? Voici sa réponse avec un humour qu'il a souvent conservé tout au long des entretiens :

J'ai même fait un tour dans le village pour voir si je ne trouverais pas une maison de style! Mais j'ai rien trouvé! Contrairement à nous, nos villages voisins (Bedford, Saint-Armand, Stanbridge-East) ont été colonisés par des Anglais. Il y a même une place qu'il appelait: La place de la comtesse. Ça déjà, vraiment appartenu à une comtesse! Il y avait quinze chambres de bain dans cette maison-là. Un vrai manoir! Pis il y en a plusieurs dans ce coin là. Il y a du style! Il y a eu une histoire dans ce coin-là. Tandis qu'ici, on dirait que ça toujours été une place pas rien que pour vivre, c'était pour travailler. Tandis que là-bas, on dirait que c'est plus poétique. Pas rien que les paysages, c'est sûr les montagnes, mais tu regardes les vieilles maisons, les anciennes, des places c'est épouvantable...le style. Il y a eu de l'argent de mis. Il y a du monde qui sont arrivés avec de l'argent. Je ne sais pas s'ils arrivaient là et c'était des bandits qui venaient se cacher! (2.25)

Pour notre agriculteur, il n'y a pas de touristes à Saint-Alexandre. Contrairement à son village, les villages voisins de Saint-Alexandre, colonisés par les Anglais, ont du « style » et « il y a eu une histoire ». S'il n'y a pas de touristes, c'est parce que son village est moins « poétique ». Cela ne reviendrait-il pas à dire que son village n'a pas eu

d'histoire et qu'il n'a pas de style? À tout le moins, nous pourrions très bien supposer que Saint-Alexandre ne fut pas l'hôte de « grands personnages » symbolisées par l'architecture des maisons et par la tradition. Il ne faut pas non plus oublier les paysages montagneux de ces régions, contrairement à Saint-Alexandre qui sied sur un territoire plat. Il affirmera un peu plus loin qu'il pense que son « village a toujours été voué à l'agriculture » (2.25).

Le religieux :

En ce temps là, la religion était à l'honneur. Dès l'âge de raison il ne fallait pas manquer la messe du dimanche. Au retour de l'église, un bon dîner nous attendait. Avant de manger, le signe de la croix s'imposait et les garçons n'avaient pas le droit de s'approcher à table avec une casquette. On n'avait pas de pain tranché d'avance dans ce temps là. Je me rappelle maman avant de couper la première tranche de pain faire une croix avec son couteau à pain. C'était la coutume du temps. Les gens avaient le respect de la nourriture. Rien n'était gaspillé. Une croûte de pain qui traînait dehors était ramassée car disaient-elles, c'était le manger du bon Dieu. La vie de nos ancêtres n'était pas facile. Les familles étaient très nombreuses car il fallait être sauvé. Croissez et multipliez vous ! dit le Seigneur.¹⁵⁰

Cette partie sera assez brève comme le fut d'ailleurs la partie sur les relations d'amitié. Malgré son importance d'autrefois, au cours de nos entretiens, nous n'avons pas discuté longuement de la religion. Est-ce signe de sa baisse d'importance ou encore n'est-ce pas une certaine gêne de parler d'une réalité passée qui a fortement été critiquée? Marc Lesage a d'ailleurs constaté ce fait à *Microcité* par la rencontre, notamment, d'une animatrice de pastoral. Nous retranscrivons ses paroles :

Si on osait se présenter comme animatrice de pastoral, c'était un énorme handicap. Si on osait sortir le mot Dieu, on était éclaboussé presque automatiquement. Il y avait des adultes dans le milieu qui nous en voulaient d'être catholiques, qui nous en voulaient de faire de la pastorale.¹⁵¹

Nous allons tout de même décrire quelque peu ce qu'était la vie religieuse d'alors. Nous avons demandé à l'agriculteur s'il allait à l'église à tous les dimanche auparavant. Voici sa réponse :

Ah! dans l'temps oui oui, quand j'étais jeune oui oui oui ça ça, ça faisait partie de la vie.

Le curé y passais-tu?

Une fois par année, la visite de paroisse y'en profitait pour nous bénir pour nous demander sa dime. C'était la coutume dans toutes les paroisses, j'imagine. Quand y rentrait, il fallait que les enfants soient habillés comme le dimanche, c'était dans semaine qui passait. Les voisines y disaient que le curé y'était rendu là quand qu'y'a fini à quatre heures et demi, demain matin vers neuf heures et demi dix heures y va être à telle place. On savait à l'avance qu'il était pour arriver. Pis là les enfants qui étaient dans la maison, il fallait que les enfants soient bien habillés, bien peignés, le curé y passait. (1.40)

À cette époque, et d'ailleurs il n'y a pas si longtemps, être catholique et pratiquant, c'était en quelque sorte être comme l'agent d'immeubles d'aujourd'hui. Le rapprochement peut sembler exagéré à première vue, mais il ne l'est pas tant que ça. Comme celui-ci, la circulation de l'information faisait partie prenante de leurs pratiques

¹⁵⁰ Souvenirs d'une personne âgée de 93 ans

¹⁵¹ Marc Lesage, *op. cit.*, p. 126

et permettait de « savoir à l'avance » ce qui se tramait dans la paroisse. Rappelons-nous également, l'éducation agricole par le biais des Cercles agricoles de paroisse dirigés par des religieux, ou encore les discussions sur le perron de l'église qui permettaient de ce renseigner sur les « problèmes de paroisse ». Maintenant tout ça est « folklorique » et pourtant « ça faisait », pour reprendre les paroles de notre agriculteur, « ça faisait partie de la vie ». Nous l'avons vu, il y a moins d'établissements de rencontre, selon lui, et on sait moins ce qui se passe dans notre paroisse. Il y a, bien sûr encore, les Cercles agricoles, devenus avec le temps, les syndicats locaux de l'UPA, qui permettent aux agriculteurs de savoir ce qui se passe dans leur région, et, sur tout ce qui touche à l'agriculture. Ainsi, étant donné les modifications dans le paysage villageois, avec en particulier l'augmentation du nombre de personnes n'ayant aucun lien avec l'agriculture, il ne sera donc pas étonnant qu'il ne les connaisse pas. Par quels moyens voudriez-vous qu'il fasse connaissance avec ces gens s'il n'existe plus de lieu de rencontre comme l'était autrefois le perron de l'église ou le magasin général. Au dépanneur? Sur le perron de l'église où il pourrait contempler les vestiges d'un temps révolu? Dans son association syndicale? N'y a-t-il pas que des agriculteurs et non des « néo-ruraux »? Non il n'y a rien d'étonnant à tout cela, et il a été maintes fois question de cette baisse du pouvoir religieux en parlant de pertes de valeurs, de points de repères, et autres, mais ne doit pas aussi signaler cette difficulté de connaître son entourage, son milieu? L'espace familial se rétrécit sur la famille immédiate et l'espace religieux se rétrécit ou se retire dans l'espace privé. L'éducation religieuse est maintenant du ressort de la famille et il est fort plausible que la connaissance du voisinage se réduira à la connaissance qu'ont les membres de la famille, notamment par les enfants et leurs relations d'amitié.

Nous autres on a continué à pratiquer pas mal longtemps. Comme ma femme, elle a été animatrice de pastorale à l'école du village pendant six – sept ans. Là asteure y'en a plus de ça, mais... Non c'est juste de moral, y'a plus d'enseignement religieux dans les écoles. Ça fait pas longtemps, parce que comme Solange, elle a été animatrice de pastoral quand notre fille cadette venait à l'école ici au village. Et puis, après elle, y'a eu...un bon coup a dit j'ai plus d'enfant à l'école ici, je débarque parce que c'est pas des affaires payantes, c'est pas mal plus de bénévolat que d'autre chose. Y'en a eu une autre animatrice de pastoral une bonne secousse, et pis d'un bon coup on a eu des papiers comme quoi c'était fini ces histoires-là, l'enseignement religieux c'était dans les familles. (1.41)

Notre agriculteur a connu de près la vie religieuse puisqu'il a été marguillier de la paroisse en plus d'être pratiquant. Ces changements comme nous pouvons déjà le constater, lui laisse un goût amer dans la bouche. Pensons à l'avenir de l'économie et de la pratique agricoles, selon notre agriculteur : « je ne sais pas où s'en va l'agriculture, mais ce n'est pas dans le bon sens » (2.6), les transformations du « visage des paroisses » ne l'aideront pas à retrouver un meilleur goût.

Bien! Moi j'ai été marguillier pour la paroisse, ça un marguillier c'est l'administration des biens de l'église de la paroisse. C'était une réunion à tous les mois à peu près. C'était administrateur pour les biens... tout ce qui appartient à l'église d'une paroisse, ça s'appelle les biens de la fabrique, j'étais administrateur pour ça. Et puis, du temps que je l'ai été pis aujourd'hui, ça fait quand même pas tellement longtemps, ça fait tout de ben une dizaine d'année que je le suis plus, tout a changé. Dans le temps que j'ai été là, on avait un prêtre pour la paroisse. Là asteure, les paroisses sont regroupées, y'a un prêtre pour cinq paroisses. Le presbytère, la maison du curé, est vide, le prêtre a décidé dans un... de rester dans un autre presbytère d'une autre paroisse, parce que y'avait cinq choix. Y va peut-être être à louer ou à vendre. Le visage des paroisses, moi je trouve pas ça vraiment beau actuellement, à comparer ce que j'ai connu. (1.42)

Encore une fois, nous apercevons que le regard qu'il porte sur la situation actuelle est négatif en comparaison avec ce qu'il a vécu autrefois : « Le visage des paroisses, moi j'trouve pas ça vraiment beau actuellement, à comparer ce que j'ai connu ». Ceci confirmerait encore plus ce que serait le modèle concret de connaissance. Ce modèle comporterait les expériences et les relations au sein d'une réalité vécue dans une paroisse et qui en sont constitutives. N'allons pas trop vite. Enfin, nous terminerons cette dernière partie en vous offrant, chers lecteurs, pour votre patience, ce que notre agriculteur appelle des « anecdotes ». En voici deux :

Ça c'est un anecdote ça là là ! Quand j'étais jeune, le monde était catholique et puis... non les jeunes y fallait pas que tu soies là, y fallait pas que tu voies ça. Dans c'temps-là, moi j'ai juste l'insémination artificielle j'ai pas de taureau pour ça, pour faire avoir des veaux vaches, mais dans le temps, tout le monde avait des bœufs, des taureaux, et pour les jeunes y fallaient pas qui soient là quand le taureau y allait avec la vache. D'un bon coup, habituellement c'était comme ça. lors d'un vêlage, moi vu que j'étais le plus jeune, c'est mon frère qui s'occupait du vêlage avec mon père ok, mais d'un bon coup, le frère y est pas, mon père est mal pris pour un vêlage, d'un coup sec je tombe assez vieux pour le voir. Avant ça, on pouvait pas, c'était comme ça. Non... c'est pas l'affaire que j'avais vue bien des fois, mais quand j'en ai eu des vaches, j'ai été obligé des faire. (1.40-1.41)

Quand on a bâti, y'avait quelqu'un que je connaissais, il était menuisier pis il était capable de bâtir des maisons. J'y parle de ça. Y dit : « au printemps, je vais avoir le temps, je vais aller te bâtir. » Mais pendant c'temps-là, cet homme là y'avait un garçon qui était à peu près de mon âge, et puis... dans l'temps sa blonde à ce gars là à tombe enceinte. Pis ça là, c'était quasiment péché

dans c'temps-là. C'est ce qu'on appelle marié obligé. Faque, là là, le...le père a installé son fils. Y'avait plus de temps pour venir m'aider à bâtir ma maison. (1.15)

Après être devenue folklorique, la religion est aussi anecdotique, c'est-à-dire un petit fait curieux, comique et anodin qui contraste d'avec la réalité présente. Cela n'est pas sans nous rappeler la sacralité du mariage. L'agriculteur trouvait ça drôle que nous puissions penser encore aujourd'hui nous marier. Ce déplacement de la religion vers l'anecdotique marque très bien la radicale transformation du sens donné à la vie. Ce changement, rappelons-le, il l'a vécu. C'est le passage du sens sacré donné à la vie - pensons à la famille et au mariage, à la sexualité, à l'agriculture comme vocation, à la paroisse vouée à l'agriculture, etc. - à une pluralité de formes sociales - pensons à l'autonomisation de l'économie, à l'apparition du politique, à ces nombreuses façons d'être et de vivre en famille, à l'agriculture comme métier, etc. - dont il reste à reconstruire ce, ou plutôt ces sens. C'est à cette tâche que nous travaillerons par la suite et nous vous invitons à nous suivre. Par quoi et comment notre agriculteur fait-il sens de toutes ces transformations sociales vécues et qui constituent cette « ruralité »? Bien évidemment, nous avons déjà des pistes de réponses dans le travail qui précède, mais cette fois, nous assemblerons tous les éléments fournis tout au long de la description.

B) CONSTRUCTION SOCIALE DE L'ALTÉRITÉ : première analyse et formulation de nouvelles hypothèses

Si l'on dit que le Québec est une société en transition, on veut dire que certaines idées, certaines valeurs, certaines institutions sont en voie de régression et de disparition et que d'autres sont en voie de naître; c'est cet entre-deux qui donne à la société cet aspect de déliquescence que plusieurs observateurs ont noté. Ce qui se déconstruit sous nos yeux, c'est une certaine culture traditionnelle et une certaine mentalité coloniale : ces deux mouvements concomitants activent fortement le métabolisme de la société et, parce qu'ils se produisent beaucoup plus tard ici que dans les autres sociétés industrielles, ils sont particuliers au Québec.¹⁵²

L'espace-temps des relations vécues

Tout au long de cette description, nous avons vu avec notre agriculteur que le milieu rural s'est profondément transformé. Le Québec n'est plus agricole et le milieu rural n'est plus seulement agricole. L'analyse du discours d'un agriculteur né en 1948 nous montre cette transition d'un monde majoritaire à minoritaire, et encore plus, d'un temps et d'un espace familial à un espace non plus seulement familial mais aussi économique et politique. Cette séparation familiale, notre agriculteur l'a souvent exprimée par des comparaisons temporelles, c'est-à-dire, ce qui se passait autrefois et ce qui se passe aujourd'hui. Il y a un premier temps, celui des « fermes familiales ». Les relations sociales de ce temps furent abondamment décrites et étudiées par des prédécesseurs comme nous l'avons indiqué. Pensons à Léon Gérin, Horace Miner, N.W. Taylor, Marcel Rioux, Gilles Houle et bien d'autres. Les relations familiales étaient les relations dominantes au sein de ce temps et celles-ci étaient régulées par la religion. Au Québec, après les années 60, date somme toute arbitraire en un sens, c'est l'éclatement de cette structure. L'espace et le temps de cette société se diversifient à la mesure même de cet éclatement ou plus précisément de ces relations. Autrement dit, le temps et l'espace de cette structuration se rétrécissent et diminuent, laissant place à une nouvelle structuration de cette société qui reste à refaire. En fait, nous étudions l'« altération » d'une forme sociale structurée par la parenté, en une nouvelle forme sociale, d'où apparaisse la diversité des structures, qu'elle soit familiale, politique, économique, etc. En ce sens, il s'agit du passage d'un espace-temps absolu – celui de la famille et de la religion – à un espace-temps relatif et pluriel. En quelque sorte, c'est l'« apparition »

¹⁵² Marcel Rioux, La question du Québec, Éditions Parti Pris, Montréal, 1976 (1969), p.235-236

d'un Autre ; d'un autre temps et espace, et d'autres « corps », ou la naissance d'une nouvelle altérité. Reprécisons ce que nous entendons par altération. À notre grande surprise le mot « altérité », et bien sûr le mot « altération », n'apparaissent pas dans le *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* de Pierre Bonte et de Michel Izard¹⁵³. Et pourtant, ne serait-ce pas, ou n'est-elle pas, l'objet de l'anthropologie, si nous définissons l'altérité comme le « fait d'être autre, caractère de ce qui est autre »¹⁵⁴? N'étant pas anthropologue de formation, nous ne tenterons pas de fournir quelques explications que ce soit. Reprenons la définition que donne le Petit Robert au mot altération : « Changement en mal par rapport à l'état normal (dégradation, détérioration), ou encore, modification qui a pour objet de fausser le sens, la destination ou la valeur d'une chose d'où résulte un préjudice », préjudice signifiant « la perte d'un bien, d'un avantage par le fait d'autrui »¹⁵⁵. Rioux qualifiera le Québec des années 60 comme une société en transition, c'est-à-dire la déconstruction d'une « certaine culture traditionnelle ». Cette culture traditionnelle, nous l'avons définie avec nos prédécesseurs, comme étant celle de la parenté et de la religion. Avec notre agriculteur, nous avons décrit cette culture traditionnelle en transformation par l'analyse des relations sociales vécues (le temps I). Les relations familiales de cet espace-temps étaient « l'état normal » au sein de cette société. Avec la différenciation de ces relations, il y a une « modification qui a pour objet d'[en] fausser le sens, la destination ». C'est l'apparition d'une nouvelle structure se superposant à l'ancienne qui elle se « déconstruit », pour reprendre les termes de Rioux, par cette apparition même. Il s'agit bel et bien d'une altération, d'une « dégradation » ou d'une « détérioration », bien que nous nous débarrasserions de la connotation morale de l'expression « changement en mal ». Nous l'avons écrit, la relation d'altérité nécessite la re-connaissance de l'Autre, et en ce sens l'appréhension des modifications des relations sociales est cette re-connaissance. Ainsi, il n'est pas question de jugements moraux, mais de re-connaissance, et cette dernière serait à la mesure des relations sociales vécues, selon nos hypothèses. Voyons cela d'un peu plus près.

¹⁵³ Pierre Bonte et Michel Izard, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. PUF, Paris, 1991. 755pp.

¹⁵⁴ Le Petit Robert, 1996, p. 64.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 64 et 1760.

La ferme se « détache » de la famille et devient par le fait même un objet distinct. Cette altération permet de prendre la mesure de ce qui était alors et de ce qui demeure. La ferme n'existera plus seulement par une logique familiale. La ferme familiale ne sera plus un mode de vie. Il existera l'espace de la famille et l'espace de la ferme. Les enfants ne font plus partie de la ferme, mais bien de la famille. L'éducation ne se fait plus dans et par la famille, mais bien à l'extérieur de celle-ci. C'est l'apparition du politique. Les façons d'être et de vivre en famille seront désormais plurielles et ce sera l'apparition de la catégorie enfant.

Ce n'est pas que l'enfant n'existait pas, bien sûr, mais il était confondu avec l'espace de la famille et de la ferme. Ce sera le passage de l'éducation des enfants par imitation à celui par apprentissage scolaire. Les garderies font leur apparition et même les enfants en bas âge peuvent les fréquenter. À l'espace de famille et de la ferme s'ajoute l'espace du marché du travail. Les femmes peuvent travailler à l'extérieur de la maison. Les cousins et cousines, les oncles et tantes sont remplacés par les enfants, les frères et sœurs ou encore les « demi-frères » et les « demi-sœurs » et les amis. C'est le rétrécissement de l'espace et du temps de la famille. C'est le passage de la famille élargie à la famille immédiate. Par les transformations de l'économie agricole, le fils ou la fille ne travaille plus pour son père, mais plutôt avec son père et il reçoit un salaire. La ferme peut toujours être familiale, mais ce n'est plus la famille traditionnelle.

La connaissance de l'Autre

Ce qui est intéressant avec l'analyse des histoires de vie, c'est que ce matériau nous permet de saisir cette éclatement ou cette diversification de la réalité sociale. Dans une histoire de vie, toutes les dimensions vécues de la réalité sociale s'y trouvent. De la famille, nous passons à une pluralité de formes sociales que nous pouvons assez facilement repérer, comme on a pu le constater. Toutefois, ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas tant cette diversité des formes que la connaissance que notre agriculteur a du passage de ce temps I au temps II et qui nous permet d'en rendre compte. Notre hypothèse méthodologique était, avons-nous dit, que notre objet était construit dans notre matériau. Alors qu'est-ce qui est construit? C'est l'altération d'une forme sociale

première en une forme seconde. Concrètement, les relations entre soi et les autres se sont diversifiées et transformées, les relations familiales ne sont plus les relations dominantes, et notre agriculteur tente de faire sens de ces nouvelles relations à autrui, puisque celui-ci n'est plus donné, mais acquis (Houle et Hurtubise, 1991). Alors, comment est construit ce sens? Nous avons déjà repérés les éléments lexicaux de cette construction que nous avons schématisés sous forme de tableau.

ESPACE	TEMPS		
	I Paroisse	II Municipalité	III Avenir
Famille	Famille = ferme	Famille ≠ ferme	Divorcée, reconstituée, monoparentale
Statut des enfants	Partie de la ferme	Partie de la famille	
Éducation des jeunes enfants	Étable, champs, famille, imitation	Garderies	
Parenté	Famille élargie	Famille immédiate	Famille éclatée
Homme-femme	Couple marié	Couple marié, union libre, séparé, divorcé	
Parents-enfants	Éloignées	Proches	
Voisins	Agriculteurs	Agriculteurs et non-agriculteurs	Cosmopolite
Politique	Municipalité de paroisse Subventions	Municipalité de paroisse et municipalité de village Réglementations	Fermeture des paroisses Politique municipale Politique provinciale Politique fédérale

Économie	Petites fermes, propriétaires uniques Famille	Grosses fermes, association de deux frères Employés	Industries Mondialisation Encore plus d'employés
Pratique agricole	Conventionnelle Congés Vocation esclave travail de bras manuel	Conventionnelle et biologique Vacances Métier Qualité de vie Travail de bras et d'administration	Conventionnelle et biologique Vacances Métier Qualité de vie Travail de bras et d'administration
Legs	Immédiat Travail pour son père	Graduel Travail avec son père	Marché
Village	Services Établissements de rencontre	Dépanneur Station d'essence	Points de service
Religion	1 prêtre pour la paroisse	1 prêtre pour 5 paroisses	Appartenances religieuses diverses

C'est par cette « grille », dégagée par la description de nos entretiens, que notre agriculteur fait sens de la réalité vécue. Toutefois, pour le temps III, nous avons nous-mêmes complété les données, qui resteront à confirmer lors de notre thèse. Si nous reprenons toutes les comparaisons qu'il fait entre ces deux temps (I et II), nous constatons qu'elles sont presque toutes « négatives ». Il faut toutefois faire bien attention. Si nous affirmons que les comparaisons sont négatives, ce n'est pas selon l'axe du « bien » et du « mal », mais plutôt parce que les transformations sociales sont l'antithèse des relations d'autrefois (temps I). Autrement dit, « C'est partout pareil, je ne sais pas où s'en va l'agriculture, mais ce n'est pas dans le bon sens. L'avenir de

l'agriculture, ça va changer. Elle va devenir une industrie et non plus une façon de vivre, des travailleurs agricoles (2.6-2.40). Cependant, la logique de cette déstructuration et restructuration n'est pas aussi claire que nous le constatons à première vue. Nous ne pourrions plus, par exemple affirmer que la logique familiale est au fondement de la connaissance. Pourquoi alors ce « flou »? Tout simplement parce que la nouvelle structure ne peut être connue que par le prolongement de l'ancienne, qui elle est complètement différente de la nouvelle. Voilà notre relation d'altérité, où il y a appropriation de la différence. En ce sens, ce ne sont pas tant des relations d'opposition entre le temps I et II, mais plutôt d'ambivalence où les deux « mondes » coexistent dans le même temps. Précisons concrètement par l'analyse de sa connaissance « positive ».

Tout d'abord, il affirme être plus « proche » de ses enfants qu'il l'était de ses parents. À première vue, cela ne semble pas surprenant, mais sachant que la ferme est séparée de la famille, la perspective peut se renverser. L'agriculteur passe la majorité de son temps non pas avec sa famille, mais bien dans ses lieux de travail, les champs et l'étable. Bien qu'il dit être plus « proche », ses enfants ne savent pas tellement ce qui se passe dans ces lieux et de plus, ils y participent moins qu'avant. « C'est pareil comme les enfants de la ville ou les enfants de n'importe quels autres secteurs » (1.3). Toutefois, et c'est la différence d'avec le temps I, la séparation de la ferme et de la famille fera en sorte que l'enfant existera non plus comme quelqu'un de la ferme, mais comme une personne de la famille, pour tout dire un enfant. Être « proche » marque ainsi la naissance de la catégorie enfant non plus définie par l'espace-temps de la ferme familiale, mais bien par l'espace-temps de la famille. On fréquente davantage ses enfants que sa parenté. De plus, l'agriculteur nous a déjà affirmé que les enfants participaient moins qu'autrefois et qu'il y avait bien des changements qui ont été faits à la ferme et qu'ils ne savent pas. Devons-nous pour autant rejeter le fait qu'il dit être plus « proche » de ses enfants? Au contraire, nous précisons encore davantage. Ses enfants ne sont pas nécessairement « proches » de l'agriculteur, mais de leur père. N'oublions pas, les enfants font partie de la famille et non de la ferme. Cet exemple de sa relation avec ses enfants, nous permet de confirmer notre hypothèse théorique, à savoir que la connaissance de l'Autre est relative à l'espace-temps construit dans et par les relations sociales. De plus, nous

apercevons cette ambivalence par sa relation avec ses enfants. Les enfants participent moins qu'avant et pourtant ils sont plus « proches ». Continuons.

L'agriculteur nous a déjà dit que les jeunes avaient « une belle chance » (2.24), parce que le gouvernement a adopté des incitatifs, sous forme de prime à l'établissement, pour obliger les jeunes à se former. Si nous nous souvenons bien, la présence accrue du politique n'est pas nécessairement une bonne chose. Le gouvernement a obligé le village à se fusionner avec la campagne, ce qui n'a rien donné de bon pour les agriculteurs. Le maire de Saint-Alexandre est, à son avis, un des maires les plus contestés. Les agriculteurs sont dominés parce qu'ils ne peuvent agrandir leur étable sans le demander à personne. Et enfin, ils sont « pognés » avec l'Environnement, et c'est eux qui les « écoeurent » le plus de ce temps-là. Pourquoi alors serait-il préférable que le gouvernement s'occupe de l'éducation des futurs agriculteurs? Il nous a déjà donné sa réponse : « Je ne dis pas qu'étant formé, ça va faire de meilleurs agriculteurs, mais il y a bien des choses qu'ils vont comprendre au complet et que moi je comprends à moitié comme des histoires de paperasseries, des bébelles de même » (2.24). L'espace de la ferme n'est plus seulement construit par un « travail de bras » avons-nous déjà dit, mais également par un travail de gérance et d'administration. S'il s'agit d'un « coup » ou d'une « claque dans la réalité » (2.24), selon notre agriculteur, c'est bien parce que la réalité s'est transformée de façon radicale. Pour tout dire, il n'a jamais connu la réalité économique d'une ferme, puisqu'il n'a jamais hérité de la terre de son père et qu'il a du attendre une dizaine d'année, vers la fin des années soixante-dix, avant de s'acheter sa propre ferme. S'éduquer signifie donc de faire l'apprentissage de la nouvelle réalité de l'agriculture, il s'agit en quelque sorte de s'approprier un nouvel espace-temps (le temps II) afin de nous permettre de comprendre ce qui s'y passe. Dire qu'il ne comprend que les choses à moitié, c'est aussi dire qu'il ne comprend que ce qu'il a appris, et il n'a pas appris ce travail d'administration, mais il a appris l'autre « moitié », le travail de bras. Encore une fois, ses propos ne sont pas catégoriques et il n'affirmera pas que ces nouveaux agriculteurs seront « meilleurs », parce que pour être « meilleurs » que les agriculteurs du temps I, il faut non seulement connaître l'« aspect financier », mais aussi les pratiques agricoles (le travail de bras) que les « premiers agriculteurs » connaissent

bien. Mais il saisit la complexité de la « nouvelle » réalité, puisqu'il affirme que c'est « quasiment » une obligation (1.28). En toute hypothèse, il est fort probable que tous les agriculteurs de ce temps I définissent leurs relations aux professionnels (les agronomes et les vétérinaires) comme des relations d'aide. Comme nous le savons, pour les autres professionnels, en particulier ceux du politique et de l'économie (ces « manipulateurs de chiffre ») la relation est inversée. Par l'éducation, la relation à ces professionnels pourrait devenir similaire aux premiers professionnels. Ainsi, l'agriculteur n'est plus défini seulement par l'espace-temps des relations de la première période, mais aussi par ce qu'il sera au temps II. Encore une fois, la connaissance de l'Autre, ici l'agriculteur du temps II, est à la mesure de l'espace-temps construit dans le temps I. Cet autre exemple, portant sur la définition « positive » de l'Autre, montre bien la relation d'altérité que nous voulions étudier. Voici un autre exemple.

Pour notre agriculteur, on le sait, la présence de l'UPA est essentielle pour défendre les agriculteurs contre les « abus », le « gouvernement » et les « compagnies » (1.30). De plus, il a bien aimé son expérience au sein de cette association, parce qu'il pouvait se renseigner sur les problèmes et les développements associés à l'agriculture : les « projets de paroisse » (2.36), et surtout, comme il dit : « On se tient au courant comme ça » (2.36). Une phrase brève qui résume bien ce que sont devenues les relations d'aujourd'hui. Ce n'est plus par la famille et ses alliances, et par la religion, et encore moins par les relations villageoises ou les relations de voisinage, mais bien au sein d'associations, ici particulièrement une association politique, que l'on se renseigne. À défaut d'être formé à la nouvelle réalité agricole, il la connaîtra par cette association. Qu'il ait aimé faire partie de cette association peut tout de même sembler surprenant, si nous pensons à Hughes qui avait constaté dans les années 40, que les gens n'avaient guère le « goût » de l'association, ou à Léon Gérin qui avait observé, à la fin du XIX^e siècle le peu de fonctionnalité des structures politiques. Si la transition du temps I au temps II est vécue par une altération négative, ce que l'on constate également par l'analyse des relations politiques comme étant des relations de domination (2.23), pourquoi alors aimer faire partie d'une association extra-familiale?

Même si à l'âge que j'ai là, si j'avais juste une maison, pas de terre, je ne me mêlerais à rien, je ne rencontrais jamais personne qui parle de problèmes de paroisse (...) Et pourtant, après avoir goûté et avoir été dans l'organisation, on aime ça. Nous sommes plus proche, plus au courant des développements et des problèmes qui nous touchent. Ce n'est pas d'être commère... (2.38)

Ce ne sont pas des problèmes politiques, ni économiques, mais ce sont des « problèmes » et des « développements » qui nous « touchent », ce sont des « problèmes de paroisse ». Non, « ce n'est pas d'être commère », être commère c'est l'époque d'autrefois, mais il s'agit de l'appropriation d'une nouvelle réalité. Cependant, on le voit bien, ce sont des « problèmes de paroisse ». La connaissance qu'il a en faisant partie de cette association est, si vous voulez, à la mesure du temps I. Il ne se renseigne pas nécessairement à propos des problèmes politiques ou économiques, mais des « problèmes de paroisse ». En d'autres termes, les « problèmes de paroisse » sont à la fois des problèmes économiques et politiques. Ils ne sont pas différenciés. En toute hypothèse, nous pourrions raisonnablement penser que la paroisse est l'unité d'intégration fondamentale, pour reprendre les termes de Miner, et encore plus qu'elle l'était autrefois. Pourquoi? Brutalement, c'est un dernier battement du cœur avant que celui-ci ne s'éteigne en même temps que ceux qui sont nés et ont vécu au sein de cette entité. Autrement dit, l'apparition d'une nouvelle structure permet de prendre la mesure de l'ancienne. C'est parce que la première se transforme, que l'on peut apercevoir la seconde; la naissance d'une altérité nouvelle. Exagéré dites-vous? Non si nous ne confondons pas les espaces et si nous n'oublions pas que ceux-ci sont à la mesure des relations sociales vécues. J'entends au loin des cris ardents! Ce n'est pas la proclamation de la disparition du milieu rural, ni nécessairement la fin des fermes familiales, mais leur constitution relèvera d'une nouvelle logique, ou plutôt d'une pluralité de logiques, d'un nouvel espace-temps social.

[L]e gouvernement aussi veut fermer ça ces paroisses-là. (*Y pourrait pas?*) Ben! Y pourrait pas! Y pourrait pas! Y'a commencé là vous autres à Montréal y'a commencé à en parler. Y vous a tous fusionné. Ça ça c'est pas fait rien que dans Montréal. Ici sur la Rive-Sud, Saint-Jean, avant ça y'avait Saint-Jean. Asteure Saint-Jean ça comprend la paroisse de l'Acadie, la paroisse d'Iberville, de Saint-Athanasse. C'est tout Saint-Jean ça là! (1.44)

Les paroisses n'existent plus, les paroisses sont « fermées », parce qu'elle font maintenant partie d'une « grande ville », elles se sont fusionnées. C'est en partie ce qui

s'est passé à Saint-Alexandre en 1988 par la fusion de la municipalité de paroisse avec la municipalité du village : « on l'est nous autres [fusionnés], parce que Saint-Alexandre, c'était deux paroisses... (2.33). À ce moment nous avons souligné que les agriculteurs n'avaient pratiquement plus de poids politique. Une autre fusion, mais cette fois avec une grande ville, accentuera cette marginalisation politique selon notre agriculteur et signifiera ainsi la « fermeture » de la paroisse. Pour faire court, notre agriculteur vit dans une paroisse, bien que Saint-Alexandre ne soit plus une paroisse, mais une municipalité. Ainsi peut se comprendre, que notre agriculteur parle de « problèmes de paroisse ». Cette connaissance peut encore une fois être expliquée par l'espace-temps des relations sociales et non par un contexte « extérieur ».

Toutefois, il n'y a pas que de la domination lorsque nous abordons les relations politiques bien que notre agriculteur affirmera que : « dominé? Oui oui, ça c'est vrai! Si demain je décide d'agrandir mon étable et ma production sans le dire à personne, je ne peux pas faire ça, j'ai besoin d'un permis... » (2.23). Si autrefois, dans une économie de subsistance, Léon Gérin avait observé le peu de fonctionnalité des structures politiques, l'insertion de l'agriculture dans une économie de marché ne s'effectuera pas sans l'intervention des hommes politiques. Pour notre agriculteur, bien qu'il en parle souvent de façon négative, la survie des petites fermes en agriculture dépend de :

Les producteurs laitiers ont demandé d'avoir un système de quota. Un genre de système qui écoeure nos voisins du sud et qu'ils n'ont pas. Des petites fermes, il y en a encore beaucoup moins qu'ici. Ils les ont tuées par rapport à cela, de cette manière là. Parce que les Américains, l'industrie laitière, c'est tout par le privé. Y'a aucun affaire de structurer (2.19).

Ceci lui permettra d'affirmer que dans l'industrie laitière nous sommes « plus maître » (2.20). Or, il nous affirmera lors des entretiens, qu'il y a « cela de beau » en agriculture de ne jamais décider du prix de vente de nos produits (2.19). Comment expliquer cette ambivalence autrement que par la fixation indirecte du prix des produits agricoles négocié par sa fédération? Si sa connaissance est relative à l'espace-temps des relations, nous pouvons très bien envisager qu'il soit content de ne pas avoir à décider. Notre agriculteur, on le sait, distingue la ferme par le « travail de bras » et le travail d'administration. Le travail de calcul, s'il n'est pas fait par un agronome pour les

analyses de sol (1.27), sera fait par des professionnels (2.24). Cette ambivalence est donc à la mesure même des relations sociales. D'un côté, l'apparition du politique est positive (éducation et mise en marché), puisqu'elle structure et régleme le travail qu'il connaît peu, et de l'autre côté elle est négative du fait qu'elle régleme le « travail de bras », le travail qu'il connaît et a toujours connu; pensons particulièrement aux mesures environnementales : « C'est ça là, l'agriculture, on est visé souvent par des patentes de même, de pollution tout ça, moi je trouve qu'on travaille pas mal plus logiquement, pis dans le respect de l'environnement que beaucoup d'industries. Mais je veux pas accuser les industries là mais... » (1.9).

Rappelons-nous de la relation de notre agriculteur aux immigrants, en particulier des agriculteurs belges et suisses. Comment alors étaient-ils définis? Bien sûr, par le « sens de la famille », ils n'étaient pas tout à fait Québécois (2.29). Lorsque c'est Québécois, notre agriculteur sait qu'il y a de l'argent qui circule de mains en mains. Pour les Belges, il est incapable de distinguer ce qui relèverait d'une pratique économique. Autrement dit, l'espace de la ferme n'est pas séparé de l'espace de la famille. Pensons au grand-père qui va se chercher du lait à même la « bull tank », ou encore, il fait son beurre avec le lait de la ferme (2.30). Alors, comment les qualifie-t-il? Par le sens de la famille. Et comment qualifions-nous le temps I? Également par la famille. Alors, ce n'est pas surprenant qu'ils ne soient pas tout à fait Québécois et c'est loin d'être une question de race, ou d'intégration. Encore une fois, et au risque de se répéter, la connaissance est relative à l'espace-temps des relations sociales. L'altérité est ainsi construite dans notre matériau. Le rapport aux immigrants nous permet de la saisir, parce qu'elle nous donne la mesure exacte de ce que sont devenues les relations sociales au fondement de la pratique agricole. Comme nous le dirait notre agriculteur, ces pratiques sont « bien moins familiales », mais elles sont aussi économiques et politiques. La famille Belge serait en quelque sorte un contre-modèle du temps II, parce qu'elle ferait partie du temps I, ce temps qui disparaît.

Nous avons dit que ces pratiques n'étaient plus seulement familiales, mais aussi économiques, et notre agriculteur « saisit » cette réalité lorsqu'il nous parle du

« grossissement » des fermes. Tout d'abord, il nous a affirmé que : « les fermes c'est bien moins familiales qu'avant, étant donné que c'est tellement gros » (1.3), et dans l'avenir ce sera l'accentuation de ce phénomène et donc la fin des fermes familiales : « Une ferme familiale, c'est encore vu comme du rêve, ça s'en va. C'est sûr que ça s'en va! » (2.7). Peut-on dire alors qu'il se trompe sachant que la propriété de la ferme peut se présenter sous la forme d'une association entre deux frères ou quelque chose de semblable (2.12)? N'est-ce pas encore familiale? Non décidément, notre agriculteur ne parle pas au travers de son chapeau, et nous avons encore la preuve que le sens commun est bel et bien une forme de connaissance. Si nous admettons encore une fois que la connaissance est à la mesure de l'espace-temps des relations sociales, ce qui disparaît ou se transforme, ce sont les relations sociales du temps I, et elles construisent cet espace de la ferme qu'il qualifie de « familiale ». On le sait maintenant, pour notre agriculteur, « grossir » peut s'expliquer par des raisons économiques et familiales. Si on agrandit la ferme, c'est parce que la marge de profit est toujours de plus en plus petite, et c'est aussi pour la qualité de vie. « Grossir » nous permet d'avoir des employés et par le fait même de prendre des « vacances » et non plus seulement des « congés ». Donc, si la ferme est bien moins familiale parce qu'elle grossit de plus en plus, c'est parce qu'il y a modifications des relations sociales qui construisaient cette ferme familiale. Les enfants restent à la maison, et le père travaille avec des employés. Si autrefois, le grand-père regardait de par sa fenêtre son fils qui travaillait, aujourd'hui le grand-père est remplacé par ses enfants qui le regardent de loin, s'ils ne sont pas, bien, sûr à la garderie. Autrement dit, ce qu'il a vécu dans sa jeunesse (« toute la famille mettait la main à la pâte »), c'est ce qui est aujourd'hui un rêve. C'est l'altération d'une forme première à une forme seconde qui est la négativité de celle-là. « On n'était pas habitué de voir beaucoup de monde chez nous, d'étranger, de voisins » (2.12), et aujourd'hui, il y a des employés qui peuvent être ses enfants, mais encore là, il faut faire bien attention, ils ne sont plus les enfants d'autrefois, nous l'avons déjà dit. Ils ne travaillent plus pour leur père, mais avec celui-ci, moyennant un salaire. Ils ne sont pas seulement des enfants, mais aussi des employés. Les enfants peuvent maintenant être considérés comme des « étrangers ». Si les enfants ne font plus partie de la ferme, mais de la famille, en ce sens, les enfants sont des « étrangers » dans l'espace de la ferme, parce qu'ils ne sont plus

définis par l'espace de la ferme et de la famille, mais seulement par l'espace de la famille. « Quand les enfants arrivent, c'est pareil comme les enfants de la ville ou de n'importe quels autres secteurs ; ils ne font pas partie de la ferme, ils font partie de la famille. Ainsi, ce qui se passe dans la ferme, ils ne le savent même pas » (1.3). Les enfants de la ville et des autres secteurs ne voient pas de ferme dans la cour arrière de leur maison et d'ailleurs, le père travaille dans un lieu extérieur à la famille. La « thèse » voulant que l'espace de la ferme et de la famille était un espace indivisible (Léon Gérin, 1968) est alors encore une fois confirmée. De plus, la thèse voulant que les relations familiales aient déjà été au fondement de la connaissance des Québécois ne pourrait être contredite. Nous ne disons pas confirmée, tout simplement parce que notre agriculteur n'est plus l'homme de ce temps, et nous venons de le voir très bien. Les « résidus » de ce temps nous portent toutefois à y croire. Par exemple, notre agriculteur peut affirmer que les fermes sont bien moins familiales qu'avant, puisqu'elles sont maintenant séparées de la famille. C'est bien parce que les enfants sont élevés par des personnes extérieures à la famille qu'ils pourront être mal élevés, et que cela pourra créer des problèmes plus tard. Enfin, les enfants des agriculteurs ressemblent aux enfants de la ville ou de n'importe quels autres secteurs, puisqu'ils ne font plus partie de la ferme et de la famille. Toutefois, il faut faire attention, ce qui meurt ou se « détériore », ce n'est pas la famille ou le milieu rural, mais bien l'ancienne relation d'altérité qui ne sera plus tout à fait fonctionnelle dans le « nouveau monde ».

Certainement qu'il y en a un monde rural! Mais une ferme, une terre, c'est une entreprise. une compagnie...c'est gros. Pour être gros, ça prend grand et ce que je vois de l'agriculture, c'est que dans plusieurs années, ça va être encore plus gros et les compagnies vont encore grossir avec encore plus d'employés. (2.6)

Le « mais » marque la transition d'un temps à un autre. Le monde rural existe encore, mais ce n'est plus, ou ce ne sera plus ce qu'il a connu. Les relations sociales dominantes dans le premier temps étaient également, pour notre agriculteur les relations familiales : « On n'était pas habitué de voir beaucoup de monde chez nous d'étranger, de voisins » (2.12). Qu'il en soit ainsi même dans les années 50-60, n'est pas surprenant, si nous connaissons quelque peu la réalité de la pratique agricole qui exige d'être cloué au sol. Ce qui pourrait l'être, c'est de penser que la conscience de soi – la logique

d'organisation des expériences de l'agriculteur – serait encore structurée par une logique familiale. En définissant l'identité comme altérité, nous avons pu observer qu'il n'en est plus tout à fait ainsi. L'objet de notre prochain travail sera justement de tenter de définir plus explicitement la logique de ce temps II, et plus particulièrement du temps III.

En fait, si nous avons à répondre de la question que nous nous étions posé un peu plus tôt, à savoir, quel serait l'Autrui généralisé qui était autrefois la parentèle, nous affirmerions qu'il n'est plus un, mais qu'il est à la mesure de cette différenciation des espaces sociaux que constituent les individus. L'Autrui généralisé est à la mesure des relations sociales, et cette mesure sera maintenant économique, politique, familiale, etc..

Si nos remarques sont justes, nous pourrions alors les vérifier par l'analyse du discours d'un agriculteur né après les années 60, et qui est devenu agriculteur par formation. Autrement dit, il s'agira de trouver un agriculteur qui est né dans le temps II et qui est propriétaire d'une ferme relativement « grosse ». Pour ce dernier, il est fort possible que cette déstructuration soit « consommée » et que la connaissance de l'Autre ne sera plus autant ambivalente. Pour tout dire, nous supposons qu'elle sera bien sûr à la mesure des relations sociales vécues dans cette nouvelle structure, mais encore plus, qu'elle ne sera plus fondamentalement structurée par le temps, mais bien par des espaces sociaux de plus en plus différenciés. De plus, nous supposons que cette nouvelle structure apparaîtra plus clairement, et si, le milieu rural, et plus généralement le Québec, n'est plus en profonde mutation, nous pourrions définir plus « clairement » ce qu'est devenu ce milieu. Pour l'instant toutefois, nous savons que le milieu rural peut se définir par l'altération d'une forme première à une forme seconde. Par l'analyse du temps II, nous préciserions sans doute davantage la particularité de ce milieu, puisque nous supposons que la connaissance d'autrui sera relative à ces différents espaces sociaux. Ce ne sera donc plus, en quelque sorte, des comparaisons temporelles du milieu rural avec le milieu rural, mais bien avec des espaces différenciés; comme le fait notre agriculteur, lorsqu'il compare la production laitière avec la « grande culture », ou la culture commerciale ».

CONCLUSION

Comme la découverte connaît plusieurs degrés, depuis l'autre comme objet, confondu avec le monde environnant, jusqu'à l'autre comme sujet, égal au je, mais différent de lui, avec infiniment de nuances intermédiaires, on peut bien passer sa vie sans jamais achever la pleine découverte de l'autre (à supposer qu'elle puisse l'être). Chacun de nous doit la recommencer à son tour, les expériences antérieures ne nous en dispensent pas; mais elles peuvent nous apprendre les effets de la méconnaissance. Cependant, même si la découverte de l'autre doit être assumée par chaque individu, et recommence éternellement, elle a aussi une histoire, des formes socialement et culturellement déterminées.¹⁵⁶

Partir à la découverte de l'Autre résume bien ce que nous voulions faire. Pour le découvrir, il ne s'agissait pas seulement de le trouver, de le *conquérir*, ni même de *l'aimer*, mais plutôt de le *connaître*. La découverte de l'Autre ne se fait pas directement, elle est médiatisée. Nous ne connaissons l'Autre que par des expériences indirectes qui peuvent être définies théoriquement comme des systèmes symboliques. Le langage, et particulièrement le langage de sens commun, est une des composantes principales de ces systèmes. Celui-ci n'est pas qu'informationnel, mais également expression de la réalité, puisqu'il construit ce monde de sens commun. Ce monde n'existe que parce qu'il est partagé. Or, les paroles de l'autre étant définies, il reste à définir cet autre, « depuis l'autre comme objet », jusqu'à « l'autre comme sujet ». Nous avons choisi de définir « l'autre comme sujet, égal au je, mais différent de lui ». L'un tente de donner sens à ses expériences, et l'autre aussi d'ailleurs, à la différence que ce dernier a la prétention de pouvoir expliquer comment est construit ce sens. Nous avons posé que ce sens est construit dans et par le langage de sens commun qui est bel et bien une forme de connaissance, comme notre analyse permet de le constater; la connaissance, nous l'avons défini comme la mise en forme d'une expérience selon des règles et des usages diversifiés du langage. Nous avons précisé que ces règles étaient des catégories cognitives structurant le rapport au monde. Ces catégories cognitives sont la mesure empirique notre « objet » théorique, le rapport à l'autre comme altérité. Notre hypothèse méthodologique était alors d'affirmer que notre objet tel que défini théoriquement était construit dans notre matériau par le repérage de ces dites catégories cognitives au fondement de la connaissance de l'Autre. Cette connaissance de l'Autre, nous l'avons vu, est à la mesure des relations sociales vécues ou concrètes.

¹⁵⁶ Tzvetan Todorov, *op. cit.*, p. 307-308

Todorov a affirmé que cette connaissance à une histoire, qu'elle a des formes socialement déterminées. Dans notre cas, ce fut la transition de formes socialement déterminées par la famille à une pluralité de formes dont la connaissance de l'Autre permet d'en rendre compte. Le Québec ne sera plus agricole, le milieu rural ne sera plus qu'agricole. De plus, la ferme ne sera plus indifférenciée de la famille, et la famille ne sera plus ce qu'elle était autrefois, c'est-à-dire une famille nucléaire (parents et enfants) vivant dans un espace indifférencié de la ferme. Sans faire de mauvais jeux de mots, la famille nucléaire éclate.

La découverte de ces formes socialement déterminées fut considérablement avantagée par les explorations de nos prédécesseurs, qui nous ont laissé un héritage considérable, et qui est parfois peut-être, trop facilement oublié ou tout simplement rejeté. Qu'importent les diverses raisons, ce trésor de la sociologie québécoise permet ce que nous appelons, en sociologie, un cumul sociographique. La découverte de l'Autre peut s'effectuer sur plus de deux siècles, dès les premiers travaux de Léon Gérin, et ce pour divers milieux, et surtout ici, agricoles. N'est-ce pas l'avantage d'une « société neuve »? Jean-Charles Falardeau parlait de *profondes fibres*, et si elles sont si profondes, du point de vue d'un sociologue, c'est bien parce qu'elles ont été entretenues depuis fort longtemps et nous espérons avoir fait de même. Hier, nous étudions les transformations de la société agricole canadienne française, et aujourd'hui, nous étudions l'éclatement de cette ancienne société, allant même jusqu'à nous demander si elle existe encore.

Pour l'agriculteur, il existe un monde rural, bien qu'une ferme deviendra une industrie, et que, par exemple, les enfants ressembleront davantage aux enfants de la ville ou de n'importe quels autres secteurs. Ce fut bel et bien la *fin d'un règne*, mais il ne faut pas confondre les transformations de la famille, et l'apparition de nouvelles logiques sociales constitutives des pratiques agricoles, pour conclure la disparition des milieux ruraux. Il ne faut pas croire avec Albert Rioux que « notre miracle canadien » ne pourra survivre que s'il développe une formation religieuse plus poussée. Le milieu rural n'est plus un espace-temps religieux et familial, il y a eu altération de cette forme première. Dire donc, avec notre agriculteur, que les paroisses vont « mourir » ou fermées, ce n'est

toutefois pas synonyme de sa disparition. Rien ne se perd, rien ne se crée, tout est transformation, pour reprendre une phrase célèbre, que l'on doit possiblement au chimiste français Lavoisier. Il y a toutefois certains dangers, pour ne pas dire impossibilité, que d'essayer de définir à priori ce que seraient la « ruralité ». Comme par exemple, d'observer la diminution de l'agriculture dans les espaces ruraux et en conclure la disparition ou la similitude avec l'« urbain ». Une des particularités « visible » de ces espaces est que les lieux de travail sont à proximité des maisons familiales, et surtout, que les agriculteurs sont relativement « immobiles » de par leurs pratiques. Dans un prochain travail, nous pensons, en toute hypothèse, que la transformation de l'agriculture en « industrie », et la présence accrue de « néo-ruraux » impliqueront que la re-découverte de l'Autre ne sera plus davantage construite par le temps que par les espaces sociaux, qu'ils soient économiques, culturelles et politiques. C'est en quelque sorte cette nouvelle relation d'altérité entre l'espace-temps des relations vécues dans le temps II et III de ce tableau. Ce travail reste à faire si nous ne voulons pas, encore une fois, conclure que le milieu rural est en train de disparaître, et nous pensons que l'étude des relations sociales vécues, par une théorie de l'altérité, permet de rendre compte de ces transformations et surtout d'en prendre la mesure. Cette mesure est construite dans et par le langage de sens commun qui est bel et bien une forme de connaissance. Ne pas le reconnaître, nous empêche d'aller plus loin que la *découverte* de l'Autre. Si nous pensons que l'individu joue un rôle dans tous ces espaces différenciés, notre analyse montre toutefois le contraire, nous dirions tout simplement qu'il joue son propre rôle, que ce qu'il paraît être est finalement ce qu'il est.

APPENDICE :

Brève genèse de l'industrie laitière¹⁵⁷

*Faire l'histoire agricole du Québec au siècle dernier, c'est alors montrer la lente transition d'une économie de subsistance à une économie de production chez les agriculteurs québécois, transition accélérée par l'avènement de l'industrie laitière.*¹⁵⁸

Retracer l'origine et le développement de l'industrie laitière au Québec, comme nous le verrons, c'est de s'interroger sur les modifications qu'a connues la « société traditionnelle »¹⁵⁹ québécoise et de ce qu'elle est devenue, une société « moderne » ou une économie tournée vers les marchés. Autrement dit, c'est s'interroger sur la modification des pratiques sociales agricoles constituées, autrefois, essentiellement des relations familiales. La naissance de l'industrie laitière modifiera l'espace de la famille, ou plus précisément, la naissance d'un espace extérieur : les fabriques. Le lait ne sera plus transformé à la ferme familiale.

Donald Guay, proposant une périodisation de l'histoire de l'industrie laitière, qualifie le Québec des années 1608 à 1870 par une production autarcique. Maurice Séguin donne les grandes lignes permettant d'expliquer ce que Léon Gérin a déjà observé dans les années 1880 en décrivant le milieu rural comme étant une simple juxtaposition de familles se suffisant à elle-même¹⁶⁰. Avec la conquête de 1759, les Canadiens sont exclus des marchés et cet isolement empêche l'amélioration des techniques par le contact

¹⁵⁷ Voici les sources utilisées pour cette partie : P.A. Linteau *et al.*, Histoire du Québec contemporain, de la confédération à la crise, Boréal Express, Montréal, 1979, 620p.; P.A. Linteau *et al.*, Histoire du Québec contemporain, le Québec depuis 1930, Boréal Express, Montréal, 1986, 739p.; Maurice Séguin, La nation « canadienne » et l'agriculture (1760-1850), Boréal Express, Trois-Rivières, 1970, 279p.; Jean Hamelin et Yves Roby, Histoire économique du Québec 1851-1896, Fides, Montréal, 1971, 436p.; Firmin Létourneau, Histoire de l'agriculture, Oka, Québec, 1952, 324p.; Marc-A. Perron, Un grand éducateur agricole, Édouard-A. Bernard, 1835-1898, Essai historique sur l'agriculture de 1760 à 1900, édité par l'auteur, 1955, 355pp.; Bruno Jean, Les idéologies éducatives agricoles (1860-1890) et l'origine de l'agronomie québécoise, Les Cahiers de l'ISSH, no 7, Québec, janvier 1977, 237p.; Donald Guay, Chronologie de l'industrie laitière au Québec (1608-1992), BNQ, Québec, 1992, 120p.; Régis Thibeault, « Périodisation et spatialisation des débuts de l'industrie laitière au Québec 1871-1911 », dans Histoire sociale, vol. XXIX, no 57, mai 1996, p. 133-157; Normand Séguin, Agriculture et colonisation au Québec, Boréal Express, Montréal, 1980, 220pp.

¹⁵⁸ Bruno Jean, *op. cit.*, p.51.

¹⁵⁹ Pour éviter toute confusion, l'emploi des termes « société traditionnelle » se réfère à une société majoritairement rurale. En 1871 et 1891, selon Linteau et Durocher, 77,2% et 66,4% de la population était rurale. Il faudra attendre 1921 pour que plus de la moitié de la population soient urbaine. Cette population sera majoritairement présente à Montréal et Québec.

avec les étrangers. Jean Hamelin et Yves Roby les qualifient « de piètres agriculteurs, tout à fait ignorants des innovations qui ont marqué l'agriculture européenne et américaine »¹⁶¹. Ce que confirme amplement l'*essai historique sur l'agriculture de 1760 à 1900* de Marc-A. Perron, qui s'appuie sur la grande enquête de 1850 sur l'état de l'agriculture, ainsi que de nombreux commentaires d'observateurs de l'époque comme celui d'Isodore Lebrun de 1833, que nous reproduisons ici :

L'habitant manque de capitaux, d'instruction pour changer ses assolements; il lui faudrait établir des clôtures; les instruments mêmes sont peu perfectionnés (...) Les voyageurs ont reproché aux riverains du Saint-Laurent de jeter dans son lit les fumiers et les pailles.¹⁶²

Pourquoi alors, vers les années 1870-1880, certaines personnes décidèrent de se lancer dans l'industrie laitière? Et comment cette transformation fut-elle possible? Plusieurs facteurs sont proposés par l'historiographie québécoise. Tous les auteurs semblent unanimes, ce n'est pas nécessairement un choix, mais plutôt une nécessité. « Le malheur seul devait réaliser ce qui semblait au-dessus des forces humaines. Vers 1835, le blé commença à ne plus venir; les insectes commencèrent à faire leurs ravages dans les récoltes. Il fallut bien que les habitants commencent à ouvrir les yeux ».¹⁶³ Les années 1850 sont marquées par une crise agricole résultat entre autre de la mouche à blé, de l'épuisement des bonnes terres et de la hausse constante de la population. Des pressions démographiques s'exercent, il y a déplacement de la population vers les Cantons de l'Est et les États-Unis, voir les chiffres données précédemment. En 1848, ce fut l'abolition de la politique coloniale et de la fin du protectionnisme de l'Angleterre. Par la concurrence du Haut-Canada, du Middle West américain et de l'ouest canadien, et par le développement du réseau ferroviaire, déjà à partir des années 1830, les récoltes de blé sont en décroissance. Une des solutions adoptées pour sortir de cette crise sera de commercer avec les voisins du sud, d'où la signature en 1854 d'un traité de réciprocité. La guerre de Sécession (1861-1865) permettra également de hausser la demande américaine des produits agricoles. Toutefois ce n'est qu'une solution temporaire, puisque

¹⁶⁰ Léon Gérin, « La famille canadienne-française, sa force, ses faiblesses », dans Marcel Rioux et Yves Martin, *La société canadienne-française*, HMH, Montréal, 1971, p. 45-67.

¹⁶¹ Jean Hamelin et Y. Roby, *op. cit.*, p. 5.

¹⁶² Marc -A. Perron, *op. cit.*, p. 9.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 326.

la crise surgit à nouveau dans les années 1870. Par la demande anglaise de fromage cheddar, nous voyons apparaître en 1865, la première fromagerie dans la municipalité de Dunham dans le comté de Brome près de la frontière américaine et à quelques kilomètres de Saint-Alexandre (voir carte). En 1873, la première beurrerie fit son apparition dans le comté de Huntingdon sur la rive-sud du Saint-Laurent, près de Montréal.

Selon Donald Guay et Régis Thibeault, c'est dans les années 1860-1880 que naît et se développe l'industrie laitière. Voici quelques chiffres décrivant l'histoire de ce développement selon le nombre de fabriques. De 1861 à 1871, onze fabriques se créent; entre 1871 et 1881 une augmentation de quatre-vingt-quatre nouvelles fabriques; entre 1881 et 1890, 497 nouvelles fabriques; et finalement entre 1890 et 1901 il y aurait près de 3 000 fabriques.¹⁶⁴

Durant cette période [1860-1880], il se produit un changement de mentalité chez les cultivateurs canadien-français, qui acceptent d'abandonner une pratique artisanale domestique à laquelle ils s'adonnent depuis plus de deux siècles, pour confier la transformation du lait par les fabriques qui va faire passer la production agricole de beurre et de fromage de l'artisanat à la fabrication industrielle. La transformation à la ferme n'aurait pu répondre à la demande, ni produire du beurre et du fromage de la qualité recherchée.¹⁶⁵

Hamelin et Roby poussent encore plus loin ces observations et affirment que le problème de contrôle de la qualité de la production agricole « indique que l'agriculture québécoise, pour la première fois de son histoire, est entrée dans une économie de marché, c'est-à-dire une économie où les besoins du marché (qualité, emballage, etc.) dictent l'organisation du secteur primaire et secondaire. Il y a, à n'en pas douter, une étroite relation entre la question scolaire qui se pose à la fin du XIX^e siècle et l'insertion de l'économie québécoise dans un monde concurrentiel »¹⁶⁶. Ainsi, nous passerions d'une économie autarcique dont le pivot est la famille, à une économie concurrentielle avec le développement de l'industrie laitière et l'établissement de fabriques de beurre et de fromage. La séparation entre l'habitat et le milieu de travail – séparation qui n'existait

¹⁶⁴ Régis Thibeault, *op. cit.*, p. 138.

¹⁶⁵ Donald Guay, *op. cit.*, p. 13.

¹⁶⁶ Hamelin et Roby, *op. cit.*, p. 199.

pas dans la société traditionnelle¹⁶⁷ - trouverait ici une de ses premières manifestations. Dans le contexte québécois, « il serait plus juste de dire d'ailleurs qu'il y a eu passage d'un mode de production dominé au mode de production dominant, tant il est vrai que cette production dominée participait et à ce titre de production dominante, i.e. capitaliste ».¹⁶⁸

Avant d'aborder la « question scolaire » à la fin du XIX^e siècle, concentrons nos efforts sur la spatialisation de cette nouvelle activité industrielle. Nous l'avons vu, les premières fabriques apparurent dans des comtés (Brome et Huntingdon). En 1871, les Cantons de l'Est ainsi que quelques régions de Montréal et du sud de la vallée du Richelieu concentrent 93% des fabriques. En 1881, ces régions sont encore dominantes, mais apparaît également la région des Bois-Francs, du centre sud. Les années 1890 jusqu'à 1911 marquent une « sorte de glissement spatial des activités productives qui procède depuis le sud-ouest du Québec vers les régions du centre et du nord-est [...] on ne compte plus pour 1901 et 1911, que 47 et 45 p. 100 respectivement du total des beurreries et des fromageries dans tout le Québec »¹⁶⁹. Pourquoi cette concentration dans les Cantons de l'Est et près de Montréal?

Régis Thibeault fournit trois explications possibles à ce phénomène. Cette transformation industrielle du lait n'était possible que dans les régions où dominait la production domestique du beurre et du fromage; la Nouvelle-Angleterre aurait eu un effet structurant sur la production agricole; et enfin, il y aurait également eu un facteur ethnique : « Si ce facteur a pu jouer un rôle, nous croyons que c'est probablement moins en raison du dynamisme de l'agriculture pratiquée dans cette région qu'en raison d'une question d'affinité ethnique et linguistique. En effet, puisque l'industrie laitière est une forme de production qui est d'abord apparue en Nouvelle-Angleterre, nous pensons que sa diffusion jusqu'au Québec s'est d'abord faite à partir des voies plus familières »¹⁷⁰.

¹⁶⁷ Voir Linteau et Durocher, cette séparation en milieu rural n'existerait, pendant la période 1867-1896, que pour les journaliers, chapitre neuf, *op. cit.*

¹⁶⁸ Jacques Hamel et Gilles Houle, « Une nouvelle économie politique québécoise francophone », *Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 12, no 12, p. 55.

¹⁶⁹ Régis Thibeault, *op. cit.*, p. 142.

¹⁷⁰ *Ibid.*, p. 156.

Ceci reste bien sûr une hypothèse à confirmer, mais l'enseignement de cette nouvelle pratique agricole nous amène à y croire, puisqu'il faudra attendre une vingtaine d'années après l'apparition des premières fabriques pour que l'on s'y intéresse. Les années 1880 et 1900 seront une phase d'expansion (Régis Thibeault), d'organisation (Donald Guay) et de formation (Bruno Jean), du passage d'une production domestique à une production industrielle du lait.

Nous passons à cette période de 159 fabriques à 2 323, pour une moyenne tout de même considérable d'environ 216 nouvelles fabriques par année. Pourquoi cette expansion aussi rapide? Répondre à cette question, c'est du même coup dégager ce qu'étaient les propriétés de ce milieu permettant cette croissance. Ce phénomène vient en quelque sorte corroborer le fait que le milieu rural était composé de milieux ruraux « autonomes », structurés autour de la paroisse. Horace Miner a déjà souligné dans les années trente, avec sa monographie de Saint-Denis-de-Kamouraska, le rôle des paroisses comme unité sociale fondamentale, c'est-à-dire comme point de référence de ses habitants.¹⁷¹ L'historien Normand Perron affirmera que le grand nombre des établissements laitiers serait en outre la résultante des rivalités inter-paroissiales.

La prolifération des établissements traduit sans aucun doute à la fois le piteux état des conditions de transport et le peu d'ouverture de l'agriculture en dehors de la production du lait. Peut-être comprend-on mieux alors l'esprit de clocher qui règne dans les paroisses agricoles et qui vise à doter chacune d'une organisation autonome.¹⁷²

Avec l'expansion rapide des fabriques de beurre et de fromage se (re)posent les problèmes de qualité des produits et de l'organisation de ces multiples établissements. D'une part, à cette période apparaissent des organismes et des mécanismes contrôlant cette production, ainsi que certaines innovations permettant le passage à l'économie capitaliste. Voici quelques exemples. Entre 1882 et 1893, c'est l'apparition d'organismes comme la Société d'industrie laitière (1882), l'École de laiterie de Saint-Hyacinthe (1892) et les Cercles agricoles (1893). Entre autre, les membres de la Société

¹⁷¹ Voir en particulier les chapitres III et IV de la monographie d'Horace Miner, *op. cit.*, p. 81-134

¹⁷² Normand Perron, « Genèse des activités laitières, 1850-1860 », Agriculture et colonisation au Québec, sous la direction de Normand Séguin, Boréal Express, Montréal, 1980, p. 130.

d'industrie laitière demandèrent l'amélioration de la qualité des routes. Cette période fut marquée aussi par des innovations techniques comme l'introduction de l'écumeuse centrifuge à Sainte-Marie-de-Beauce en 1882; des compartiments frigorifiques dans les fabriques, les trains et les navires et les barattes et malaxeurs dans les années 1890. D'autre part, nous l'avons déjà écrit, c'est à cette période que se manifeste la volonté de former et d'éduquer la population agricole. Ce sera la genèse de la profession d'agronome et plus précisément :

D'après l'histoire économique, les agronomes résulteraient des objectifs de production agricole que se donne cette société, au cours de la seconde partie du XIXe siècle, objectifs qui se concrétisent par un gouvernement plus interventionniste dans les pratiques agricoles et une orientation plus décisive de l'agriculture dans un champs d'activité, l'industrie laitière.¹⁷³

Si autrefois, tout se passait dans et par la famille confondue avec un espace religieux - la structure paroissiale - le statut accordé à la terre, et plus généralement à la nature, se trouvera par le fait même modifié. D'une « terre divine » nous passerons à une terre non plus strictement divine, mais aussi objet d'une nouvelle science, l'agronomie. Autrement dit, le curé de la paroisse ne sera plus seulement bénisseur des semences et organisateur de messes pour le succès des récoltes, mais aussi animateur et conseiller pour l'adoption de nouvelles pratiques agricoles par l'entremise entre autre des Cercles agricoles. Il deviendra « thérapeute ».

Avec cette brève genèse de l'industrie laitière, nous apercevons bien que nous n'étudions pas seulement la transition d'une économie de subsistance à une économie de marché, mais également l'apparition de nouveaux groupes sociaux en milieu rural, et plus exactement dans les rangs de campagne, puisqu'il ne faut pas oublier qu'il existait déjà dans les villages au moins quatre « types » de groupes selon Linteau et Durocher, à savoir : les notables (notaire, médecin, curé et marchands locaux), les artisans, les rentiers et les journaliers. Tandis qu'en milieu rural, il y avait les cultivateurs, les journaliers et les colons. Plus particulièrement, le travail de la terre ne sera plus seulement un travail de bras et de cœur, mais aussi un travail de tête, un objet de connaissance scientifique dont l'expertise relèvera, entre autre de l'agronomie.

¹⁷³ Bruno Jean, *op. cit.*, p. 13

Bien plus encore, la naissance et le développement de l'industrie laitière coïncident avec le développement des villages. Nous pouvons sans trop de peine imaginer que si les relations familiales étaient les relations dominantes dans cette société et que le cadre premier (ou le plus large) de référence des habitants était la paroisse, l'entretien des routes n'était pas une nécessité avant l'apparition de cette industrie et qu'aussi par « esprit de clocher », il était primordial que chaque paroisse possède sa beurrerie et/ou sa fromagerie. Bien que nous ne connaissions pas la localité de chacune de ces anciennes fabriques, il devait y avoir des querelles interminables pour le choix de l'emplacement comme ce fut souvent le cas pour l'emplacement de l'église. Nous supposons que si le village était au centre de la paroisse, il est fort possible que les fabriques s'y trouvaient également. La spécialisation de l'agriculture signifie également que celle-ci s'oriente vers une production dominante et qu'elle en délaisse d'autre, et par le fait même que les familles agricoles ne puissent plus produire tout ce qui leur est nécessaire. Il y a division du travail et ainsi, « la spécialisation agricole a pour conséquence d'ouvrir le monde rural aux industries des villes et, partant, d'engendrer des industries locales ».¹⁷⁴ Si à cette époque débutait la spécialisation de l'agriculture et l'orientation de celle-ci vers l'industrie laitière, aujourd'hui, période de spécialisation étant passée, c'est l'époque de la concentration des producteurs laitiers et des transformateurs, ou si vous voulez, des anciennes fabriques.

Regardons justement ce qu'il en est de la situation actuelle en établissant un bref portrait de l'industrie laitière. Nous nous intéresserons pour ce faire, aux producteurs laitiers, aux transformateurs ainsi qu'à la réglementation qui structure cette industrie. Bien sûr, nous laisserons dans l'ombre une longue période, mais ce n'est toutefois pas notre propos de faire l'histoire complète de celle-ci, or, le contraste sera d'autant plus frappant. Si nous regardons les statistiques, nous apercevons, qu'il y a concentration autant des fermes laitières que des transformateurs. Ce que nous semblons étudier aujourd'hui, ce ne sont plus des problèmes de productivité et de qualité. Observons ces chiffres d'un peu plus près.

¹⁷⁴ Jean Hamelin et Yves Roby, *op. cit.*, p. 373

Tout d'abord, au Canada le nombre de fermes laitières est passé de 122 194 en 1970-1971 à 18 673 en 2001-2002, une variation impressionnante de 85%. Pourtant, la quantité de lait produite n'a pas baissée outre mesure, passant de 77,05 millions d'hectolitres à 76,0 pour cette même période. Toutefois, le nombre de vaches par ferme a considérablement augmenté passant de 20 à 61 pour une variation de l'ordre de 205%.¹⁷⁵ Le Québec et l'Ontario étant les provinces les plus importantes pour la production laitière au pays, il n'est pas surprenant de constater que le Québec suit ce mouvement. De 1966 à 2002, le nombre de ferme laitière québécoise est passé de 62 000 à 8 209. La production totale de lait est demeuré sensiblement au même niveau passant de 28,14 à 28,75 millions d'hectolitres. Tout comme au Canada, le nombre de vaches laitières par ferme a augmenté, passant de 16 à 49 pour 1966 et 2002.

Le même phénomène de concentration est observable pour les transformateurs de lait. Ces derniers représentent autant des transformateurs privés que coopératifs. « En 1965, il y avait 1 413 établissements laitiers au Canada. En 2002, il y avait 292 de ces établissements enregistré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments... »¹⁷⁶ Le Québec est avec l'Ontario la province où il y a le plus d'établissements laitiers. Toutefois, au début de l'année 2000, les coopératives laitières du Canada au nombre de 25 sont majoritairement concentrées au Québec avec 11. En cette même année, les coopératives de l'ensemble du Canada ont transformé 59% de la production totale de lait du Canada. La plus connue de ces coopératives au Québec est Agropur qui d'ailleurs représente l'ensemble des coopératives laitières du Québec lors des négociations avec les producteurs de lait réunis sous la Fédération des producteurs laitiers du Québec. Nous y reviendrons peu après. Les transformateurs privés les plus connus et d'ailleurs les plus importants sont Saputo, Parmalat et Kraft. Saputo fut fondée dans les années 1950 par un immigrant italien; Parmalat est d'origine italienne et Kraft est une compagnie américaine. Ceux-ci et bien d'autres (Nestlé, Unilever, etc.) sont réunis sous le Conseil de l'industrie laitière du Québec. Pour ainsi dire, les transformateurs québécois sont majoritairement

¹⁷⁵ Document produit par Agriculture et Agroalimentaire Canada, Portrait de l'industrie laitière canadienne, document ronéotypé, 76pp.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 25

réunis dans des coopératives et les compagnies privées sont d'origine étrangère. La coopérative Agropur ainsi que les compagnies privées Saputo et Parmalat transforment 80% du lait au Québec.¹⁷⁷

Les relations entre ces différents partenaires sont structurées et réglementées par des lois gouvernementales. Comme le prévoit l'article 95 de l'AANB, l'agriculture est de compétence mixte, autant fédérale que provinciale. L'industrie laitière n'échappe pas à cette règle. Dans les années soixante-dix, le fédéral adopta un Plan national de commercialisation du lait. Ce plan prévoyait la répartition des quotas de mise en marché pour chaque province, selon la demande de produits laitiers; le but étant d'assurer un certain équilibre entre l'offre et la demande. À la suite de cette distribution de quota par le fédéral, la Fédération des producteurs de lait du Québec attribue ces quotas aux divers producteurs laitiers. Pour ce qui est de la mise en marché des produits laitiers, la Fédération négocie avec les associations représentant les divers transformateurs : le Conseil de l'industrie laitière du Québec pour les industries privées et Agropur pour les coopératives. Il en résultera une convention d'une durée déterminée.

Contrairement à d'autres produits agricoles comme le blé, la mise en marché du lait est structurée dans le but d'assurer un revenu qui tienne compte, par exemple, des coûts de production des agriculteurs. Une étude historique comparative de l'organisation graduelle de l'agriculture et de la production laitière serait somme toute intéressante, et d'ailleurs peut-être bien qu'elle a déjà été produite. Pourquoi l'industrie laitière a-t-elle un système de gestion de l'offre et de la demande et que d'autres n'en ont pas? Autrefois, il n'y avait pas de « marché », c'était l'époque de la culture en autarcie et s'il y avait surplus, il était échangé contre d'autres denrées¹⁷⁸. La genèse de l'industrie laitière

¹⁷⁷ « Une décision de l'OMC en 2002 a mis à mal la première industrie agricole québécoise », dans Le Devoir, mercredi 21 avril 2004, p. D6

¹⁷⁸ C'est ce que constate Miner à Saint-Denis et ce même dans les années trente, bien que l'agriculture commence à changer considérablement avec la mécanisation. Pour lui, le manque de bonnes terres créa des pressions pour que l'agriculteur fasse des surplus afin d'établir ces enfants. Quoiqu'il en soit de la validité de cette explication, il est important de savoir que : « Le surplus de récoltes et d'animaux a procuré au cultivateur l'argent nécessaire à l'établissement de ses enfants, mais ç'a été aux dépens de son ancienne économie autarcique et il est devenu dépendant des articles de la culture matérielle qu'il n'était pas capable de produire et devait acheter avec une partie de son surplus. Fait capital encore, le placement des enfants dépendait de plus en plus du marché fluctuant d'où le cultivateur tirait son argent », *op. cit.*, p. 307.

montre la naissance d'espaces extérieurs à la famille agricole, pensons aux fabriques mais aussi à la naissance de l'économie de marché. Ces espaces extérieurs semblent avoir été appropriés davantage par les producteurs laitiers et il n'est d'ailleurs pas étonnant de constater que c'est au Québec qu'il y a le plus grand nombre de coopératives au Canada, lorsque nous nous souvenons que chaque paroisse ou presque avait sa fabrique de beurre ou de fromage. Pour d'autres, toutefois, ce serait le passage d'une indépendance (familiale) à la dépendance (le marché), ou encore d'une domination (résultat de la Conquête) à une autre (résultat de l'industrialisation faite par des capitaux étrangers).

Grille d'entretien #1 : Entretien exploratoire

ENFANCE Lieu de naissance? Nombre d'enfants? Âge des parents à la naissance? Conditions de vie? Voyages, vacances? Activités familiales? Famille élargie? Liens avec la ville? Liens avec autres personnes? Amitiés?	TRAVAIL DES PARENTS Occupation du père? Occupation de la mère? Parcours professionnel du père? Type d'agriculture? Taille de la ferme? Technique, outils? Transmission, connaissance? Protection de ses intérêts? Syndicats? Coop.? UPA? Modifications dans l'agriculture?
TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE Nombre d'emplois? Types d'emploi? Lieu des emplois? Avec qui travailliez-vous? Conditions de vie? Amitiés?	L'AGRICULTURE D'AUJOURD'HUI Taille de la ferme? Comparaison? Type d'agriculture? Techniques, outils? Transmission des connaissances? Organisations syndicales? Modifications dans l'agriculture?

Grille d'entretien #2 : Les autres en milieu rural québécois

Question à l'origine de l'entretien : Qui sont, d'une part, les autres faisant partie du milieu de la personne interrogée (l'agriculteur) et ceux qui n'en font pas partie? Et d'autre part, qu'en dit-il de ces autres?

Question de départ : Je voudrais dans cet entretien, que vous me parliez des personnes qui font partie de votre milieu ou non; des personnes que vous fréquentez ou non. En ce moment, avez-vous quelqu'un de particulier en tête ou aimeriez-vous me parler de quelqu'un en particulier? Quelles personnes fréquentez-vous le plus souvent? Quelles personnes ont été les plus marquantes ou les plus significatives dans votre vie? Vous les revoyez ou pas?

<p style="text-align: center;"><u>Famille</u></p> <p>Que pensez-vous de la famille d'aujourd'hui? Que pensez-vous de la baisse de la natalité? Que pensez-vous des jeunes d'aujourd'hui? Fréquentez-vous souvent votre famille ou celle de votre femme? Avez-vous des affinités particulières avec quelqu'un? Pourquoi? Que pensez-vous des vieux, aînés (rôle)? Des maisons de retraite? Que pensez-vous du rôle des femmes, du féminisme?</p>	<p style="text-align: center;"><u>Ami(e)s</u></p> <p>Avez-vous des amis? Fréquentez-vous souvent des amis? De quoi parlez-vous? Avec qui vous vous entendez le mieux? Pourquoi?</p>
<p style="text-align: center;"><u>Voisin(e)s</u></p> <p>Avez-vous des relations de voisinage? Est-ce comparable à autrefois? Différences? Ressemblances? Discutez-vous avec vos voisins? Avez-vous de bons rapports avec vos voisins?</p>	<p style="text-align: center;"><u>Rangs</u></p> <p>Particularité du Ch. de la Grande-Ligne par rapport aux autres rangs? Est-ce que le Chemin de la Grande-Ligne a une signification particulière pour Saint-Alexandre ou, en a-t-il déjà eu une? Pourquoi dit-on chemin de la Grande-Ligne et non rang?</p>
<p style="text-align: center;"><u>Village</u></p> <p>Comment voyez-vous votre village aujourd'hui? Changements? Constantes? Mendians</p>	<p style="text-align: center;"><u>Associations</u></p> <p>Faites-vous ou avez-vous déjà fait partie d'association quelconque (loisirs, sportives, paroissiales...)? Quels rôles jouent-elles dans la vie de Saint-Alexandre? Que pensez-vous des syndicats? UCC UPA Union paysanne MRC</p>
<p style="text-align: center;"><u>Professionnels</u></p> <p>Agronomes Inspecteurs Médecins Vétérinaires Notaire</p>	<p style="text-align: center;"><u>Immigrants</u></p> <p>Rencontrez-vous ou connaissez-vous des immigrants? Sont-ils différents, particuliers? Allemands Suisse-Allemands</p>
<p style="text-align: center;"><u>Touristes</u></p> <p>Rencontrez-vous des touristes à Saint-Alexandre? En avaient-ils autrefois? Que font-ils ici?</p>	<p style="text-align: center;"><u>Politique</u></p> <p>Que pensez-vous de la politique? Que représente pour vous la politique, les hommes politiques? Maire : Que fait un maire à Saint-Alexandre? Échevins Députés 1^{er} ministre Avez-vous un politicien préféré? Les agriculteurs ont-ils un poids face au politique? Agriculteurs vis-à-vis du Qc, du Canada? Ex : vaches folles dans l'ouest canadien</p>
<p style="text-align: center;"><u>Ville</u></p> <p>Que pensez-vous de la ville, des gens de la ville? Différences? Ressemblances? Saint-Jean vs Montréal? Saint-Hyacinthe vs Saint-Jean? Pensez-vous qu'il y a plus de solidarité en campagne</p>	<p style="text-align: center;"><u>Québec</u></p> <p>Que pensez-vous des référendums? Le Québec doit-il être indépendant? Sommes-nous particuliers, différents?</p>

<p>qu'en ville?</p> <p><u>Autres pays</u> Avez-vous déjà pensé aller à l'étranger? Où aimeriez-vous aller?</p>	<p><u>Religieux</u> Que pensez-vous de la religion? Que pensez-vous du rôle de l'Église aujourd'hui? Pratiquez-vous encore la religion? Y-a-t-il une vie religieuse à Saint-Alexandre? Trouvez-vous dommage que la pratique religieuse soit moins importante? Que pensez-vous du mariage? Église Curé préféré, marquant Chorale</p>
<p><u>Agriculteurs</u> Qu'est-ce qu'un agriculteur? Qu'est-ce qui différencie les agriculteurs entre eux? Comment les classeriez-vous? Qu'est-ce qu'un agriculteur par rapport à un autre métier? Les agriculteurs ont-ils des ennemis?</p>	<p><u>Loisirs</u> Écoutez-vous la télévision? Allez-vous au cinéma? Lisez-vous des journaux, des revues? Écoutez-vous la radio? Allez-vous au restaurant?</p>

Autres questions : Est-ce qu'un agriculteur prend sa retraite?
Que pensez-vous des Hell's Angels, de la violence?
Comment voyez-vous l'avenir?

BIBLIOGRAPHIE

- Beaudry Raymond, La résistance incertaine, la ruralité dans le passage de la modernité à la postmodernité, PUL, L'Harmattan, 2000.
- Berger Peter, Luckmann Thomas, La construction sociale de la réalité, Méridiens Klincksieck, Paris, 1986.
- Blain Jean, « Économie et société en Nouvelle-France, L'historiographie au tournant des années 60, La voie des sociologues », dans Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 30, no 3, décembre 1976.
- Bodiguel Maryvonne, Le rural en question, Éditions l'Harmattan, Paris, 1986.
- Cartier Yves, Les régions administratives du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 1990.
- Didier Le Gall, « Les récits de vie : approcher le social par la pratique », Jean-Pierre Desaulniers (dir.), La recherche qualitative : résurgence et convergences, coll. Renouveau méthodologie, Chicoutimi, 1985.
- Dumont Fernand, Le lieu de l'homme, la culture comme distance et mémoire, Ed. HMH, Montréal, 1968.
- Dumont Fernand, Les idéologies, PUF, Paris, 1974.
- Enriquez Eugène, *et al.*, L'analyse clinique dans les sciences humaines, Éditions Saint-Martin, Montréal, 1993.
- Fortin Gérald, « L'étude du milieu rural », Situation de la recherche sur le Canada français, Recherches sociographiques, sous la dir. de F. Dumont et Y. Martin, PUL, Qc, 1962.
- Gagnon Nicole, « Données autobiographiques et praxis culturelle », dans Cahiers internationaux de sociologie, vol. LXIX, 1980.
- Garigue Philippe, « Mythes et réalités dans l'étude du Canada français », Contributions à l'étude des sciences de l'homme, no 3, 1956.
- Gaulejac de Vincent et al. (sous la dir. de), Sociologies Cliniques, Desclée de Brouwer, Paris, 1993.
- Gaulejac de Vincent *et al.*, L'aventure psychosociologique, Desclée de Brouwer, Paris, 1997.

Gaulejac de Vincent, La névrose de classe, trajectoire sociale et conflits d'identité, Homme & Groupes Éditeurs, Paris, 1987.

Gaulejac de Vincent, Les sources de la honte, Desclée de Brouwer, Paris, 1996.

Gérin Léon, Aux sources de notre histoire, Fides, Montréal, 1946.

Gérin Léon, L'habitant de Saint-Justin, PUM, Montréal, 1968.

Goffman Erving, La mise en scène de la vie quotidienne, Les Éditions de Minuit, Paris, 1973.

Grell Paul, « Une méthodologie pour dépasser les réalités partielles », Les récits de vie, théorie, méthode et trajectoires types, Danielle Desmarais et Paul Grell (sous la dir. de), Éditions Saint-Martin, Montréal, 1986.

Guay Donald, Chronologie de l'industrie laitière au Québec (1608-1992), BNQ, Québec, 1992.

Hamel Jacques et Gilles Houle, « Une nouvelle économie politique québécoise francophone », Cahiers canadiens de sociologie, vol. 12, no 12, p. 42-63.

Hamelin Jean et Yves Roby, Histoire économique du Québec, 1851-1896, Fides, 1976.

Herreros Gilles, Pour une sociologie d'intervention, Éditions Érès, Paris, 2002.

Houle Gilles, « Histoires et récits de vie : la redécouverte obligée du sens commun », Les récits de vie, théorie, méthode et trajectoires types, Danielle Desmarais et Paul Grell (sous la dir. de), Éditions Saint-Martin, Montréal, 1986, p. 35-51.

Houle Gilles, « Le sens commun comme forme de connaissance : de l'analyse clinique en sociologie », Sociologie et Sociétés, vol. XIX, no 2, 1987, p. 77-86.

Houle Gilles, « L'idéologie : un mode de connaissance », Sociologie et sociétés, XI, 1, 123-145.

Houle Gilles, « Famille et politique », Conjoncture politique au Québec, no 3, printemps 1983, p. 51-61.

Houle Gilles, « Le bon sens des sociologues. Quelques éléments pour une théorie de l'altérité », Sociologie du Sud-est, 59-62, 1989, p. 47-69.

Houle Gilles, « La sociologie comme science du vivant : l'approche biographique », Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pirès, Recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques, Montréal, Gaétan Morin Éditeur, 1997.

Institut de la statistique du Québec, Statistiques relatives à la production totale de lait par région administrative, Québec, février 2002, février 2003.

Jean Bruno, Les idéologies éducatives agricoles (1860-1890) et l'origine de l'agronomie québécoise, Les Cahiers de l'ISSH, no 7, Québec, janvier 1977.

Jean Bruno, Territoires d'avenir, pour une sociologie de la ruralité, PUQ, Qc, 1997.

Kayser Bernard, La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental, Éditions Armand Colin, Paris, 1990.

Laing R.D., Soi et les autres, Éditions Gallimard, Paris, 1971.

Lamonde Yvan, « L'ambivalence historique du Québec à l'égard de sa continentalité : circonstances, raisons et signification », Québécois et Américains : la culture québécoise au 19^e et 20^e siècles, Fides, Qc, 1995, p. 61-84.

Lefebvre François, Historique de Saint-Alexandre, La Société Historique de la Vallée du Richelieu, 1956.

Lesage Marc, Microcité, Enquête sur l'amour; le travail et le sens de la vie dans une petite ville d'Amérique, Éditions Fides, Québec, 1997.

Létourneau Firmin, Histoire de l'agriculture, Oka, Québec, 1952.

Linteau P.-A., *et al*, Histoire du Québec contemporain (2 tomes), Boréal Express, Montréal, 1979.

Maho Jacques, L'image des autres chez les paysans, Éditions Champ du Possible, Paris, 1974.

Martin Yves et Marcel Rioux, La société canadienne-française, Éditions HMH, Montréal, 1971.

Mead George Herbert, L'esprit, le soi et la société, PUF, Paris, 1963.

Miner Horace, Saint-Denis : un village québécois, Éditions HMH, Montréal, 1985.

Morin Louis, La méthodologie de l'histoire de vie (1^{re} partie et 2^e partie), Institut Supérieur des Sciences humaines, Qc, 1973.

Perron Marc-A., Un grand éducateur agricole, Édouard-A. Bernard, 1835-1898, Essai historique sur l'agriculture de 1760 à 1900, édité par l'auteur, 1955.

Rioux Albert, « Notre civilisation rurale est-elle en péril? », Culture, vol.13, septembre 1952.

Rioux Marcel, « La folklorisation d'une société », Histoire de la littérature française au Québec, Pierre de Granpré (dir.), Librairie Beauchemin limitée, Montréal, 1967, p. 79-85.

Rioux Marcel, « Remarques sur les concepts de folk-société et de société paysanne », Anthropologica, 5, 1957, p. 147-162.

Rioux Marcel, « Un bilan de l'anthropologie contemporaine », dans Revue de Psychologie des Peuples, 9^e année, no 1, 1954, p. 73-85.

Rioux Marcel, « Sur le sens de l'évolution socio-culturelle de l'Île Verte », dans Rapport annuel du musée national, Ottawa, 1953, bulletin no 128.

Rioux Marcel, Belle-Anse, Ottawa, Musée national du Canada, 1957.

Rioux Marcel, Description de la culture de l'Île Verte, Ottawa, Musée national du Canada, 1954.

Rioux Marcel, La question du Québec, Éd. Parti Pris, Montréal, 1976.

Rioux Marcel, Un peuple dans le siècle, Les Éditions du Boréal, Montréal, 1990.

Rocher Guy, Le Québec en mutation, HMH, 1973.

Sabourin Paul, « La régionalisation du social; une approche de l'étude de cas en sociologie », Sociologie et sociétés, vol. XXV, automne 1993, p.69-91.

Saint-Alexandre (1850-2000), Éditions Louis Bilodeau et fils ltée, Sherbrooke, 2000.

Séguin Maurice, La nation « canadienne » et l'agriculture (1760-1850), Boréal Express, Trois-Rivières, 1970.

Séguin Normand, Agriculture et colonisation au Québec, Boréal Express, Montréal, 1980.

Statistique Canada, Profil des communautés : Saint-Alexandre, 2001.

Sévigny Robert, Le Québec en héritage. La vie de trois familles montréalaises, Editions Albert Saint-Martin, Montréal, 1979.

Thibeault Régis, Périodisation et spatialisation des débuts de l'industrie laitière au Québec 1871-1911, dans Histoire sociale, vol. XXIX, no 57, mai 1996, p. 133-157.

Todorov Tzvetan, La conquête de l'Amérique, la question de l'autre, Éditions du Seuil, Paris, 1982.